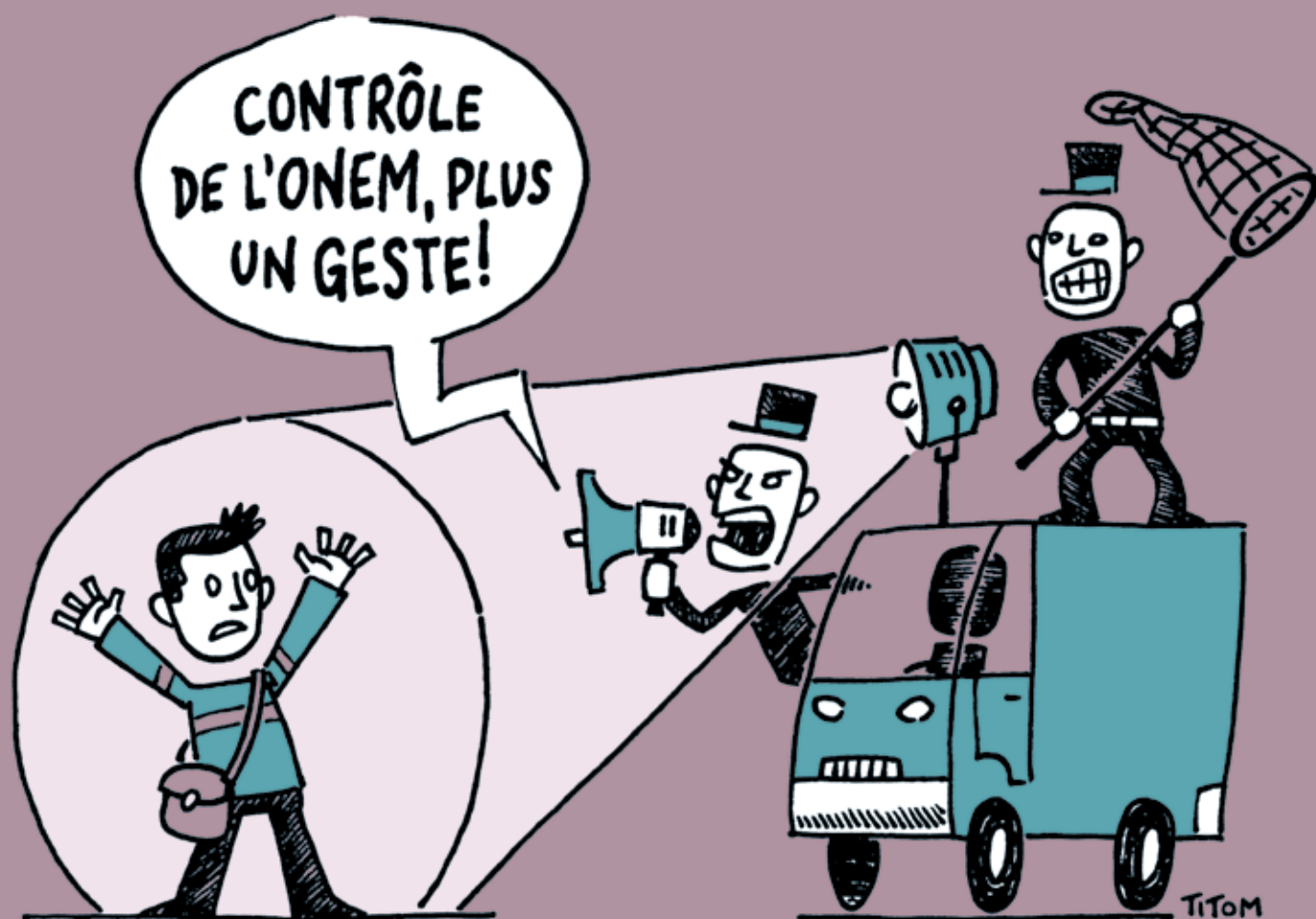


On criminalise les chômeurs!



- ▶ **CHÔMAGE:** des "punitions" injustes
- ▶ **ELECTRICITÉ:** nouveaux tarifs peu progressifs
- ▶ **GRÈCE:** Mamadou le résistant



Infor GazElec

L'énergie, c'est un droit !

Choisir un meilleur fournisseur d'énergie, oui mais...

Quel est le fournisseur le plus intéressant pour votre consommation d'énergie?
Comment changer de fournisseur? Quels sont vos droits ?

Infor Gaz Elec fait pour vous une comparaison des offres et des prix, vous aide à faire un changement...



informations et conseils gratuits :

02/209.21.90

www.inforgazelec.be

40 ans du coup d'État au Chili: la commémoration d'une défaite...

/ Carlos Crespo
Rédacteur en chef d'Ensemble

Ce 11 septembre 2013 est un jour bien particulier pour les progressistes. Nous commémorons les quarante ans du coup d'État sanglant du Général Pinochet contre le gouvernement de gauche de Salvador Allende. Outre la solidarité qu'il est de bon ton d'exprimer au peuple chilien qui a payé un lourd tribut à la tyrannie et à la répression suite à ce funeste événement, cet anniversaire invite à passer en revue les quarante années qui ont suivi et ce qu'elles ont signifié dans l'histoire des luttes sociales. Revenir sur les combats que les progressistes ont menés, et même sur ceux qu'ils ont perdus, permet aussi de se projeter dans un avenir où on aura été capable de tirer les leçons du passé pour engranger de nouvelles victoires.

Le coup d'État du 11 septembre 1973 signifia aussi le début d'une féroce attaque contre la démocratie sociale dans les sociétés occidentales. Les conséquences de l'avènement de Pinochet dépassent de très loin les frontières du Chili. Le régime mis en place après le coup d'État a mené une intense répression, notamment contre les syndicats. Dans le Chili de l'après-11 septembre, la liquidation de ceux qui défendaient l'intérêt des travailleurs a rendu possible l'application des préceptes économiques de l'école dite de Chicago. Milton Friedman, prix Nobel d'économie et grand penseur du néolibéralisme, s'est d'ailleurs rendu au Chili en 1975 pour encourager les réalisations des militaires chiliens en matière économique, basées sur l'éradication des droits sociaux des travailleurs et la réduction à la portion congrue du rôle de l'État dans l'économie. L'expérience chilienne annonçait la fin des politiques keynésiennes, basées sur la stimulation de la demande notamment via les dépenses publiques et le pouvoir d'achat du travailleur, dans les États capitalistes avancés. Les gouvernements de Margaret Thatcher et Ronald Reagan s'inspirèrent beaucoup des politiques économiques menées au Chili. Le néolibéralisme, porteur d'une lourde régression sociale pour les travailleurs, devint par la suite pratiquement hégémonique, et les institutions économiques internationales (FMI, Banque mondiale,...) s'en firent les chantres.

L'effondrement durant cette période du socialisme dit "réel" à l'Est, et l'émergence du capitalisme comme modèle unique

ont suscité différents commentaires. Certains y ont vu la fin de l'histoire, d'autres la possibilité de construire une troisième voie. D'aucuns ont même fini par regretter la fin de régimes pourtant décriés pour leur autoritarisme et leur bureaucratie. Dans tous les cas, il semble que depuis 1989, les conditions de vie des travailleurs des deux côtés du mur de Berlin ne se sont pas globalement améliorées.

... EN ATTENDANT DES VICTOIRES ?

Depuis le 11 septembre 1973, nous avons vu des murs tomber et nous en avons laissé construire. La colonisation des territoires palestiniens par l'occupant israélien s'est intensifiée malgré les espoirs engendrés par le processus de paix pendant les années nonante. L'attitude passive des puissances occidentales dans ce conflit, si pas ouvertement pro-israélienne, mais aussi leur interventionnisme effréné sur d'autres fronts confirment, dans le Tiers-monde, le "deux poids, deux mesures" dans les relations internationales, en fonction des intérêts des puissants. Le colonialisme a vécu, mais le néo-colonialisme a encore de belles heures devant lui.

L'apartheid a été vaincu en Afrique du Sud. Cela constitue une des plus belles victoires pour les militants anti-racistes du monde entier. Aujourd'hui, la xénophobie, sous son aspect historique ou sous de nouvelles formes, doit cependant toujours être combattue. Avec la précarisation croissante, il faut rester très vigilant quant aux tentatives de certains de monter les travailleurs les uns contre les autres en fonction de leurs origines.

En définitive, c'est probablement d'Amérique latine que se dégagent aujourd'hui les meilleures perspectives. Ces dernières années, dans un mouvement de balancier de l'histoire, c'est dans ce continent qui a subi les dictatures militaires les plus réactionnaires qu'ont émergé les régimes les plus progressistes. Nous ne pouvons que nous engager pour que dans dix ans, lorsque nous serons amenés à commémorer les 50 ans du 11 septembre 1973, les luttes des progressistes aient convergé, se soient avérées fructueuses, et qu'un nouvel ordre économique et social émerge.

SOUTENEZ-NOUS !

ABONNEZ-VOUS À ENSEMBLE!



- ▶ 15 euros / an: travailleurs
- ▶ 8 euros / an: sans-emploi et étudiants
- ▶ 30 euros / an: organisations
- ▶ Abonnements groupés: contactez notre secrétariat

ADHÉREZ AU COLLECTIF

Vous recevrez le journal et les invitations à nos assemblées générales.

- ▶ 30 euros / an: travailleurs
- ▶ 15 euros / an: sans-emploi et étudiants
- ▶ 60 euros / an: organisations
- ▶ 30 euros / an: petites organisations ou organisations de sans-emploi

Numéro de compte au nom du Collectif Solidarité Contre l'Exclusion:
BE77 068-8922948-42 (BIC GKCCBEBB)
Ajouter en communication: ABO (suivi de l'adresse à laquelle il faut envoyer la revue) ou COTIS, suivant votre choix

Merci à tou(te)s pour votre soutien !

Le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, c'est...

Créé en 1996, le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion: emploi et revenu pour tous (asbl) associe des personnes, des associations et des acteurs syndicaux (dont la CSC-Bruxelles, la FGTB Bruxelles et la CNE) unissant leurs forces pour lutter contre l'exclusion.

Notre préoccupation centrale: renforcer un réseau entre associations, syndicats et citoyens pour analyser, dénoncer et combattre ensemble les mécanismes économiques, sociaux, politiques qui produisent l'exclusion sociale.

Le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion publie depuis sa création un journal trimestriel et s'est particulièrement impliqué ces dernières années dans la défense du droit à l'aide sociale et au chômage.



PLUSIEURS CAMPAGNES SONT EN COURS:

- ▶ Activation des chômeurs: www.stopchasseauxchomeurs.be
- ▶ Pour des CPAS conformes à la dignité humaine: www.asbl-csce.be

SI VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DE NOS ACTIONS VOUS POUVEZ:

- ▶ Faire connaître l'association et son journal à votre entourage.
- ▶ Vous impliquer dans la vie de l'asbl en collaborant au journal, aux actions.
- ▶ Devenir membre et soutenir ainsi pleinement le Collectif (et par là même recevoir le journal).
- ▶ Vous abonner au journal du Collectif.

www.ensemble.be

ÉDITO

- (3)** 40 ans du coup d'État au Chili : la commémoration d'une défaite...
Carlos Crespo

ENSEIGNEMENT

- (29)** Université d'excellence, université de classe!
Renaud Maes

CHÔMAGE

- (6)** Dégressivité accrue : une punition injuste
Aïda Allouache
- (10)** Jeunes en stage d'insertion : attention, contrôle dispo!
Corine Barella
- (14)** Quand la résistance s'organise
Luca Ciccia
- (17)** L'Onem exclut, les CPAS sont les dindons de la farce
Khadija Khourcha
- (18)** Chemin faisant : des chômeurs (se) racontent
Vincent De Raevé
- (20)** Le chômage version Choming out : galère ou chance ?
Denis Desbonnet
- (22)** L'allocation universelle, ce piège grossier
Mateo Alaluf

AUSTÉRITÉ

- (31)** Écoles : la fin des sanctuaires
Michael Verbauwhede
- (33)** Période glaciaire pour les salaires
Sébastien Robeet

INTERNATIONAL

- (35)** Grèce : Mamadou, la voix des sans-voix
Denis Desbonnet
- (38)** Chili : 40 ans après le coup d'état militaire, l'espoir
Sergio Rojas
- (40)** Espagne : chronique d'un désastre annoncé
Jérôme Duval et Fatima Fafatale

ÉNERGIE

- (24)** Progressive, vraiment, la nouvelle tarification wallonne ?
Paul Vanlerberghe
- (27)** La Maison de l'énergie, au service de tous les Bruxellois
Evelyne Huytebroeck

ILS BOUGENT

- (41)** Tactic-informatique : un ordi à bas prix
Isabelle Philippon

DIVERS

- (43)** Front commun des SDF : 20 ans et toutes ses dents
Denis Desbonnet
- (46)** La lutte contre la pauvreté infantile, version De Block

UNE PUBLICATION DU

Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, Place Loix 7 (bte 27), 1060 Bruxelles. 02/535.93.50.

RÉDACTEUR EN CHEF

Carlos Crespo
(crespoxc@hotmail.com)

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Guéric Bosmans
(Gueric.Bosmans@accg.be)

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Isabelle Philippon
(isabelle.philippon@asbl-csce.be)

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Mateo Alaluf, Aïda Allouache, Corine Barella, Luca Ciccia, Denis Debonnet, Jérôme Duval, Fatima Fafatale, Vincent de Raevé, Daniel Flincker, Evelyne Huytebroeck, Khadija Khourcha, Renaud Maes, Sergio Rojas, Isabelle Philippon, Sébastien Robeet, Paul Vanlerberghe, Michel Verbauwhede

DESSINS

Titom (www.bxl.attac.be/titom)
Stiki (<http://ledessindulundi.site.voila.fr/>)
Manu Scordia (www.manuscordia.blogspot.com)
Les illustrations de Titom ainsi que ce journal sont mis à disposition suivant la licence Creative commons.

MISE EN PAGE

La valeur de X

REMERCIEMENTS

Christian Nauwelaers pour sa relecture attentive

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arnaud Lismond
Place Loix 7 (bte 27),
1060 Bruxelles

Le contenu des articles n'engage que leur(s) auteur(s). Tous les articles peuvent librement être reproduits à condition de mentionner la source.

AVEC LE SOUTIEN DE

La Fédération Wallonie-Bruxelles



Le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion asbl a été reconnu en tant qu'association d'éducation permanente inscrivant son action dans l'axe 3,2; soit la production d'analyses et d'études, diffusées par imprimés et Internet.

Dégressivité accrue : une punition injuste

Pascale, 51 ans voit venir avec angoisse le mois de novembre 2013, date à laquelle ses allocations de chômage seront revues à la baisse. Elle se prépare à agir, à interpeller les décideurs, hommes et femmes politiques, ministres responsables de la chasse aux chômeurs.

Et elle compte le faire d'une façon assez originale : "Je vais repérer leurs maisons et faire un petit circuit entre leurs domiciles. Je vais aller avec mes revendications et poser ma tente dans leur jardins ou devant chez eux."

Maman d'un fils de 19 ans en première année à l'université, Pascale est au chômage depuis un et demi. Elle s'estime discriminée dans sa recherche d'emploi. Elle pense qu'on ne veut plus d'elle à cause de son âge, parce qu'elle "coûte" trop cher. Cela expliquerait tous les refus qu'elle essuie aux offres auxquelles elle postule. "J'offre toutes les compétences requises. Mais à la longue je me demande si ce n'est pas mon âge et le coût du salaire qui bloquent." Cette universitaire, licenciée en criminologie, a travaillé durant vingt ans dans l'associatif non-marchand en tant que chargée de recherche et de projet dans diverses ASBL de formation et d'accompagnement. En ce qui concerne l'accompagnement par Actiris, elle se dit satisfaite de la première étape. Elle a reçu au début de la première année de chômage des chèques langues et des chèques informatiques. Mais elle a vite compris que ce n'est pas

PASCALE ET GABRIELLE SONT DEUX FEMMES, DEUX CHÔMEUSES EN COLÈRE. ELLES ONT TOUT FAIT POUR TROUVER UN EMPLOI. ELLES ONT TOUT CONNU : FORMATIONS, STAGES, PETITS BOULOTS ET PATRONS PROFITEURS. LA DÉGRESSIVITÉ ACCRUE DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE, ELLES LA PERÇOIVENT COMME UNE PUNITION INJUSTE.

Aïda Allouache
CSCE

là qu'elle obtiendrait de l'aide pour trouver un travail. "Un jour, une conseillère d'Actiris m'a clairement signifié que je ne faisais pas partie des personnes prioritaires. Il paraît qu'on leur a donné des instructions pour s'occuper des jeunes non qualifiés : "Vous comprenez, Madame, je ne peux pas chercher des offres d'emploi pour vous." Et ceci, explique-t-elle, "parce que je m'étonnais auprès d'elle de ne pas recevoir d'offres d'emploi de la part d'Actiris". Alors, elle cherche toute seule : dans le Guide social, sur Alterjob et parfois sur Acodev, dans le secteur du développement et de l'éducation au développement. "Je vais rechercher à l'étranger aussi. Ici, en Belgique, je désespère."

Pascale a cherché partout des opportunités de travail : elle a fait le tour des agences intérim en postulant ailleurs que dans sa branche. Elle a décroché des petits boulots dans l'événementiel. Elle a

été caissière chez Manpower et au Salon de l'auto.

UNE ÉPÉE DE DAMOCLÈS

Elle s'est rendue à son premier rendez-vous avec l'Onem avec sa grande farde blanche pleine de lettres et de sollicitations. La facilitatrice lui souhaite bon courage et bonne continuation dans ses recherches. Rendez-vous pour un prochain entretien dans un an. "Le fait qu'ils veuillent vérifier si on ne triche pas, moi, je n'ai rien contre. Quand je suis convoquée par l'Onem, je sais que je peux dormir la nuit précédente. Je vois des gens autour de moi dans la salle d'attente, qui sont à cran et super stressés... Mais moi, je n'ai aucune crainte."

Quant à la dégressivité accrue, elle la vit comme une injustice et une punition. "Je fais tout ce qu'il faut pour trouver du travail, on ne m'en donne pas. Je suis en règle et on me punit, c'est injuste!" Cette

dégressivité qui va lui raboter son allocation de chômage est comme une épée de Damoclès. "J'ai demandé au bureau de pointage, je sais qu'il y a une première dégressivité qui va tomber au mois de novembre 2013. Je ne vois pas pourquoi je dois être sanctionnée, punie. En tout cas, ce n'est pas une dégressivité qui va modifier mon comportement! Non, je cherche du boulot, et j'ai les preuves que je cherche! Quand j'entends que certains demandent l'amnistie fiscale, cela me hérisse. C'est une rupture du contrat social!" Donc, s'indigne-t-elle, si on fait la chasse à la fraude sociale, il faut qu'on chasse aussi la fraude fiscale. "Si on me retire 50 euros par mois - dans le cadre de la dégressivité- ce qui est beaucoup pour moi, je demande qu'un évadé fiscal couvre cette perte de 50 euros. Je compte leur demander de me mettre en lien avec un évadé fiscal. Je n'ai pas besoin



de savoir de qui il s'agit. Moi, je respecte le contrat social, mes impôts sont payés. En tant que chômeuse, je collabore à la Sécurité sociale. Il y en a d'autres qui ne le font pas du tout, ils placent leur argent dans des paradis fiscaux. Ils échappent à l'impôt; et de la sorte, ils rompent le contrat social. Pourtant, quand ces gens vont à l'hôpital, ils bénéficient de tous les bénéfices de la Sécurité sociale. Ces gens n'ont aucun problème, ils ne sont pas punis. Alors que moi, qui ne suis en faute nulle part, je suis pénalisée par la dégressivité." Pour Pascale, notre système politique actuel défavorise clairement les pauvres. "Je n'ai plus du tout la conviction que les personnes qui nous gouvernent sont compétentes. Et ma crainte est qu'ils continuent à faire n'importe quoi!" Alors, elle décide de lutter à sa façon, en allant camper devant les domiciles des ministres qui ont concocté ces mesures contre

les chômeurs. "J'aimerais que l'on comprenne ma situation: je n'ai jamais triché et j'aimerais bien que l'on se rende compte de la situation dans laquelle ces personnes nous mettent." Pascale reconnaît

GABRIELLE, CHÔMEUSE "EXPERTE"

"Dégressivée", Gabrielle, l'a été bien avant la date requise: "J'ai été dégressivée trop tôt, déclaret-elle, dès le début de l'année

panel qui s'offre aux chômeurs: formations, ateliers de recherche active d'emplois, stages divers et variés, cours de langues, salon pour l'emploi, intérim, plan Activa, petits travaux de gardiennage et autres en ALE, etc. Elle est devenue experte du parcours de réinsertion à l'emploi.

"Quand je suis tombée au chômage à 44 ans, raconte-t-elle, j'ai pris le taureau par les cornes comme on dit et j'ai fait tout ce qu'on m'a demandé et offert."

Elle a accepté les emplois précaires et les petits boulots de deux ou trois mois. Elle a connu des patrons qui profitent des aides de l'État pour embaucher quelques mois puis virer sans payer de salaire! Suite à un atelier de recherche active d'emploi, elle a dégoté une place dans une petite chocolaterie qui veut développer une cellule culturelle. Elle fonce sur l'offre, c'est un contrat sous article 123, un emploi pour deux ans →

COMMENT EST-IL POSSIBLE QUE DANS MON PAYS, AVEC UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE ET PLUS DE QUINZE ANS D'ANCIENNETÉ, JE N'ARRIVE PLUS À PAYER MON LOYER?"

que si elle veut bouger maintenant, c'est parce qu'elle arrive dans une situation de précarité intolérable. "Comment est-il possible que dans mon pays, avec un diplôme universitaire et plus de quinze ans d'ancienneté je n'arrive plus à payer mon loyer?"

2013. Quand ils s'en sont rendu compte, ils m'ont reversé ce qu'ils m'avaient enlevé de manière prématurée!" À 50 ans, depuis six ans au chômage, elle estime avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour chercher du travail. Elle a fait l'expérience de tout le

complètement subsidié par la Région bruxelloise. Elle accompagne le patron lors des dîners d'affaires: "À chaque fois il me disait "payez, et et mettez cela en notes de frais". Mais ensuite, il a refusé de mes les rembourser. Au deuxième mois, il m'a retiré 500 euros du salaire!"

Gabrielle s'est plainte à l'Onem, puis à la Région et à la direction d'Actiris, qui s'occupe des subsides. On lui a répondu qu'ils n'avaient aucun moyen d'action! Au troisième mois de travail, elle n'est même plus payée! Carrément! "Je me suis rendue à l'atelier RAE en leur disant, "certes, j'ai trouvé un boulot grâce à vous, mais là, je suis dans la dèche, sans le sou. La dame m'a répondu: "Ah, nous pour nous, tu es à l'emploi, on t'a mise dans une case positive après l'atelier de recherche active d'emploi." Exit donc, je suis déclarée "positive". Elle repart pour un tour de plaintes et dénonciations auprès des syndicats, Région et inspection du travail. Elle découvre qu'elle est la énième chômeuse à passer par cette chocolaterie. "Les patrons formaient un couple infernal qui se cognait dessus dans l'arrière-boutique. Les 4 autres employées asiatiques étaient payées 800 euros par mois pour 6 jours de travail par semaine."

Depuis cette mauvaise expérience,

les petites structures, Gabrielle n'en veut plus. "On est directement en lien avec l'employeur qui a investi son argent. Il y a une pression insupportable. Ils font faire des heures supplémentaires non payées ni récupérées, ils prennent les salaires. J'ai dû prendre un avocat pour me faire rembourser les notes de frais." Et dire que ce patron n'arrêtait pas de pester contre les gens qui profitent du chômage au lieu de venir travailler! Côté formation, elle a aussi été

bien déçue: "J'ai fait une formation longue, avec stage en entreprise et stage à l'étranger. La sélection avait été très stricte, avec un test en anglais. C'était pour un job à l'international, dans le cadre du développement des exportations de la Wallonie désireuse de développer son terreau économique. On nous avait promis qu'en fin de formation 90 % des stagiaires trouveraient du travail. Résultats des courses: 90 % au chômage! Le Forem m'a invité à prendre un coach, à titre personnel!"

"JE ME SUIS FAIT PASSER POUR UN PATRON!"

Gabrielle s'est battue pendant toutes ces six années contre la lassitude et le désespoir. Elle a tenté pour sortir du chômage. Elle s'est même fait passer pour un employeur lors d'un petit-déjeuner d'Actiris réservé aux patrons. "Je me suis déguisée en employeur pour aller assister aux petits déjeuners d'Actiris, je me suis présentée sous un faux nom, pour voir ce que je pourrais en tirer. Dommage qu'ils

veut, car ce n'est pas une obligation - à la suite de ces six mois de formation. La condition pour le chômeur est que cette formation se fasse dans un secteur complètement différent de ses compétences reconnues. Gabrielle, qui vient du monde de la culture, postule dans une boîte d'intérim pour se former en management. "J'ai été voir le patron, en lui disant: "Je vais vous coûter 500 euros par mois, et je vais travailler à temps plein." En fait, il s'agit d'une aide destinée aux petites entreprises qui souhaitent se développer. Une fois l'accord du patron obtenu, Gabrielle doit effectuer toute une série de démarches en vue d'avoir les autorisations de l'Onem et de Bruxelles Formation, qui doivent avaliser le projet. Preuve s'il en est que Gabrielle veut travailler, même en sortant de sa zone de compétence. Diplômée en théâtre de l'UCL, elle a travaillé vingt ans dans ce domaine. D'abord comédienne, puis chargée de projet dans des festivals et compagnies de théâtre et de danse contemporaine. Ce contrat CIP dans une société d'intérim spécialisée dans les plus de 45 ans va très vite virer au cauchemar.

ENCORE UN PATRON PROFITEUR

Dès la fin du premier mois, son allocation de chômage est bloquée. L'employeur, qui reçoit 700 euros d'aides de l'Etat, ne lui reverse pas le forfait de 500 euros auquel elle a droit! Quand elle va réclamer à l'Onem, on lui rétorque qu'elle travaille et donc n'a plus droit à l'allocation de chômage. Elle a beau expliquer qu'elle "travaille" avec les accords l'Onem et de Bruxelles Formation dans le cadre d'un CIP, rien n'y fait. Le pire est que le patron ne la paie pas non plus. Elle devra multiplier appels et plaintes avant d'enfin obtenir un rendez-vous avec la direction de l'Onem. Elle finit par apprendre qu'il y a bien une loi-programme pour le CIP, mais qu'il n'y a aucun arrêté d'exécution. En clair, personne n'est responsable, tout le monde se rejette la

"CONTRAT CIP DANS UNE SOCIÉTÉ D'INTÉRIM: UN VRAI CAUCHEMAR"

ne donnent pas les croissants qui restent aux chômeurs. Car la table est bien fournie." À ce type de rencontre, Actiris explique aux patrons les aides et réductions auxquelles ils ont droit. Parmi toutes ces aides, elle découvre le CIP ^A, qui recoupe une des nombreuses mises au travail directes en entreprise que propose Actiris. Durant ce stage, le chômeur perçoit une rémunération mensuelle forfaitaire en plus de son allocation de chômage. Le chômeur est censé se former dans l'entreprise qui peut l'engager - si elle le

La dégressivité accrue des allocations: mode d'emploi

La réforme du chômage est entrée en vigueur en nombre 2012. La dégressivité des allocations de chômage concerne tant les cohabitants que les chefs de ménage et les isolés. Cette réforme concerne tous les chômeurs, quel que soit leur statut, à un moment ou à un autre, en fonction de leur passé professionnel en tant que salarié. Selon les estimations de la FGFB, 150.000 personnes vont voir leur allocation baisser drastiquement. Le montant de l'allocation a été recalculé à partir de novembre 2012 pour les chômeurs indemnisés. Les allocations des cohabitants vont diminuer, ou ont déjà diminué depuis le 1^{er} novembre 2012. Pour les chefs de ménage et les isolés, cette diminution a dû avoir lieu à partir du 1^{er} mars 2013, selon le passé professionnel.

CE QUI CHANGE

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'allocation de chômage des trois premiers mois égale 65 % de la rémunération plafonnée (au lieu de 60 % précédemment). Le montant de l'allocation diminue ensuite en plusieurs phases, en fonction du passé professionnel.

Après avoir travaillé durant deux ans, le montant minimum s'applique après un an et demi de chômage. Si l'on a travaillé durant onze années, le montant minimum s'applique après trois ans de chômage. Ce montant minimum est égal à:

- 1090 euros pour un chômeur chef de ménage;
- 916 euros pour un chômeur isolé;
- 483 euros pour un chômeur cohabitant.

Si on reprend le travail pendant au moins trois mois, la perception du montant minimum est postposée.



balle. Le syndicat refuse de payer l'allocation non versée par l'Onem, l'employeur, que rien ni personne ne contrôle, fait exactement ce qu'il veut! "En plus, il me demandait de nettoyer les bureaux. Alors que l'accord négocié et validé par Bruxelles Formation stipulait que je devais être formée pour diriger une entreprise!" Gabrielle se retrouve une fois de plus sans le sou, dans une situation kafkaïenne: impossible de démissionner, puisqu'elle serait considérée comme fautive du fait d'avoir quitté volontairement son emploi. Elle retourne chez Bruxelles Formation, leur dire, preuve écrite en mains: "Vous avez avalisé un certain type de travail et regardez, il me demande de faire un autre type de travail, tel le nettoyage des bureaux." Après un mois et demi durant lequel Gabrielle reste sans un sou en poche, l'Onem finit par comprendre le problème et décide de la soutenir en rappelant au syndicat les accords pris en commun

dans le CIP. "Alors, la FGTB m'a déclaré: "Ok, on vous paie si votre employeur ne paie plus la Sécurité sociale" Moi, j'ai répondu "Parfait, je m'en fous à partir du moment où je suis enfin payée!" Le syndicat lui verse son allocation du 1^{er} mois. Mais les choses vont s'envenimer avec l'intervention de l'ONSS, qui l'accuse de travailler au noir et menace de la poursuivre!

ESTER L'ÉTAT EN JUSTICE!

"Là, je pète les plombs. La fin du 2^e mois arrive et le syndicat bloque à nouveau mon allocation chômage à cause de l'accusation de l'ONSS." Pendant ce temps, l'employeur lui mène la vie dure: "On ne me parle pas parce que j'ai refusé de nettoyer. Je suis surveillée à la seconde près dans mes horaires. Cela devient un enfer." A la fin du 3^e mois, elle ne reçoit toujours pas son forfait. Elle réitère au patron sa demande des 500 euros. "Alors là, il sort de sa poche 300

euros et me dit: "Écoute, c'est tout ce que j'ai pour mon week-end, on va partager!" Comme elle ne peut plus continuer ainsi, elle se démène dans des démarches pour sortir du piège de ce CIP. Au vu des documents qu'elle leur présente, l'Onem n'en revient pas non plus du cynisme de ce patron. La direction de l'Onem veut mettre fin à ce CIP. Mais l'ONSS tient à ses poursuites pour travail au noir. "J'en tombe malade! Vraiment." Comme Pascale, Gabrielle estime aussi qu'elle a fait tout ce qu'elle a pu, tout ce qu'on lui a demandé, tout ce que l'on attendait elle. "Je devrais même avoir un diplôme d'excellente chômeuse, voire une augmentation de mon allocation. A 50 ans je veux pouvoir porter plainte contre l'Etat parce que cela fait six ans que je me bats en vain. Je n'ai jamais arrêté de me battre pour tenter de sortir du chômage, et je suis "dégressivée": c'est totalement injuste." ■

ⓐ CIP: La Convention d'Immersion professionnelle est l'une des mesures pratiques de mise à l'emploi des chômeurs.

Jeunes en stage d'insertion : **attention, contrôle dispo !**

C'est une première : l'Onem contrôle des personnes qui ne touchent pas encore le chômage, mais qui pourraient en bénéficier, à condition toutefois que toutes les conditions soient remplies. Parmi ces conditions, le contrôle de la recherche d'emploi ("dispo" pour les intimes). Et cela dans le but avoué, perfide, de retarder de quelques mois l'entrée au chômage des jeunes pour faire des économies budgétaires à hauteur de 61,8 millions d'euros. Concrètement cela conduira – potentiellement – à beaucoup, voire énormément, d'évaluations négatives car toutes les allocations d'insertion se situent sous le seuil de pauvreté (la plus basse 266,5 euros/mois, la plus élevée 1.105,78 euros/mois). De plus en plus de jeunes émargent déjà au CPAS et y resteront tout au long du stage d'insertion. Au 31 août 2013, le Forem dénombre 24.771 jeunes en stage d'insertion en Wallonie et Actiris en compte 6.301 à Bruxelles. Selon une étude du Forem, il faut cinq mois, en moyenne, pour s'insérer dans l'emploi, mais de grandes disparités apparaissent entre les moins et les plus qualifiés et, plus encore, entre les Belges "de souche" et ceux d'origine étrangère. Les offres d'emploi diminuent, même en intérim, et aucun prévisionniste, pas même l'Onem, ne s'attend à une reprise imminente dans un avenir proche, malgré la pléthore d'aides à l'embauche, dont l'Activa prolongé aux moins de 27 ans. Désormais, le jeune sera évalué par l'Onem aux 7^e et au 11^e mois du stage d'insertion professionnelle. Pour que s'ouvre la "voie

ILS VIENNENT DE TERMINER LEURS ÉTUDES ET SONT EN STAGE D'INSERTION, COMME ON DIT. APRÈS UN AN, ILS DEVRAIENT TOUCHER DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE. EN RÉALITÉ, UNE SÉRIE D'EMBÛCHES VONT SE DRESSER SUR LEUR CHEMIN. CAR L'ONEM ENTEND FAIRE DE NOUVELLES ÉCONOMIES SUR LE DOS DES PLUS PAUVRES.

Corine Barella
(actu.chomage.be/info)

royale" du chômage en insertion (sic), il devra récolter deux évaluations positives des preuves qu'il fournira de sa recherche d'emploi. Ⓜ

LA DÉFENSE SYNDICALE HORS-JEU ?

Contrôler les jeunes avant même qu'ils soient admis au chômage est machiavélique car cela met les syndicats quasi hors jeu. Auparavant, il n'était pas nécessaire de s'inscrire dans un des organismes de paiement (CAPAC gratuit, ou syndicats, payant) tant qu'on n'était pas indemnisé par l'Onem. Seuls les syndicats offrent une défense syndicale à l'Onem. Conscient que cela porte atteinte aux droits de la défense du chômeur, l'Onem informera le jeune, dans son tout premier courrier, du fait qu'il peut s'inscrire dans un syndicat et bénéficier de la défense à l'Onem comme au Tribunal du Travail. Le Forem s'engage, lui aussi, à diffuser l'information. La nouvelle législation autorise en outre que toute personne (un parent par exemple, ou un délégué syndical ou un avocat) puisse assister à l'entretien Onem à la

demande du jeune. Les syndicats n'ont aucun moyen de prévenir ou informer le jeune de ce qui l'attend : ils n'ont pas ses données de contact. Le rôle essentiel de l'accompagnateur syndical est de faire notamment valoir les difficultés sociales, financières ou autres que connaît le chômeur et qui entravent sa capacité à se consacrer à chercher activement un emploi quand il a une kyrielle de problèmes à résoudre d'abord.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi chez Actiris ou au Forem (ou encore auprès de l'AD ou du VDAB) après le 31 juillet 2013 sont concernés. La mesure n'est pas rétroactive, c'est pourquoi la ministre De Coninck s'est empressée de la faire publier fin juillet pour que les chômeurs qui démarrent leur stage d'insertion en août 2013 soient concernés. Il faut savoir que, si l'Onem contrôle, Actiris à Bruxelles, le Forem en Wallonie, ADG en Communauté germanophone et VDAB en Flandre, "accompagnent" la recherche d'emploi ou de formation des jeunes privés d'emploi. Ces orga-

nismes communiquent néanmoins à l'Onem des données qui peuvent conduire à perdre le droit au chômage. Il est donc impératif de répondre aux offres d'emplois obligatoires qu'ils envoient (même si on ne correspond pas au profil, qu'on n'aime pas la fonction ou le salaire), de répondre à toutes les convocations liées au suivi de la recherche d'emploi. Bref, il faut collaborer activement.

L'ONEM INFORME, LA PROCÉDURE COMMENCE

Actiris et le Forem informent l'Onem des nouveaux inscrits comme demandeurs d'emploi. L'Onem prend alors le relais, envoie une lettre d'information au demandeur d'emploi qui s'est inscrit, et en informe Actiris et le Forem (ou l'ADG ou le VDAB). La lettre est supposée informer sur les démarches attendues, mais est généralement très vague (la brochure est téléchargeable sur onem.be).

La procédure de contrôle peut alors démarrer. L'Onem a fait démarrer la procédure de contrôle dispo un mois après l'inscription comme demandeur d'emploi pour

SI VOUS ÊTES UNE JEUNE TRAVAILLEUSE ENCEINTE & EN STAGE DE FORMATION DANS L'ARMÉE



PEUT-ÊTRE AUREZ-VOUS LA CHANCE D'ÉCHAPPER AUX CONTRÔLES

avoir le temps de recevoir l'info de la part d'Actiris ou des autres organismes sur l'inscription. Il contacte ensuite le jeune et lui signale qu'il est concerné par la procédure de contrôle, laquelle démarre un mois après son inscription. Tant que le jeune n'en a pas été informé, la procédure ne démarre pas. Le jeune dont le stage a démarré le 1^{er} août devrait avoir reçu, avant le 1^{er} septembre, l'information de l'Onem. Mais il se peut que l'Onem ait du retard. Ce sont les aléas des mesures précipitées dont De Coninck a le secret, et qui oblige l'Onem à suivre une cadence intenable de mise en œuvre (c'est consternant de voir avec quelle diligence l'Onem se dévoue à travailler contre la montre pour in fine nuire aux jeunes chômeurs). Une fois la lettre de convocation de l'Onem, envoyée par lettre simple,

le rendez-vous a lieu au plus tôt dans les dix jours qui suivent, mais rien n'est moins sûr, car, fait rarissime, l'Onem prévoit du retard et le signale dans sa feuille info. En clair, si les délais de contrôle ne sont pas respectés par la faute de l'Onem, le jeune sera admis en retard mais percevra rétroactivement ce à quoi il a droit en allocation d'insertion.

COMMENT ÉCHAPPER - TEMPORAIREMENT - AU CONTRÔLE DISPO À L'ONEM ?

- Travailler depuis au moins un mois.
- Habiter avec un Belge dans les forces armées stationnées à l'étranger.
- Être en stage à l'étranger, validé par le directeur du bureau régional de l'Onem dont on dépend.

- Suivre un accompagnement à la création de son emploi d'indépendant avec octroi du prêt chômeur.
- Être enceinte et dans la période couverte par l'interdiction de travailler (16-18 semaines max).
- S'installer comme indépendant à titre principal.
- Être volontaire dans les forces armées.
- Être en stage de transition. Une fois la raison temporaire qui permet de se soustraire au contrôle expirée, l'Onem relancera la machine administrative.

COMMENT ÊTRE ÉVALUÉ POSITIVEMENT D'OFFICE ?

Alors que c'est la privation d'emploi qui est à l'origine de l'inscription au chômage des jeunes (et non leur fainéantise), travailler un nombre minimal de jours est le seul moyen "d'être bien vu". C'est une façon de

tordre le cou au droit au chômage sur base des études tel qu'il fut pensé à l'origine justement pour donner un revenu aux jeunes qui ne trouvaient pas d'emploi. C'est plus pervers d'instaurer une forme de loterie du droit au chômage si on "fait bonne impression" à l'Onem que de définir des critères objectifs comme un nombre de jours de travail salariés minimum. Dans les deux cas, c'est inique puisqu'il n'y a pas d'emploi pour la majorité de ceux qui en demandent.

- 1 évaluation positive = 104 jours de travail salarié (un an de chômage = 310 jours) pendant les 14 mois qui précèdent l'ouverture du droit au chômage (hors travail étudiant car aucune cotisation sociale ONSS n'est versée à la Sécu).
- 2 évaluations positives = 208 jours de travail salarié pendant

les 14 mois qui précèdent la date d'entrée aux allocations d'insertion (hors travail étudiant).

- Si les situations suivantes durent 4 mois ininterrompus = 1 évaluation positive/8 mois ininterrompus = 2 évaluations positives.
- La cohabitation avec un Belge dans les forces armées stationnées à l'étranger.
- Suivre un accompagnement à la création de son emploi d'indépendant avec octroi du prêt chômeur.
- Être indépendant à titre principal
- Être engagé volontaire à l'Armée.
- Si elle dure minimum 4 mois de manière ininterrompue : une formation reconnue par Actiris ou le Forem. Un stage de transition professionnelle = 1 évaluation positive.

ABSENCE À LA CONVOCATION : ÉVALUATION NÉGATIVE D'OFFICE

Se présenter à l'entretien est obligatoire. Il faut un motif valable : par exemple, travailler, être malade, et en attester par recommandé avec accusé de réception à l'Onem, pour ne pas risquer l'évaluation négative d'office. Quand le chômeur ne se présente pas la première fois, il reçoit une seconde convocation, par recommandé cette fois. Il faut réagir dans les plus brefs délais pour s'excuser avec motif ou demander un report à une date ultérieure, endéans les 15 jours, ou signifier qu'on n'est pas concerné car dans une des situations précitées. Sauf cas de force majeure, la justification de l'absence doit être communiquée au plus tard la veille du jour de l'entretien.

EN TÊTE-À-TÊTE À L'ONEM

"Dans l'évaluation de vos efforts, il est tenu compte de votre situation spécifique, c'est-à-dire notamment de votre âge, de votre niveau de formation, de vos aptitudes, de votre situation sociale et familiale, de vos possibilités de déplacement et d'éventuels éléments de discrimination dont vous pourriez être la victime. La situation du marché de l'emploi dans la sous-région où vous habitez est également prise

en considération pour évaluer vos efforts." Cette explication rassurante est fallacieuse.

Sans vouloir créer de parano généralisée, l'Onem fonctionne dans une logique de "traque à la fraude" et n'accorde que peu de crédit aux déclarations sur l'honneur du chômeur (alors qu'il pourrait déclarer sur l'honneur chercher activement un emploi, point). L'Onem préfère les preuves sur papier, le "bureaucratiquement correct" un classeur reprenant chronologiquement les copies des lettres envoyées par courrier ou courriel, et les réponses reçues en retour (l'Onem sait que les employeurs ne répondent pas mais elle n'en fait pas grand cas), copies des enveloppes avec timbre; un carnet de relevés téléphoniques, date, noms des personnes, et nom de l'entreprise à l'appui. Le problème c'est que même si le chômeur est de bonne foi, on ne peut pas dire à l'avance ce qui sera considéré comme un effort "adéquat" et "suffisant" dès lors que la pénurie d'offres ne constitue pas une excuse valable à la pauvreté de la recherche, alors que ce serait pourtant le reflet de la réalité. C'est parce que l'Onem suspecte systématiquement le chômeur de frauder que celui-ci doit montrer patte blanche et c'est source d'angoisse de ne pas avoir de preuves papiers pour le sans emploi qui doit tout prouver à une administration qui cherche la faute, quand les patrons, eux, n'ont aucune obligation de répondre ni même de fournir des attestations



pour des examens, entretiens d'embauche voire candidatures spontanées. Même quand ça ne leur coûte rien, l'accusé de réception automatique par courriel, n'est fait par personne, pas même les agences d'intérim.

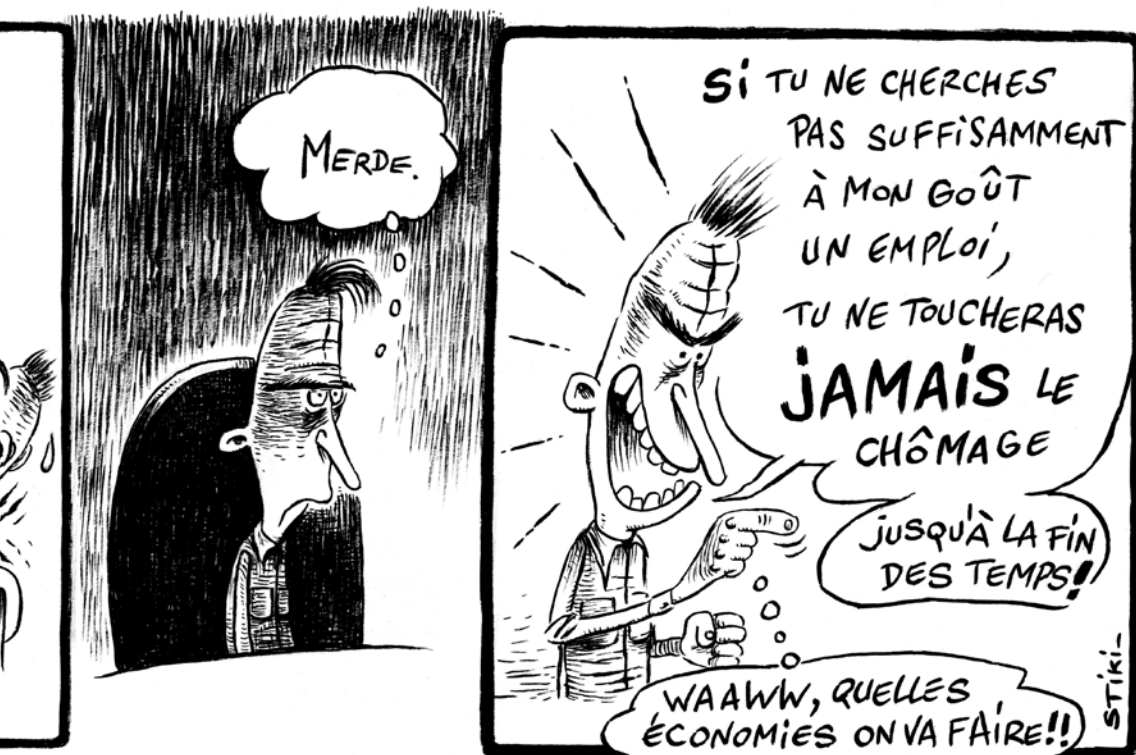
Il faut savoir en outre que l'Onem met sous contrat les chômeurs indemnisés qui ont moins de 4 recherches d'emploi par mois. Autant dire qu'il faut faire mieux, c'est un conseil, et viser 8 envois de CV ou démarches par mois minimum.

L'Onem devrait tenir compte de ce que vous ne savez pas faire

(envoyer des CV par courriel ne doit pas être exigé d'un jeune qui n'a ni internet, ni ordinateur, ni formation en bureautique). Il est indispensable de s'inscrire dans au moins une agence d'intérim. Il vaut mieux que la recherche d'emploi ne soit pas concentrée sur un moment du mois, elle doit s'étaler sur chaque semaine, et montrer de la diversité, donc postuler en dehors de son métier de base. Il ne faut pas hésiter à envoyer des candidatures spontanées aux entreprises d'autres secteurs. Attention, il ne faut pas non plus postuler comme frigoriste ou boucher si

Allocations d'insertion au 01/09/2013

MONTANT MENSUEL DES ALLOCATIONS D'INSERTION AU 1/9/2013 (en euros) /ONEM				
AGE	CHEF DE MENAGE	ISOLE	COHABITANT	COHABITANT 2
- DE 18 ANS	1.105,78	314,34	266,50	282,36
18-20 ANS	1.105,78	493,74	425,36	453,44
21 ANS ET +	1.105,78	817,96	425,36	453,44
SEUIL DE PAUVRETE (1 adulte + 1enfant)		1.300,00	1000	
chiffres 2012				
MONTANT MENSUEL DU REVENU D'INTEGRATION AU 1/9/2013 (en euros) /CPAS				
	CHEF DE MENAGE	ISOLE	COHABITANT	
	1089,82	817,36	544,91	
sources: ONEM - SPF Intégration sociale - SPF Economie actu chômage.be/info				



on a un diplôme de puéricultrice : l'Onem pourrait tiquer : "En cas de doute sur l'exactitude des informations communiquées par le jeune travailleur, le directeur peut vérifier les déclarations et documents présentés, conformément aux dispositions de l'article 139." Continuer à se former est bien vu, surtout via les organismes reconnus (qui octroient la dispense de chercher du travail pendant la formation). Très courues, ces formations-là sont victimes de leur succès et sélectionnent par entretien de motivation (totalement subjectif) et des tests, une "élite" de chômeurs (souvent les "faciles à caser").

ÉVALUATIONS : DE 6 MOIS EN 6 MOIS, JUSQU'À L'INFINI...

Le jeune sans emploi sera convoqué d'office au 7^e et au 11^e mois du stage d'insertion. Il doit obtenir deux évaluations positives donc idéalement, les deux premières évaluations, mais rien ne dit qu'il y arrivera...

À noter qu'entre les deux contrôles, il n'y a que quatre mois d'écart. Ce serait plus facile à expliquer si les 6 mois se suivaient

de manière linéaire, comme des mois calendrier : ce n'est pas le cas. Chaque date (soit le contrôle au 7^e mois et le contrôle au 11^e mois) fonctionne en parallèle, sera reprogrammée tous les 6 mois à l'infini, et jusqu'à ce que l'évaluation soit positive.

Exemple concret : l'inscription comme demandeur d'emploi a démarré le 1^{er} août, la période soumise au contrôle dispo a donc débuté un mois plus tard, soit le 1^{er} septembre 2013. Le 1^{er} contrôle devra être programmé six mois plus tard, soit en février 2014, et le contrôle au 11^e mois aura lieu en juin 2014 (si l'Onem n'a pas de retard).

À chaque fois le contrôle se fait de date à date, sauf si l'Onem ne rend pas sa décision le jour du contrôle mais décide plus tard. C'est le jour où la décision est communiquée qui définira à quelle date, six mois plus tard, le contrôle suivant aura lieu, en cas d'évaluation négative. Dans un scénario idéal, dans notre exemple où le stage d'insertion débute le 1^{er} août, le jeune récolte deux évaluations positives coup sur coup et est indemnisé à partir du mois d'août 2014.

Dans un scénario moins favorable, le jeune reçoit une évaluation négative en 1^{ère} instance (au 7^e mois). Il subira donc 3 contrôles avant d'avoir les 2 évaluations positives et ne commencera à toucher du chômage qu'en septembre 2014. Là l'économie réalisée par l'Onem n'est que d'un mois.

Si par contre le jeune est négativement évalué en 2^{de} instance, soit au 11^e mois, le retard d'entrée au chômage sera plus important : il ne sera indemnisé qu'à partir de janvier 2015, soit 6 mois d'économie pour l'Onem. Même chose s'il a deux évaluations négatives au 7^e et au 11^e mois.

Dès que le jeune aura obtenu 2 évaluations positives, alors son indemnisation débutera et les modalités du contrôle dispo changeront : il passera dans le contrôle dispo décrit dans l'édition précédente ③.

Vu la faiblesse de l'allocation d'insertion couplée au fait que la majorité des jeunes seront sans doute cohabitant (avec les allocations les plus basses), si l'Onem veut faire des économies substantielles, les évaluations négatives risquent de se suivre... C'est le scénario du

pire. Un chômeur averti en vaut 2 ! Pour aller contre la décision de l'Onem, il faut introduire un recours devant le Tribunal du Travail endéans les trois mois.

NB : Le but de cet article est de vous expliquer la procédure et comment s'y conformer, pour éviter de vous faire exclure. En aucun cas il ne s'agit de cautionner la chasse aux chômeurs. ■

① Arrêté royal daté du 17 juillet 2013 publié au Moniteur belge du 29 juillet 2013.

③ Avez-vous droit à des allocations après les études - feuille info de l'ONEM en ligne http://www.onem.be/D_Opdracht_W/Werknemers/T35/InfoFR.pdf

Sources : - Feuille info de l'ONEM T144 sur le contrôle dispo des bénéficiaires de l'allocation d'insertion http://www.onem.be/D_Opdracht_W/Werknemers/T144/InfoFR.pdf.

- Service chômage fédéral de la FGTB Outil : calculer votre stage d'insertion en ligne sur onem. be <http://www.rva.be/Application/CalculStageInsertionPro/Simulation.aspx?lang=fr>.

Forem : <http://www.leforem.be/particuliers/conseils/profil/jeunes.html>.

Actiris : http://www.actiris.be/Portals/37/Documents/FR/starter_kit_FR.pdf.

Arbeitsamt der DG http://www.adg.be/fr/desktopdefault.aspx/tabid-3754/6683_read-39205/

VDAB : <http://www.vdab.be>

Réseau bruxellois des Chômeurs : **quand la résistance s'organise**

Mai 2013. Une quarantaine de militants de tous horizons se réunissent dans les locaux du Choc (Chômeurs Occupés), de la Mission Locale de Saint-Gilles. Ce petit collectif d'usagers, bien conscient de ce que les enjeux du chômage bruxellois et la chasse organisée contre eux les dépassent largement, a pris l'initiative d'élargir le processus. Tout avait commencé deux mois plus tôt, en mars, à l'occasion d'un débat organisé par le Choc au CPAS de Saint-Gilles (*lire l'encadré*), sur les dernières mesures fédérales anti-chômeurs. Un débat au cours duquel Thierry Van Campenhout, échevin saint-gillois de l'Emploi, s'est demandé s'il était échevin de l'Emploi ou... du Chômage. Tandis qu'Eric Buysens (FGTB Bruxelles), constatant la situation locale du chômage de masse, appelait les chômeurs à se coaliser pour faire entendre leurs voix.

Message reçu : en avril, des représentants du Collectif

DES MILITANTS VENUS D'HORIZONS DIVERS SE COALISENT AU SEIN D'UN "RÉSEAU BRUXELLOIS DES CHÔMEURS" (RBC) POUR MENER CAMPAGNE CONTRE LA CHASSE AUX CHÔMEURS. C'EST SÛR, ON ENTENDRA SA VOIX AVANT LES PROCHAINES ÉLECTIONS!

/ Luca Ciccia
CSCE

Solidarité Contre l'Exclusion, du Choc, de la FGTB Bruxelles, des Travailleurs Sans-Emploi (TSE) de la CSC Bruxelles, de la Febisp (fédération d'associations d'ISP et d'économie sociale), ainsi que de "Lire et Écrire" invitaient le CSCE à mener une nouvelle expérience de rassemblement des forces progressistes contre les attaques anti-chômeurs. Fort de sa légitimité et de son expérience de lutte par le biais de la plate-forme "stop-chasseauxchômeurs", le Collectif était chargé de rassembler les collectifs de chômeurs existant

en Région bruxelloise pour mener campagne, faire entendre un autre son de cloche, organiser une parole commune et des actions communes, dans une démarche d'éducation populaire.

Et ce sont donc près de 40 militants qui, le 31 mai dernier, ont répondu à l'appel : TSE de la CSC, Centrale Culturelle de la FGTB, Equipe populaire, Vie Féminine, Comité des sans-emploi de Saint-Gilles, Choc, travailleurs sociaux de l'ISP, apprenants de Lire et Écrire, Action Europe, etc. Une salle bondée, un constat de multiplicité d'actions orientées vers un même objectif de défense du droit au chômage, et une envie commune de se coaliser pour mener ensemble campagne contre la chasse aux chômeurs. Pour aller plus loin, un comité de pilotage est alors invité à travailler à la construction de ce Réseau qui se profile à l'horizon...

À l'heure de boucler ce numéro, le comité de pilotage s'était réuni deux fois. L'occasion de définir ses priorités et axes de travail et, déjà, de discuter de quelques perspectives d'action.

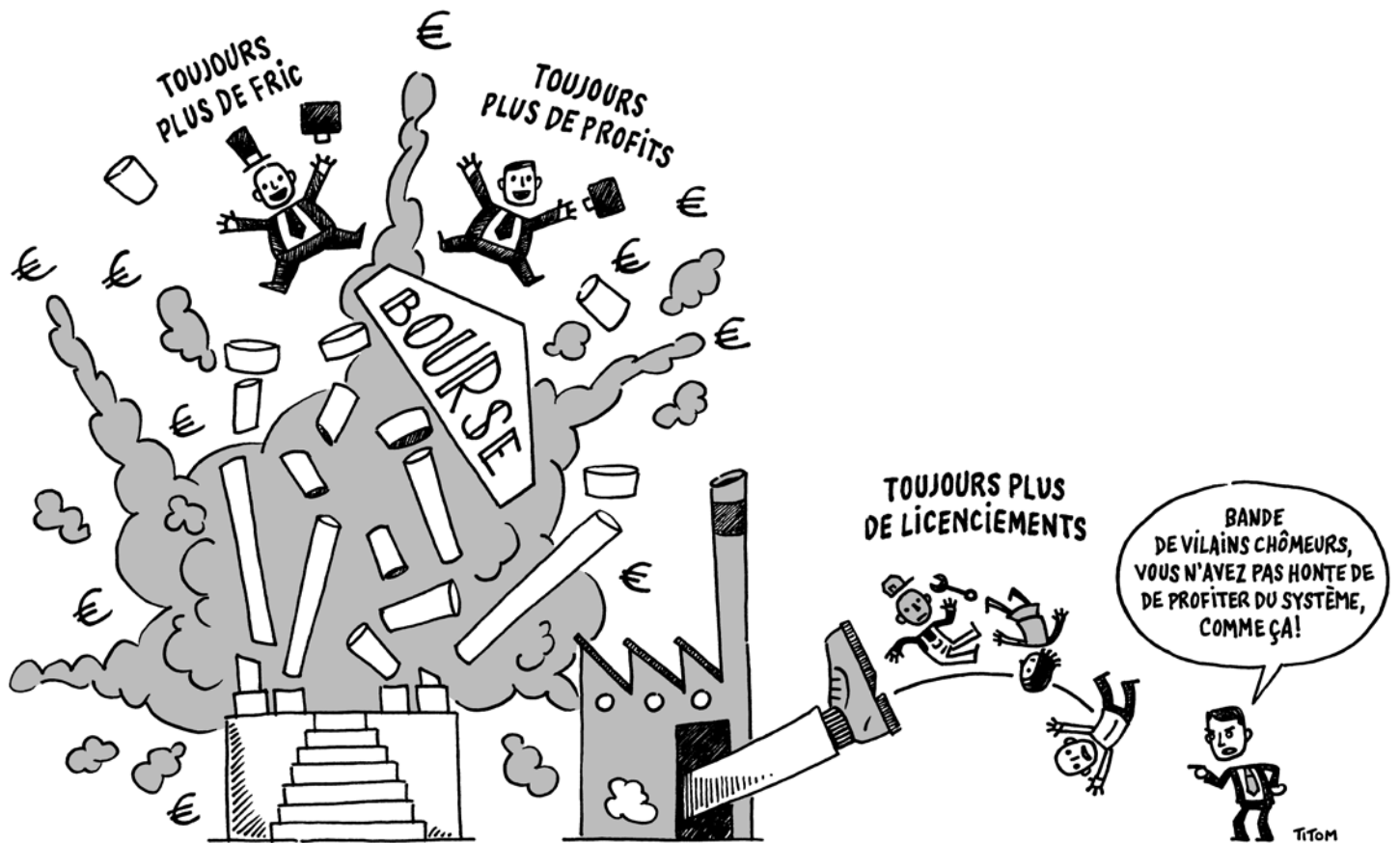
Avant même l'adoption commune d'un manifeste, le Réseau s'est entendu sur des positions et objectifs centraux communs :

- faire entendre auprès de l'opinion, des responsables politiques, des chômeurs et travailleurs un refus des mesures prises à l'encontre des chômeurs, dans la suite de ce qui avait été initié dès 2004 par le biais de la plate-forme "stopchasseauxchômeurs".
- Refus de la politique d'activation dans son principe et dans ses extensions récentes : pas d'emploi, pas de sanction... Refus de la contractualisation de l'allocation de chômage.
- Refus de voir les services d'accompagnement travestis par des objectifs de contrôle. Volonté de voir mieux séparées les activités de contrôle, d'accompagnement, et de sanction. Le lien entre accompagnement et contrôle nuit aux chômeurs et aux opérateurs d'insertion socioprofessionnelle, publics et associatifs.
- Refus de l'atteinte portée contre le stage d'attente, devenu stage d'insertion, qui menace d'exclusion près de 10.000 chômeurs

Les fers de lance du Réseau

Au moment de boucler ce numéro, le Comité de suivi du RBC était composé des :

- Centrale Culturelle Bruxelloise (FGTB)**
- Collectif de chômeurs de Molenbeek (Setca-FGTB)**
- Comité des TSE de la CSC BHV**
- Vie féminine (Bruxelles)**
- Équipes populaires (Bruxelles)**
- Lire et Écrire (Collectif d'apprenants, Bruxelles)**
- Collectif Alpha**
- Comité des sans-emploi de Saint-Gilles**
- Choc**
- Collectif Solidarité contre l'Exclusion**



bruxellois sur base des études d'ici janvier 2015, et qui menace tous les jeunes sortis du "stage d'insertion".

- Refus de la dégressivité des allocations de chômage: exigence d'allocations conformes à la dignité humaine et respectant le principe assurantiel de la sécurité sociale: allocation largement supérieure pour tous (y compris les cohabitants), liée au bien-être.

- Profiter de la campagne électorale pour porter les préoccupations des chômeurs, en ciblant particulièrement les exclusions programmées des jeunes (fin du stage d'attente).

- Promouvoir une réelle politique de plein-emploi, par la réduction collective du temps de travail, une juste évolution des salaires, une promotion de l'emploi qui soit réellement convenable et de qualité. L'activation et la formation ne créent pas d'emploi!

Outre un site internet en construction et un manifeste encore en discussion au sein des différents collectifs, le réseau a également décidé de se faire connaître auprès de Rudy Vervoort, le ministre-pré-

sident de la Région bruxelloise.

Le gouvernement bruxellois a approuvé, fin juin, en première lecture, un projet d'accord de coopération visant à mettre en œuvre les réformes fédérales du chômage: activation renforcée, réforme du stage d'attente devenu stage d'insertion, etc. Le constat est amer: la Région bruxelloise foule donc aux pieds les intérêts de ses habitants, et se met au diapason du fédéral en prenant une part active à la chasse aux chômeurs, y compris en intensifiant le transfert de données d'Actiris vers l'Onem. Dans le même temps, la Région donne son feu vert à une réforme qui fait peser la menace d'exclusion sur près de 10.000 chômeurs bruxellois admis sur la base de leurs études, s'ils n'arrivent à prouver 154 jours de travail d'ici à la fin décembre 2014. Un scandale passé sous silence... que le réseau entend bien dénoncer en profitant du contexte électoral qui approche!

Le Réseau définira son plan d'action en fonction de la réponse qu'il recevra du ministre-président. Certains imaginent rendre une visite

"de courtoisie" aux différents partis bruxellois, organiser un débat pré-électoral, ou encore distribuer des tracts d'informations sur les mesures et annoncer déjà la date d'une marche des chômeurs qui se tiendrait avant les élections de mai 2014. Affaire à suivre... →

Plate-forme contre la chasse aux chômeurs: le combat inachevé

Il y aura bientôt dix ans que se créait la plate-forme www.stopchasseauxchomeurs.be contre la chasse aux chômeurs, à la suite d'un débat d'information organisé par le Collectif Solidarité contre l'Exclusion. Très rapidement, un manifeste commun était adopté, un site créé et, durant plusieurs mois, Yves Martens, l'animateur du Collectif, a mené campagne contre la chasse aux chômeurs, en étroite collaboration avec le groupe de pilotage de la plate-forme. Publications d'analyses, communiqués de presse, actions lors de meetings électoraux, manifestations, proposition de loi, questions parlementaires, investissements massifs dans tous les lieux de débats ont fait en sorte que l'activation des chômeurs ne passe pas inaperçue. Et que l'activation soit comprise pour ce qu'elle est: une machine à exclure. Plusieurs milliers de signatures de soutien, et des dizaines d'associations et d'organisations syndicales ont soutenu les actions de la plate-forme. Celle-ci n'a malheureusement pas pu atteindre son objectif, le combat reste donc à mener...

Les chômeurs de Saint-Gilles: une équipe de Choc

Pourquoi les demandeurs d'emploi – qui, pour la plupart, cherchent activement du travail – doivent-ils payer le prix de la crise et des mesures d'austérité, alors qu'il n'y a de toute évidence pas assez de travail pour tous? Même les chiffres officiels le confirment: selon Actiris, il y a en moyenne 1 offre d'emploi pour 12 demandeurs d'emploi à Bruxelles. À quoi riment donc ces mesures d'activation aveugle, alors que moins de 10 % des chômeurs auront la chance d'être engagés? La réponse à cette question est simple: la Belgique, comme nombre d'autres pays européens, veut faire payer au peuple les erreurs de certains, et épargner les plus fortunés.

Face à cette évidence, le Collectif Choc ("Chômeurs Occupés") se mobilise. Il rassemble des chômeurs saint-gillois en lutte contre la chasse aux chômeurs qui sévit actuellement en Belgique et ailleurs. Le Choc a déjà quelques actions à son actif. En juillet dernier, au moment des soldes, ses militants se sont rendus Rue Neuve, pour organiser une "vente de chômeurs au rabais", façon marché aux esclaves.

Une action... choc, qui a surpris, choqué, et attiré les médias. Il est important que le grand public soit informé et, pour ce faire, rien de tel que des actions-choc. C'est dans cette même optique, histoire de remettre les pendules à l'heure, que le Collectif s'invitera à des événements *mainstream* liés à l'emploi.

Mais ne nous y trompons pas: l'idée n'est pas de se limiter à des opérations de com agressives et spectaculaires, façon Femen, mais bien d'attirer l'attention du plus grand nombre sur des problèmes généralement ignorés. Telle l'expulsion programmée, à l'horizon 2015, de 10 000 chômeurs bruxellois en allocation d'insertion, suite à la réforme du stage d'attente. Ou encore, le peu prometteur programme européen "garantie jeunesse" qui, derrière ses vœux pieux, cache des cadavres comme une accélération considérable du processus de contrôle et de sanction des jeunes au sortir des études.

Le Choc développe également des activités plus conviviales, qui favorisent la cohésion sociale, la vie de quartier et le dialogue interculturel. Au programme, culture et

divertissement, deux armes redoutables lorsqu'elles tombent entre de bonnes mains! C'est ainsi que le Collectif participera à une pièce de théâtre-action sur le thème du chômage, les 29 et 30 novembre prochain au Pianofabriek, aux côtés de la compagnie de théâtre Ras El Hanout. La pièce met en scène des récits de vie, des histoires parfois rocambolesques vécues par les chômeurs dans le grand carrousel institutionnel, et le public sera invité à leur inventer d'autres fins.

Par ailleurs, les membres du Collectif ont mis en place des petits déjeuners conviviaux, gratuits et ouverts à tous, pour susciter les échanges informels et favoriser les discussions autour d'une tasse de café et d'un croissant. Sans oublier le Parcours Diversité de Saint-Gilles, en décembre prochain: le Choc sera à l'auberge espagnole qui clôturera le festival, bienvenue à tous. Pour toute information complémentaire sur les réunions du Collectif, ses actions et ses activités: Collectif Choc 0494/35.69.52

Êtes-vous comme nous?

Yanic Samzun (Présence et Action Culturelles) et Jean-Michel Charlier (Équipes populaires)

Surpris, inquiets, révoltés? Surpris de constater à quel point la plupart d'entre nous se satisfont des amalgames. Inquiets de voir avec quelle facilité on colporte des idées reçues, qui reçoivent en retour cautionnement et encouragement. Révoltés d'observer que tout cela fait son petit bonhomme de chemin dans l'esprit de tout un chacun, et finit par faire injustement triompher la suspicion, l'intolérance, le rejet. À force de perdre son regard critique et de se contenter de réponses simples, la majorité finit par penser qu'au fond, si les chômeurs en sont là, c'est qu'ils le veulent quand même bien un peu. On a tous entendu parler sans jamais la rencontrer de cette "femme de notaire ou de médecin qui perçoit des allocations de chômage depuis des années" de de ces "jeunes que cela arrange bien d'être payés à ne rien faire", voire encore – et ceux-là ils cumulent!- de ces étrangers qui quittent leur pays pour avoir des allocations ici". A l'inverse de "ceux qui se lèvent tôt pour travailler et pour qui il faut se battre!". Résultat, les mesures politiques prises à l'encontre des



PHOTO CHRISTOPHE SMETS

chômeurs (on "active", on "responsabilise", on réduit les allocations) trouvent écho et légitimité auprès des citoyens. La machine écrase avec le consentement du plus grand nombre.

En menant cette campagne de sensibilisation (voir 3e de couverture), Présences et Actions Culturelles (PAC) et Les Équipes Populaires, deux mouvements d'éducation permanente, ont au contraire voulu casser cette image unique du chômeur. En partant à la rencontre d'une dizaine de témoins, ce sont au contraire des réalités bien différentes que nous avons voulu faire percevoir. Chaque chômeur a son histoire, ses accidents de vie, son parcours singulier. Le chômeur, c'est peut-être moi demain. Ou c'est moi hier. Ou c'est mon fils ou ma fille. Mon meilleur ami ou ma voisine.

Quand le travailleur d'Arcelor-Mittal ou de Ford Genk perd son emploi, il fait à juste titre l'objet des plus vifs soutiens de la population, très souvent solidaire. Mais que pensera de lui cette même population six mois plus tard?

Aujourd'hui, on a le sentiment que la machine s'emballe et devient folle. On en vient même à la rage dénonciatrice! L'administration publique (Service d'information et de recherche sociales/SIRS) crée un site internet où l'on pourra dénoncer la fraude sociale, et particulièrement l'allocataire social qui travaillerait au noir... C'est évidemment lui la cause des difficultés budgétaires de la Belgique! Et, clou de ce mélodrame, la RTBF a envisagé une émission de télé-réalité dont les chômeurs "coachés" par des spécialistes de la recherche d'emploi seraient les acteurs. Car il va bien sûr de soi que, quand on le veut, on peut! Fort heureusement, le projet semble avoir disparu sous la pression des nombreuses réactions qu'il a suscitées. En quoi tout cela va-t-il modifier d'un iota la réalité d'un chiffre? Pour 5 chômeurs au grand minimum, un seul emploi vacant... Ne nous trompons pas d'adversaire! Les chômeurs ne sont pas responsables du chômage...

Les Communes, dindons de la farce ?

LA POLITIQUE D'EXCLUSION DES CHÔMEURS ET DE DÉGRESSIVITÉ DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE A DES EFFETS DRAMATIQUES SUR LES COMMUNES.

Khadija Khourcha
CSC

Quels effets auront, sur les CPAS, la politique de dégressivité des allocations de chômage et d'exclusion des chômeurs? Les militants interpellent, à ce propos et depuis le printemps dernier, les collègues des Bourgmestres et échevins des différentes Communes bruxelloises. Par ces temps de limitations budgétaires et de paupérisation d'un public déjà très précarisé, cette politique de réduction des allocations de chômage affecte directement les matières et les compétences communales. Elle risque de grever la politique communale dans son ensemble, alors que les marges de manœuvres budgétaires sont déjà extrêmement limitées. Depuis 2004, déjà, les sans-emploi doivent régulièrement répondre à des convocations de l'Onem pour prouver qu'ils font suffisamment d'efforts pour chercher un emploi et se réinsérer. Plutôt que de mener à un emploi, cette politique a surtout eu comme conséquence de rendre les demandeurs d'emploi secrétaires de leur propre recherche, accumulant les papiers et les dossiers. Les demandeurs et demandeuses d'emploi belges constituent le groupe social le plus contrôlé; une récente enquête d'Eurostat a démontré qu'ils sont aussi les plus actifs en Europe. Parallèlement, entre 2000 et 2010, le nombre de demandeurs d'emploi en Belgique est resté presque identique, et ce malgré les réductions de cotisations de

COMMENT DIMINUER LES CHIFFRES DU CHÔMAGE... ET DE LA PAUVRETÉ



sécurité sociale accordées aux entreprises et les différents plans d'embauche.

JEU DE DUPES

D'aucuns veulent nous faire croire que c'est en diminuant les allocations que les 400.000 emplois manquant actuellement seront créés, comme par magie. Nous ne sommes pas dupes: avec les mesures de dégressivité accrue, le chef de ménage et sa famille, les isolés et les cohabitants devront parfois vivre avec une allocation jusqu'à 30 % en dessous de la norme européenne de pauvreté. Il s'agit donc d'une mesure de paupérisation massive. Sans parler de l'exclusion de l'allocation d'attente, qui a été rebaptisée "allocation d'insertion" et qui est non seulement limitée dans le temps, mais également plus difficilement accessible (lire en p.12). Alors que les loyers à Bruxelles sont souvent prohibitifs, les diverses sanctions qui touchent les chômeurs peuvent les "tuer" socialement, en les précipitant dans la précarité et la marginalité. À cette perspective d'hécatombe sociale, il faut ajouter, à partir du

1^{er} janvier 2015, les exclusions via la limitation des allocations d'insertion. Selon nos estimations, ces exclusions concerneront 14.000 Bruxellois. Il faudrait ajouter, pour être complet, les exclusions liées à la transmission d'informations d'Actiris vers l'Onem, et celles liées aux évaluations durant le stage d'insertion.

L'assurance chômage est un pilier essentiel de la sécurité sociale, l'héritage de luttes antérieures. Elle organise la solidarité entre les travailleurs, entre les régions et oblige les employeurs à offrir au moins une rémunération et des conditions de travail minimales. Les sections locales de la CSC disent "non" à ceux qui prétendent que le problème du chômage, c'est le chômeur lui-même. Les sections locales de la CSC disent "non" à des mesures qui visent à précariser davantage les demandeurs d'emploi et à les transférer vers l'aide sociale des CPAS afin de modifier artificiellement les chiffres du chômage et réduire la solidarité interpersonnelle organisée au plan national par la sécurité sociale.

DES QUESTIONS ESSENTIELLES...

Depuis des mois, donc, les sections locales de la CSC interpellent donc les responsables communaux, et ce afin d'obtenir des réponses à trois questions essentielles:

- 1- Quel est le nombre de personnes qui arrivent au CPAS avec une demande sociale suite à une sanction ou à une exclusion Onem? En effet, tant que nous ne pouvons pas en mesurer l'ampleur, nous ne pouvons mener une politique efficace en matière d'emploi et de lutte contre la pauvreté...
 - 2- Comment le CPAS va-t-il faire face à l'explosion des demandes?
 - 3- En ces temps de crises multiples où l'État cherche par tous les moyens des économies, quelle est la position du Conseil communal face à la revendication de la CSC en faveur d'un impôt sur les grosses fortunes?
- Les militants de la CSC entendent bien recevoir des réponses à ces questions. Nous vous en ferons part dans une prochaine livraison d'*Ensemble!* ■

Les chômeurs (se) racontent

PRÉFACE

Paul Hermant: "Voici des gens qui d'ordinaire sont écrits. Mal, le plus souvent car la désinvolture aussi a gagné l'écriture. Mais enfin, de temps à autre, on les retrouve écrits dans un journal ou alors parlés dans une radio ou télévisés sur un écran. Voici donc des gens médiatisés. En de rares moments, ils baissent. Le plus souvent, ils augmentent. Parfois aussi ils explosent.

Car ces gens-là, personne ne s'y trompe, ne sont pas vraiment des gens, mais plutôt des chiffres. Ils n'ont pas de noms non plus et pas de prénoms. Et s'ils sont quelque part, c'est "au chômage", territoire indistinct seulement balisé d'activités ou bien de formations ou bien

LE LIVRE *CHEMIN FAISANT* MÉRITE LE DÉTOUR! CET OUVRAGE, REMARQUABLEMENT ILLUSTRÉ, SUIT LE PARCOURS DES MEMBRES DE LA COMMISSION RÉGIONALE DES TRAVAILLEURS SANS EMPLOI DU LUXEMBOURG, VIA DES TEXTES RÉDIGÉS PAR LES PROTAGONISTES DE CETTE EXPÉRIENCE MILITANTE INÉDITE.

/ Vincent de Raeve
(CTSE-Luxembourg)

de dégressions: impossible de s'y retrouver.

Un jour, je les ai rejoints dans une marche qu'ils faisaient. Et j'ai vu ce territoire faire mouvement. J'ai entendu les bruits que les pas faisaient. J'ai regardé le chemin qu'ils foulait et j'ai parfaitement

vu qu'ils se déplaçaient, c'est-à-dire qu'ils changeaient de place. Marcher, ce n'est pas aller d'un point à l'autre, c'est aller de l'autre à l'autre, point.

Si vous marchez pour vous rendre au magasin, vous ne marchez pas, vous allez au magasin. Marcher,

c'est comme écrire. Si vous écrivez en sachant véritablement quoi écrire, vous n'écrivez pas, vous rédigez.

Le livre *Chemin faisant* qui est un livre d'immense liberté va surprendre alors ceux qui parlent de, ceux qui parlent sur, ceux qui parlent fort ainsi d'ailleurs que ceux qui vont au magasin. Car voilà, c'est tout simple: ce livre est un livre d'écrivains. J'espère qu'il va marcher."

Des chômeurs militants

La Commission Régionale des Travailleurs Sans Emploi du Luxembourg (CRTSE) est un groupe de chômeurs militants qui a vu le jour en janvier 2009. Cette assemblée a été créée et est soutenue par le Centre d'Éducation Permanente et de Promotion Sociale des Travailleurs (CEPPST) ainsi que par la FGTB Luxembourg.

Elle vise à:

- lutter pour les droits des privés d'emploi,
- organiser la solidarité entre les exploités,
- favoriser l'émancipation et le développement de l'esprit critique de ses membres,
- donner à la population et aux politiques via les médias une autre représentation, d'autres idées que celles véhiculées généralement à propos du chômage et des chômeurs,
- créer des ponts entre les travailleurs avec ou sans emploi,
- inviter l'organisation syndicale à prendre plus en compte les problématiques liées au chômage et donner à ses affiliés sans emploi une représentation plus forte en son sein.

Depuis 2009 le groupe a suivi des formations, participé à de multiples manifestations et à des campagnes, organisé des événements et des conférences de presse, assisté à des colloques et des séminaires, créé des outils de solidarité, organisé une marche politique,...

Au fil du temps, la CRTSE Luxembourg s'est fait une spécialité de la militance par l'expression artistique: flash mobs, théâtre action sous forme d'une criée aux esclaves, créations vidéos, atelier d'écriture, atelier d'illustration...

Vous pouvez retrouver toutes ces actions, ces créations et le cheminement du groupe sur leur blog www.tselux.be

À consulter également, l'émission radio enregistrée pendant l'atelier d'écriture du livre: <http://www.lesgrandslunaires.org/emissions-de-radio/une-transfusion-dencre.html>

PREMIER TEMPS

Le livre *Chemin faisant* est un assemblage. Un assemblage de trois temps forts ayant le même objet, le même sujet. Un assemblage réalisé pour les besoins de l'édition.



Octobre 2010, le groupe participe à une marche de revendications d'une semaine entre Humain et Bruxelles dans le cadre des marches européennes de lutte contre la précarité et les exclusions. Il pratique le théâtre de rue, rencontre les médias et les politiques, est reçu au parlement wallon et à l'UCL, participe aux travaux des euromarchés.

DEUXIÈME TEMPS

Juillet 2011, le même groupe se retrouve pendant une semaine pour participer à un atelier d'écriture animé par Gérard de Selys sur le thème de l'emploi et du travail. Il est rejoint par des étudiants rencontrés à l'UCL.

Gérard de Selys: "Comme avant chaque atelier, j'étais mort de peur. J'avais déjà rencontré le groupe mais je ne savais pas comment il allait réagir aux consignes que j'avais laborieusement préparées.

Pensez, faire écrire des TSE, pas évident. D'autant que j'avais deux témoins extérieurs, ce dont je n'avais pas l'habitude. Mais, très vite, le groupe se mit à écrire, à lire et à rire. Et les deux témoins s'affairaient sans trop s'occuper de moi, l'une, Christine, en enregistrant tout et l'autre, Vincent, en filmant. Les nuits je les passais dans la *roulhôte* de Vincent à ruminer les consignes du lendemain, les lendemains à écouter les résultats de celles ruminées la nuit.

Écrire et dire la rage, la révolte, un monde meilleur, la solidarité, la lutte, le désespoir et son contraire. Et, parfois, faire la vaisselle, dresser la table ou peler des patates. Quand j'ai quitté la *roulhôte* et

le groupe j'avais le cœur gros (c'est un cliché, je sais) et plein de l'humanité que j'avais reçue de tous."

La qualité des textes est telle que décision est prise d'en tenter l'édition. Et de publier dans un même livre les textes de l'atelier et le récit de la marche de 2010. Mais les TSE du Luxembourg veulent un plus, ils veulent transcender les textes et le récit par des illustrations faites "maison". Le projet d'édition attendra donc un an.

TROISIÈME TEMPS

Août 2012, les TSE et des étudiants de l'UCL se retrouvent à nouveau pendant une semaine pour un nouvel atelier. L'animatrice est Catherine Wilkin, illustratrice professionnelle. Chacun se saisit d'un texte de l'année précédente, d'un moment de la marche, et l'illustre. Des centaines de dessins, portraits, peintures seront produits.

Catherine Wilkin: "Je n'oublierai pas de sitôt cette semaine à



Avioth. Il a fallu dépasser nos a priori, nos préjugés, nos différences et c'est grâce au média artistique que nous y sommes parvenus. Le groupe voulait dire, exprimer, raconter, et moi je leur ai proposé des moyens inhabituels et amusants d'arriver à faire passer leur message. La dimension politique a toujours été claire pour moi dans cette démarche, même si nous n'avons pas tous les pieds dans la même réalité. Le lieu (le Centre de Partage) nous

a aussi permis de rester en lien avec l'aspect essentiel et humain, et c'est ce qui a, selon moi, fait de cette semaine autre chose qu'un simple "stage d'art plastique".

En septembre 2012 le groupe a rencontré les gens du "Cerisier" (Les Éditions du Cerisiers). Les écrivains (es), les illustrateurs (trices) ont accepté de "lâcher le bébé", de confier à un éditeur leurs pas, leurs mots, leurs traits, leur chair. Bien leur en a pris... ■

L'attente

Une adresse, un bâtiment, une porte, un hall perdu, la fuite, la raison, un panneau, une file, un guichet, un numéro.

La salle, l'attente, les gens, le va-et-vient, l'attente, l'inquiétude, l'espoir, l'attente, le temps, le compteur, l'attente, l'enfant, les cris, l'attente, une machine, un café, l'attente, le numéro, bientôt, debout, le décompte, enfin.

Quelques pas, un portique, un jardin paysager, une ruche. Une lettre, un bureau, un ordi, une chaise, quelqu'un. Un bonjour, un autre numéro, un fichier, des questions, des réponses. Le silence. La machine, le verdict. Un jour, une autre fois, bientôt, peut-être.

L'effectivité, la probabilité, l'employabilité, la compétitivité. La déception, la résignation, la

réaction, l'amélioration, la formation, la motivation, la temporisation, la reconversion.

Un contrat. L'envie, l'espoir, l'avenir, le travail, la vie, la famille, la petite, l'anniversaire, les vacances, la mer, les amis, le théâtre, un vélo, un resto, le plaisir.

L'attente, une lettre, une sélection, une place, une lettre, une formation, l'attente.

L'attente, une lettre, la boîte, le facteur, la grève, l'angoisse, le vide, le néant, l'attente. Le jour J, la lettre, la joie, la fébrilité, l'enveloppe, les lunettes. La vie, bientôt.

La place, le nombre, l'emploi, le marché, l'âge, le profil, l'échec, le retour, la case départ.

La porte, le hall, la fuite, la file, le guichet, un nouveau numéro, l'attente.

Chômage : galère ou chance ?

Choming Out, c'est d'abord les trajectoires et galères respectives des trois auteurs, sur le marché du travail, et aussi en tant que chômeurs "activés". Leur trajectoire a provoqué, chez eux, une véritable "révolution copernicienne", les a amenés à rompre avec le salariat tel qu'il existe aujourd'hui, et même à renoncer à l'emploi, du moins en tant que "concept". Ils se sont saisis de la crise et du chômage de masse comme d'une opportunité pour tourner résolument le dos à la société productiviste et capitaliste, afin d'en inventer et bâtir une autre. Cela, en s'adossant à la sécu comme fondement d'une reconquête des acquis sociaux. Et, au-delà, de la construction d'un autre rapport au travail - et même d'une autre société -, à

ET SI LE CHÔMAGE ÉTAIT, FINALEMENT, UNE CHANCE DAVANTAGE QU'UNE GALÈRE? TELLE EST LA QUESTION ICONOCLASTE POSÉE PAR LES AUTEURS DU LIVRE *CHOMING OUT*[®]. À QUESTION ICONOCLASTE, CONCLUSION QUI NE L'EST PAS MOINS. UN VRAI PAVÉ DANS LA MARE.

/ Denis Desbonnet
CSCE

travers l'établissement du "salaire socialisé, généralisé et inconditionnel" [®]: excusez du peu!

Les auteurs décrivent, d'une manière très fine et très juste, l'enfer que représente le monde du travail sous le régime capitaliste, avec son cortège de harcèlements, d'humiliations, de servitude plus ou

moins volontaire, de déshumanisation et de destruction de nos vies et de la planète. Ils livrent un beau plaidoyer pour un travail enfin utile et épanouissant, délivré de cet asservissement "marchand". Mais on a parfois envie de répondre: "Ben tiens!". Car on déplorera l'absence de vision stratégique de cette analyse. On décrit ce qui

ne va pas, ce qu'on ne supporte plus, les tares et dégâts de l'actuel mode de production comme de ses "relations" aliénantes. Et on passe à un autre modèle, alternatif, qui en serait en quelque sorte la négation et le dépassement. Et en guise de conclusion, on propose de "profiter" de la crise et de l'impasse économique actuelle pour "passer enfin à autre chose". Comment? Pas une ligne à ce propos.

UNE SORTIE DU CAPITALISME SANS DOULEUR: VRAIMENT?

Nos agitateurs d'idées pensent-ils vraiment que les capitalistes vont (se) laisser faire? Qu'on pourra les déposséder sans coup férir? Faut-il rappeler qu'on "célèbre" cette année l'écrasement sanglant, au Chili, de l'Unité Populaire de Salvadore Allende (*lire l'article en p.38*), qui fut aussi un immense laboratoire social, un foisonnement d'expériences à la philosophie assez proche de celle prônée par *Choming Out*?

Les auteurs ne sont pas avares d'épisodes historiques exemplaires, telle la fondation, en 1848, des caisses de résistance, de grève et de chômage par les typo-



MANIFESTATION ORGANISÉE PAR LE COLLECTIF RIPOSTE-CTE, QUI SOUTIENT CERTAINES DES THÈSES EXPRIMÉES DANS *CHOMING OUT*.

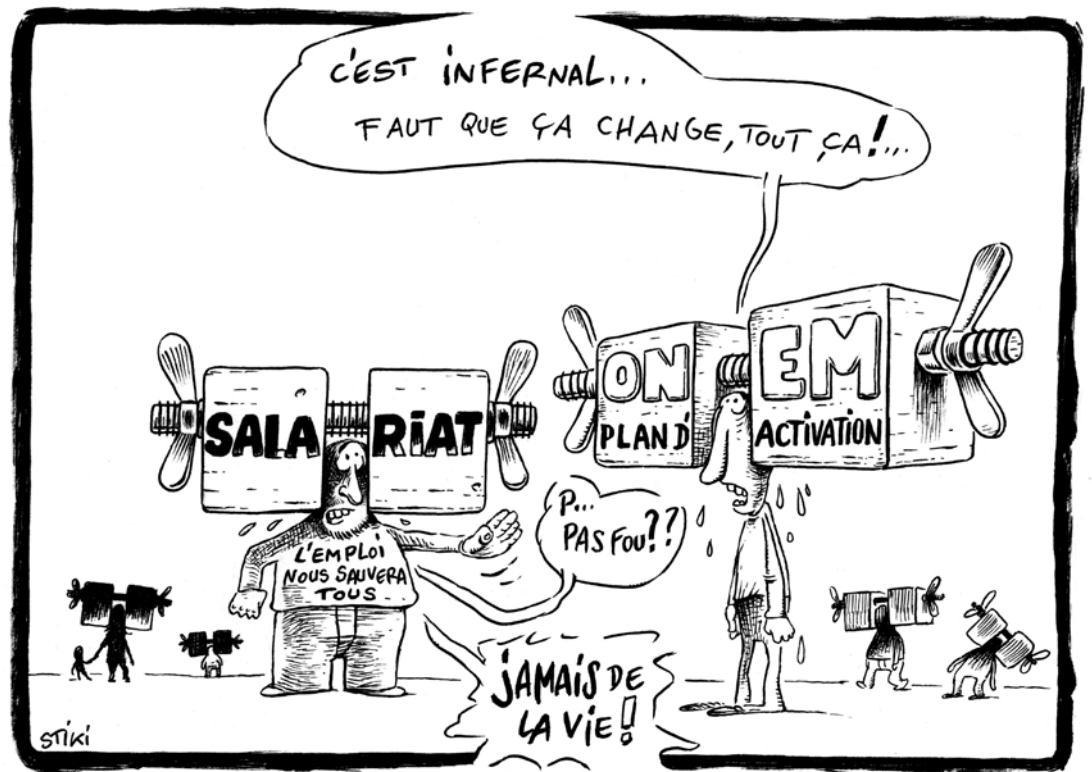
graphes, permettant de ne plus subir sans défense la loi du marché du travail. Ainsi, la grève générale de 1936, faisant découvrir aux prolétaires leur puissance tellurique et les joies festives de l'usine désertée par le patron et leur appartenant pour un temps. Enfin, l'irruption de Mai 68, qui a élargi cette contestation du système et de sa logique marchande et consumériste dans tous les domaines de la vie, et plus seulement de l'entreprise.

Mais il ne faudrait pas pour autant oublier les cas, bien plus nombreux, où les avancées sociales et politiques arrachées dans les rues et les usines furent impitoyablement réprimées! De la Commune de Paris à la révolution allemande de 1919, en passant par le Printemps de Prague. Sans oublier le Nicaragua des Sandinistes (également cité dans le livre comme un modèle), où le retour de la droite a sonné le glas des espoirs de transformation sociale.

VA-T-ON S'ALIÉNER LES TRAVAILLEURS... "ALIÉNÉS"...

Mais, avant même d'en arriver là, encore faudrait-il d'abord progresser vers cette "émancipation généralisée", hors des fers de l'esclavage salarié, comme l'appelait Marx. Et donc, parvenir à en faire un objectif largement partagé par une masse critique de la population, indispensable pour arracher ces conquêtes. Ce qui, stratégiquement, implique de créer l'unité avec ces travailleurs salariés et "aliénés", dont beaucoup, hélas, sont influencés par la démagogie politique et médiatique qui stigmatise les chômeurs, accusés d'abuser du système et de se complaire dans leur condition.

Dans un tel contexte, s'afficher fièrement sur le mode de *Choming Out*, comme "sans emploi et sans complexes", voire heureux de l'être, n'est sans doute pas la meilleure méthode pour se gagner les faveurs et le soutien populaires! En tout cas, on peut raisonnablement douter que



cette seule posture, totalement à rebrousse-poil, aussi brillamment argumentée soit-elle, suffise à convaincre les salariés. Lesquels, dans leur immense majorité, continuent à croire au travail et à ses vertus. De pauvres naïfs, en somme, s'il l'on en croit les rédacteurs de *Choming Out*. Tout comme, d'ailleurs, la grande masse des chômeurs et allocataires de CPAS, qui ne demandent eux aussi qu'à (re) trouver un job, aussi "indécemment" soit-il. Et cela, tant par nécessité économique que pour les bénéfices – notamment en termes de sécurité sociale – qui en dérivent, et aussi pour sortir de l'isolement social et recouvrer un "statut"

... ET PLUS ENCORE LES SYNDICATS?

L'alliance avec les syndicats nous paraît encore plus vitale. Les syndicats persévèrent, oui, à se battre pour l'emploi (sans grand succès, mais c'est là un autre débat). Ils tentent de sauvegarder des emplois face aux licenciements, "dégraissages" et fermetures, et en exigent de nouveaux pour les exclus du marché du travail - et d'abord les très nombreux jeunes, condamnés à un chômage toujours plus difficile à obtenir, et toujours plus désespérant. Peut-on sérieusement le reprocher à ces organisations? Lesquelles, de surcroît, sont par essence vouées à défendre les travailleurs sur les

lieux de travail, soit dans le monde "de l'emploi"?

Et pourtant, ce combat syndical légitime, les auteurs de *Choming Out* semblent le considérer comme définitivement "perdu", et aussi carrément contre-productif! Ils l'incriminent même, comme un "alibi" rendant cette bataille "quantitative" pour l'emploi responsable du recul qualitatif des conditions de travail. Certes, tout n'est pas faux dans cette critique. Mais en tirer comme conséquence que le combat pour l'emploi est inutile, voire nocif, est très discutable, et défaitiste. C'est surtout le moyen le plus sûr de se couper du mouvement syndical, et même de se l'aliéner!

ET SI ON COMMENÇAIT D'ABORD PAR ORGANISER LA RÉSISTANCE?

Les auteurs prônent le "renforcement et élargissement continu de la sécu", de manière à ce que sa logique non-marchande s'étende à l'ensemble de la société et de la production. Très bien. Sauf qu'on n'en prend pas vraiment le chemin. C'est au contraire à son rabotage systématique et sa privatisation larvée que l'on assiste depuis trois décennies - ce que les auteurs reconnaissent d'ailleurs, un chapitre étant consacré à cette offensive généralisée, sur le modèle thatchérien. Dans un tel contexte,

si la bataille pour conserver, voire élargir ces "acquis sociaux" est essentielle, il est permis de douter que la mener au cri de guerre "À bas l'emploi!" séduise grand monde: allez demander aux gars d'Arcelor et de Caterpillar, de Ford Genk ou d'Opel Anvers, et aux filles de Keramis Boch...

Choming Out aborde une foule d'autres sujets dignes d'intérêt, tels l'instauration d'un "nouveau Welfare", basé sur ce "revenu inconditionnel", et cette "Écologie environnementale, sociale, et psycho-corporelle", dont ils font un incontournable chapitre transversal de leur projet. Évoqué aussi sommairement, cela peut faire un peu "catalogue de la Redoute" et de bonnes intentions "baba-soixante-huitardes". Mais il y a beaucoup plus et mieux dans cet ouvrage, fruit d'années d'expériences et de réflexion, personnelle et collective. Raison de plus pour s'en emparer, de manière critique et fraternelle, comme d'une invitation à réfléchir et agir ensemble. ■

▲ Co-écrit par Marc Monaco, Thierry Muller et Gregory Pascon, *Choming Out* compte une postface de Bernard Friot, sociologue et économiste en vogue et controversé. Le livre a été présenté lors du séminaire du groupe Riposte-Cte organisé à Liège en mai dernier et, plus récemment, à l'occasion de l'inauguration du festival "Pertes et Profits" du collectif Dites 33

Ⓞ À ne pas confondre avec l'allocation universelle défendue par Philippe Van Parijs et consorts (lire en p. 24).

L'allocation universelle : panacée ou piège grossier ?

Périodiquement, la proposition d'instaurer une allocation universelle revient à l'avant plan de l'actualité. Elle consiste à verser un revenu fixe et inconditionnel à toute personne, en remplacement partiel ou complet des prestations sociales (revenu d'insertion RIS, allocations de chômage, pensions, allocations familiales, assurance maladie). L'octroi d'un tel revenu, qui compte des partisans aussi bien à droite - dans les milieux ultralibéraux - qu'à gauche - dans les groupes alternatifs -, serait une réponse à la crise de l'État-providence. L'allocation universelle permettrait selon ses promoteurs de desserrer l'injonction à l'emploi qui pèse sur les chômeurs, de baisser le coût du travail, de créer de l'emploi et de rétablir la compétitivité, tout en autorisant des modes de vie alternatifs pour ceux qui le souhaitent.

NATUREL À DROITE, SURPRENANT À GAUCHE

Roland Duchâtelet, homme d'affaires et actuel patron du

L'ALLOCATION UNIVERSELLE EST UN CONCEPT À LA MODE, AUSSI BIEN À DROITE QU'À GAUCHE. MAIS CERTAINS, COMME LE SOCIOLOGUE MATEO ALALUF, NE SONT PAS DU TOUT D'ACCORD AVEC CETTE IDÉE. POUR LUI, L'ÉTABLISSEMENT D'UNE TELLE ALLOCATION ENTRAÎNERAIT UNE RÉGRESSION SOCIALE. CARTE BLANCHE.

/ Mateo Alaluf
Professeur émérite de l'ULB

Standard, fondateur naguère d'un parti politique éphémère appelé Vivant, avant de rejoindre le VLD et de siéger au Sénat dans les rangs des libéraux flamands, avait fait de l'allocation universelle le point central de son programme politique. À présent, cette proposition fait l'objet d'une "initiative citoyenne" en Europe, sera soumise à une "votation" en Suisse, et a fait l'objet d'un dossier du *Monde Diplomatique* (mai 2013).

“L'INTÉRÊT QUE SUSCITE L'ALLOCATION UNIVERSELLE DANS LES MILIEUX DE DROITE EST BIEN COMPRÉHENSIBLE. PLUS SURPRENANTE, EN REVANCHE, L'ATTRACTION QU'ELLE EXERCE SUR CERTAINS MILIEUX DE GAUCHE.”

Professeur de sociologie (ULB), Mateo Alaluf est un spécialiste de la sociologie du travail. Homme engagé, il intervient régulièrement dans le débat public. Ses publications portent principalement sur les questions de l'emploi, du chômage et l'histoire du mouvement ouvrier. Il fait partie du collectif de rédaction de la revue *Politique*. Un nouveau volume de son *Dictionnaire du prêt-à-penser* paraîtra tout prochainement.



L'intérêt que suscite l'allocation universelle dans les milieux de droite est bien compréhensible. Puisque le revenu de base constitue déjà une partie des revenus du salarié, l'employeur pourrait en faire l'économie, diminuant ainsi d'un montant équivalent son "coût salarial", ce qui écarterait du même coup tout risque de surenchère salariale. De plus, l'octroi d'une allocation universelle permettrait à l'État, en accord avec la doxa libérale, de se désengager de la politique sociale et d'attribuer aux groupes les plus fragiles, en raison du bénéfice d'un revenu de base, l'entière responsa-

bilité de leur sort. Certains libéraux considèrent cependant comme immorale une telle allocation, surtout si elle devait être d'un montant élevé et sans contrepartie, et craignent qu'elle ne soit une incitation à l'inactivité. Mais, même s'ils ne sont pas absolument acquis à l'idée, beaucoup jugent l'allocation universelle préférable au système actuel de protection sociale affublé, selon eux, de tous les défauts.

Le revenu inconditionnel a comme avantage majeur pour les employeurs de remplacer les

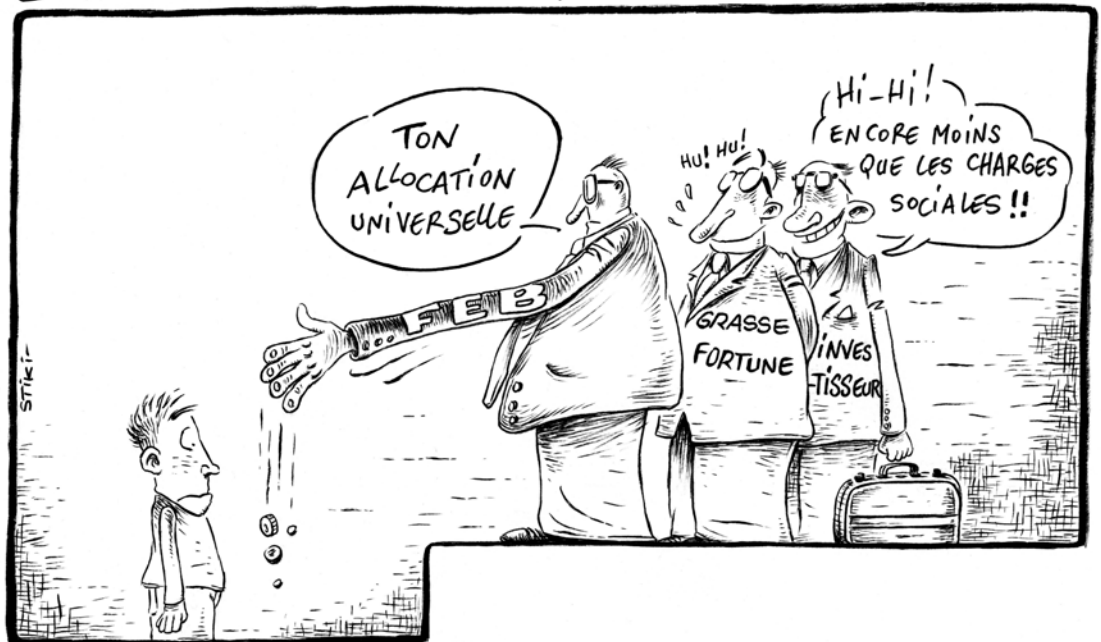
minima sociaux (RIS, allocations de chômage, garantie de revenu aux personnes âgées GRAPA). Les salaires proposés doivent être, dans ce système, plus élevés que les revenus procurés par les minima. Leur augmentation entraînerait celle des salaires et permettrait l'amélioration des conditions de travail, rendant ainsi les emplois plus attractifs. On comprend que la droite préfère un revenu de base – autrement dit, une subvention à l'emploi - aux minima sociaux, qui sont une barrière à la diminution des salaires.

Plus surprenante, en revanche, l'attraction qu'exerce l'octroi d'un revenu de base inconditionnel sur certains milieux de gauche. *Le Monde Diplomatique* a intitulé son dossier "une utopie à portée de main". La conditionnalité croissante des aides, les contrôles tatillons exercés sur les bénéficiaires, les intrusions moralisantes des "accompagnateurs" sur la vie privée, le doute systématique distillé sur le futur des retraites par l'État social actif ont déconsidéré les systèmes de protection sociale. L'allocation universelle a trouvé, dans l'effritement de la sécurité sociale sous les coups de l'activation, l'espace pour se donner une jeunesse auprès de certains milieux de gauche.

UNE MACHINE DE GUERRE CONTRE L'ÉTAT SOCIAL

Remplacer un système de protection sociale financé principalement par les cotisations et reposant sur la solidarité salariale par une rente versée par l'État et financée par la fiscalité apparaît comme une machine de guerre contre l'État social. De plus, un montant versé sans condition à toute personne ne peut être que médiocre et ne peut assurer l'indépendance économique des bénéficiaires. Ceux-ci seraient obligés d'accepter du travail à n'importe quel prix pour arrondir leur allocation. Il en résulterait une dégradation du marché du travail et la prolifération de "boulots" mal payés. Le revenu

LE RÊVE DES NANTIS.



inconditionnel contribue ainsi à institutionnaliser, selon les termes de Robert Castel, "le précaire".

La logique d'une allocation universelle financée par l'impôt conduirait à juxtaposer un dispositif public fiscalisé (l'allocation universelle) à des régimes professionnels préfinancés par ceux qui ont la possibilité d'épargner. Cette situa-

tion conduit à la coexistence d'une allocation universelle pour tous avec des fonds de pension et des assurances privées pour ceux qui ont les moyens. La protection sociale consisterait ainsi, à terme, en une assistance de l'État aux pauvres par une allocation universelle, et un système d'assurances

privées basé sur l'accumulation financière pour les plus aisés. On renouerait de cette manière avec la logique libérale basée sur le droit de tirer de son travail une propriété privée et le droit à un minimum de revenu assuré par l'État. Ce système permet de distinguer ceux qui ont pu se constituer un patrimoine par leur travail de ceux qui, dans la mesure où ils n'y sont pas parvenus, se trouvent acculés à la pauvreté. Le caractère universel du revenu permet de masquer cette stigmatisation.

qui s'est opérée entre, d'une part, un nombre croissant de personnes précaires, sans emploi ou occupant des emplois ne leur permettant pas d'échapper à la pauvreté et, d'autre part, une minorité de nantis bénéficiant de revenus et de privilèges exorbitants. Il en résulte une dynamique dont la dérégulation est le moteur et les inégalités le carburant. Face à cette explosion des inégalités deux types de mesures paraissent aujourd'hui urgentes : d'une part, le renforcement des minima sociaux (à condition toutefois de les réformer et de les adapter à l'évolution du bien-être) et, d'autre part, la mise en place d'un revenu maximal pour intégrer les ultrariches dans la société.

POUR LA MISE EN PLACE D'UN REVENU MAXIMAL

L'État social a déjà permis de découpler revenu et travail, et ce à travers les minima sociaux, les pensions de retraite, les allocations familiales, les bourses d'études, etc. Ne faudrait-il pas approfondir cette brèche plutôt que de succomber au piège de l'allocation universelle? ■

“UN MONTANT VERSÉ SANS CONDITION À TOUTE PERSONNE NE PEUT ÊTRE QUE MÉDIocre ET NE PEUT ASSURER L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE DES BÉNÉFICIAIRES.”

tion conduit à la coexistence d'une allocation universelle pour tous avec des fonds de pension et des assurances privées pour ceux qui en ont les moyens. La protection sociale consisterait ainsi, à terme, en une assistance de l'État aux pauvres par une allocation universelle, et un système d'assurances

Tarification progressive, vraiment ?

Dans son Projet de Déclaration de Politique régionale 2009 – 2014 (“ Une énergie partagée pour une société durable, humaine et solidaire”), le gouvernement wallon prônait, afin de “garantir l'accès à l'énergie pour un nombre croissant de personnes, économiquement les plus fragiles, notamment face à leur facture d'énergie (. . .), un mécanisme de tarification progressive de l'énergie à usage résidentiel” (p.122). Jean-Marc Nollet, le ministre de l'Énergie, a donc élaboré sa proposition de tarification progressive, solidaire et “familiale”.

Selon la définition, la tarification progressive est une tarification selon laquelle le prix du kWh augmente à fur et à mesure que la consommation augmente. Le ménage qui consomme plus, paie donc plus cher par kWh. Jusqu'ici, dans le secteur résidentiel, les usagers sont soumis à une tarification qui est, au contraire, fortement dégressive. Le consommateur résidentiel qui consomme peu paie le kWh jusqu'à 50 % plus cher que son voisin qui consomme beaucoup plus, et ce pour le même fournisseur et le même type de contrat.

La proposition de tarification progressive, approuvée fin septembre par le gouvernement wallon en deuxième lecture, fait un pas dans la bonne direction. Les usagers d'électricité avec une consommation petite et moyenne payeront moins par kWh, les familles nombreuses et les bénéficiaires du tarif

PAS SI PROGRESSIVE QUE ÇA, LA “TARIFICATION PROGRESSIVE ET SOLIDAIRE” DE L'ÉLECTRICITÉ, CHÈRE À JEAN-MARC NOLLET (ECOLO). TOUT AU PLUS LE CARACTÈRE GÉNÉRALEMENT DÉGRESSIF DE L'ANCIENNE TARIFICATION AURA-T-IL ÉTÉ REVU.

Paul Vanlerberghe
CSCE

social seront particulièrement épargnés. Les plus grands consommateurs, eux, payeront plus cher par kWh. Mais le tarif ne devient pas progressif pour autant. Le système élaboré par Nollet ressemble, après avoir subi les pressions de la négociation, à un système hybride de bonus-malus avec des niveaux de franchise différents suivant la composition du ménage.

en place. Ensuite, chaque ménage (sauf les catégories exemptées) reçoit un bonus forfaitaire équivalent à la valeur de 500 kWh/an, ce qu'on appelle les kWh gratuits. Enfin, tous les usagers résidentiels (sauf catégories exemptées) contribuent au financement de ces bonus et, pour cela, le prix du kWh en général est majoré d'une contribution par kWh qui doit per-

important que la contribution, et la facture va diminuer avec l'introduction de la tarification progressive. Si la consommation franchit ce seuil, le bonus ne suffit plus à neutraliser la contribution, et la facture sera plus lourde qu'avant l'introduction de la mesure.

Pour les ménages en situation “classique” (ce qui veut dire, dans le contexte de la proposition, un ménage pas nombreux et qui ne bénéficie pas du tarif social spécifique), qui reçoivent 500 kWh gratuits, le point neutre se situe juste en dessous d'une consommation annuelle de 3.500 kWh (facturation en bi-horaire, 45 % consommation jour/55 % consommation nuit). Les familles nombreuses, avec deux enfants ou plus, se voient attribuer entre 600 et 800 kWh gratuits par an, et par conséquent le niveau du point neutre augmente pour atteindre 4.300 kWh/an et 5.500 kWh/an respectivement. Les ménages qui bénéficient des Prix Sociaux Maximaux (mieux connu comme Tarif Social Spécifique), bénéficieront également d'une remise de 800 kWh par an, et le

“LES COMPROMIS POLITIQUES ONT COMPLEXIFIÉ LE SYSTÈME ET EN ONT ALOURDI LE COÛT.”

Dans le scénario de base, un ménage qui consomme moins de 3.500 kWh par an verra sa facture diminuer mais, au-delà de ce seuil, la facture augmente (voir page 26). Dans la communication officielle, on appelle “point neutre” ce point magique où le bénéfice de la réforme tourne au désavantage des ménages consommant davantage.

A la base, tous les mécanismes de la tarification existante restent

mettre de financer le coût estimé de l'opération (environ 170 millions euros par an).

Le bonus (les kWh gratuits) constitue un élément fixe: il s'agit d'un forfait. La contribution, par contre, est proportionnelle: elle dépend de la consommation d'électricité. La valeur nette du bonus dépend donc de la consommation annuelle du ménage. Aussi longtemps que la consommation reste en dessous du point neutre, le bonus sera plus

point neutre, pour ces familles, se situe autour de 15.000 kWh/an.

CES CHERS COMPROMIS

Dans la version en première lecture du projet d'arrêté du Gouvernement wallon de mai 2013, version sur laquelle l'avis de la Cwape est basé, la quasi-totalité des usagers résidentiels (branchés en basse tension) bénéficiaient à des degrés divers de ce système, et la quasi-totalité contribuait à sa durabilité. Seuls les "auto-producteurs" (panneaux photovoltaïques) et les ménages équipés en chauffage électrique étaient exemptés du système.

Après négociation au sein du gouvernement, le concept original a été modifié, et des dérogations ont été instaurées. On a augmenté les bénéfices pour certaines catégories, et ajouté une série de sous-catégories qui ne devront pas participer à la nouvelle "solidarité". Ainsi, les agriculteurs, les indépendants et petites entreprises branchées à la basse tension ne sont pas concernés par la nouvelle tarification. D'autre part, l'enveloppe gratuite originale de 500 kWh par ménage a été majorée, pour atteindre 600 kWh pour un ménage de 4 personnes, voire 700 kWh pour un ménage de 5 et 6 personnes, et 800 kWh pour un ménage de 7 personnes ou plus. Les amendements en faveur des familles nombreuses (côté allocations), et les exceptions pour les agriculteurs et autres indépendants (côté contributions) ont été incorporés à la demande expresse du CDH. En augmentant le nombre de kWh gratuits pour certains ménages, ces amendements ont également augmenté le coût de la proposition. De plus, ces amendements ont réduit la base de solidarité pour le financement de la mesure. Du coup, la contribution devant permettre le financement de la mesure est plus lourde (quelque 3,5 cents/kWh). Ces compromis politiques ont complexifié le système et en ont alourdi le coût. Parmi les conséquences involontaires et perverses, épinglons la forte diminution du bonus pour une famille "classique", et le rapproche-



ment du point neutre en raison des avantages consentis aux familles nombreuses.

UNE TARIFICATION SIMPLE- MENT PROPORTIONNELLE

Une tarification progressive fait augmenter le prix par kWh en fonction de la consommation. Plus haute est la consommation, plus cher le tarif moyen de l'électricité. Afin de vérifier la progressivité effective de la nouvelle tarification décidée par le gouvernement wallon, il convient de comparer le prix moyen du kWh en fonction de la consommation dans le nouveau système, à celui en vigueur sous l'ancien système. Cet exercice doit être répété pour profils de consommation de bénéficiaires de la tarification progressive. Le scénario pour une famille "de base" - pas nombreuse, et pas bénéficiaire des Prix sociaux maximaux (PSM) - n'est en effet pas le même que

celui qui s'applique aux familles nombreuses, et pas le même non plus que celui qui s'applique aux ménages bénéficiant du tarif PCM. Pour un ménage "classique", l'exercice consiste à calculer le montant de la facture, sous l'ancienne tarification, pour un usager avec une petite consommation, et de répéter l'exercice pour une consommation plus grande, et ensuite moyenne, grande et très grande. Et cela dans une région donnée, et chez un fournisseur par défaut. Cela nous fournit d'abord le prix total de la facture et, divisant par le nombre de kWh consommés, on obtient le prix moyen du kWh pour chaque profil de consommation (voir tableau 1, colonne 3). Tout cela, donc, avant l'introduction de la tarification progressive. En appliquant le bonus de 120 euros par ménage à la facture, et en augmentant la facture de la contribution proportionnelle de 3,5

cent par kWh (coût de la mesure), nous arrivons au nouveau total de la facture (colonne 8), et enfin au nouveau tarif moyen par kWh (colonne 9).

Le graphique est éloquent: la courbe montre bien une progressivité du prix du kWh au début (pour les petites consommations), mais cette progressivité disparaît complètement à partir des niveaux de consommation moyens. Il s'agit donc bien d'une tarification qui est modérément progressive au début de la courbe, et manifestement proportionnelle - et non pas progressive! - ensuite.

Pour le cas de figure des ménages nombreux - qui vont disposer de 800 kWh gratuits - la courbe montre une progressivité prononcée pour les petites et moyennes consommations, jusqu'à 5.500 kWh/an, et elle devient plate au →

delà de ce profil de consommation. Si les petits et moyens consommateurs payent un prix bien moins élevé par kWh, les groupes qui se trouvent au-dessus de ce niveau payent ensemble un prix du kWh qui est modérément plus élevé (plus deux cents par kWh).

que la nouvelle tarification va diminuer la facture des ménages qui consomment moins de 3.500 kWh par an, et pour les familles nombreuses qui consomment moins de 5.500 kWh. La facture augmentera légèrement pour les ménages qui dépassent ces seuils. De ce point de vue, la nouvelle tarification est

effectivement sociale et favorise les familles nombreuses.

La courbe du prix moyen du kWh ne montre pas de progressivité réelle au-delà des points neutres. On a, en fait, appliqué une mesure additionnelle sur un système de tarification qui est lui-même dégres-

sif et qui reste, dans son fondement, entièrement intact. De ce point de vue, la nouvelle tarification peut difficilement être qualifiée de "progressive".

En conclusion, on peut affirmer

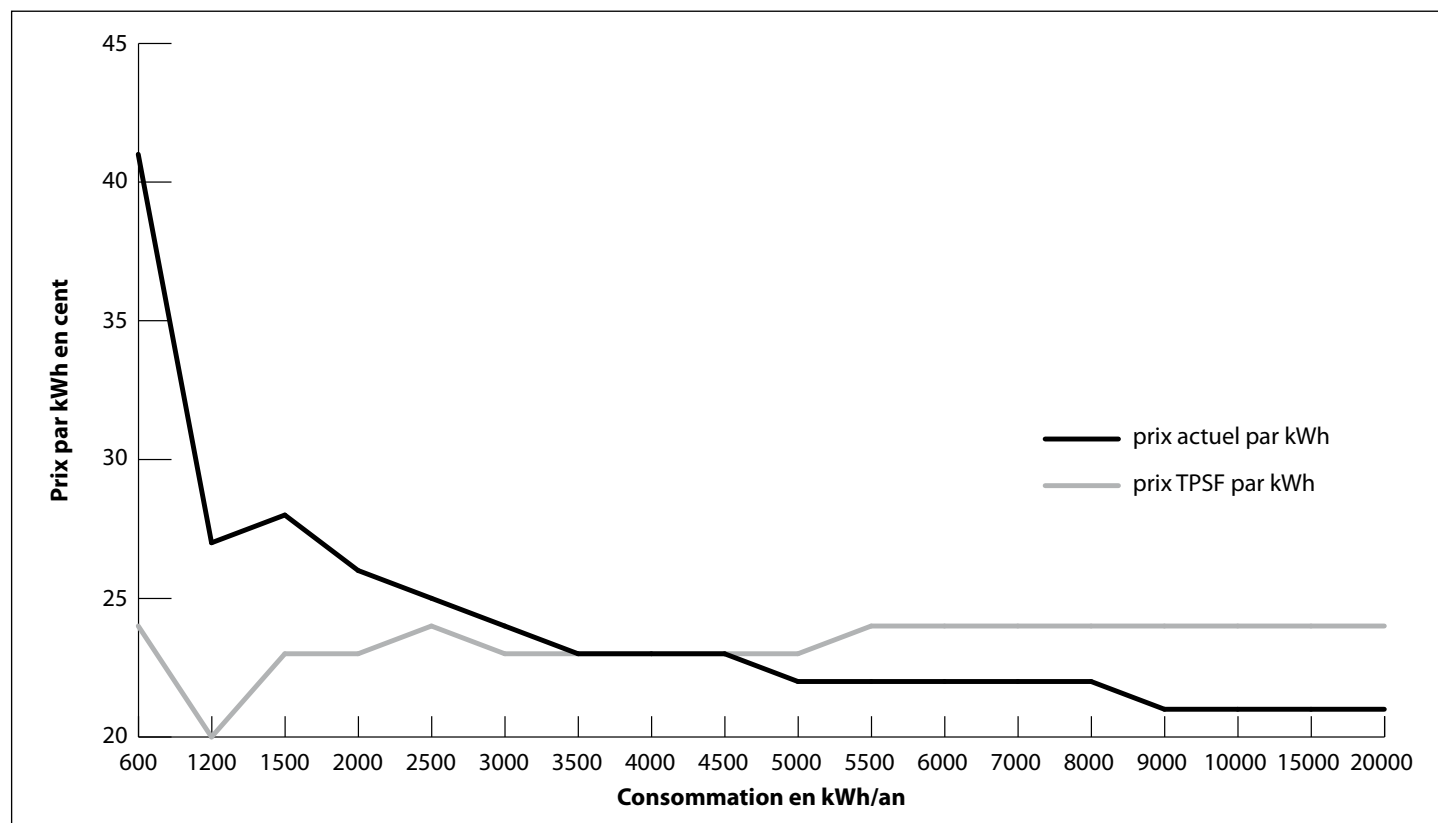
Prix par kWh après application de la tarification TPSF

Facture totale et prix par kWh pour l'électricité avant et après application de la Tarification progressive, solidaire et familiale (TPSF). Prix septembre 2013. Le cas du ménage modal bénéficiant de 500kWh gratuits (*)

Consommation kWh/an	Total de la facture	Prix kWh en cent	Allocation forfaitaire	Contribution en euro	Nouvelle facture	Nouveau prix kWh en cent
600 (**)	243,78	0,41	120	21	144,78	0,24
1.200 (**)	321,1	0,27	120	42	243,1	0,20
1.500	414,32	0,28	120	52,5	346,82	0,23
2.000	513,71	0,26	120	70	463,71	0,23
2.500	633,21	0,25	120	87,5	600,71	0,24
3.000	719,2	0,24	120	105	704,2	0,23
3.500	818,59	0,23	120	122,5	821,09	0,23
5.500	1.221,18	0,22	120	192,5	1.293,68	0,24
20.000	4.145,41	0,21	120	700	4.725,41	0,24

(*) Cette simulation est basée sur les prix réels suivant la tarification valable en Région de Liège pour un contrat par défaut (équivalent au contrat Luminus variable 1 an). Les tendances et conclusions ne changent pas pour les autres Régions et ne changent que marginalement pour les autres contrats en vigueur sur le marché.

(**) Pour les consommations annuelles de 600 et 1.200 kWh par an, le tarif unique est appliqué. À partir d'une consommation annuelle de 1.400 kWh par an, la tarification jour/nuit est plus avantageuse et est appliquée dans les calculs.



La Maison de l'Énergie, **au service de tous les Bruxellois**

Comment puis-je rénover mon logement pour la rendre énergétiquement plus performante? Apurès de qui puis-je prendre des informations? Ai-je droit à une prime? À un prêt à taux réduit? Que faire pour réduire ma consommation d'énergie? Toutes ces questions, et bien d'autres, pouvaient jusqu'à présent compliquer l'amélioration énergétique de son habitation. Depuis juin, toutes questions qui touchent à l'énergie dans son logement sont centralisées au sein de la Maison de l'Énergie. Il s'agit d'un service intégré, du conseil au financement en passant par des visites à domicile, offert gratuitement à tous les Bruxellois et à chaque fois près de chez eux. Une première en Belgique. Le projet a vu le jour après deux ans de mise en place et de coordination avec les acteurs locaux devenus, pour certains, partenaires (associations, CPAS, communes, logements sociaux...).

DES SERVICES INTÉGRÉS ET GRATUITS

La Maison de l'Énergie offre un large panel de services. Elle a pour objectif d'informer les ménages en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie. Mais elle va plus loin en proposant des visites gratuites afin de fournir des conseils personnalisés et identifier les démarches prioritaires à entreprendre. Un véritable accompagnement de haut niveau, personnalisé, allant de A à Z. Elle effectuera également de petites interventions (pose de vannes thermostatiques, isolation de tuyaux, etc.). L'ensemble de ces services est entièrement gratuit. →

LE LOGEMENT CONSTITUE LE PRINCIPAL SECTEUR CONSOMMATEUR D'ÉNERGIE ET ÉMETTEUR DE CO₂. DEPUIS MON ENTRÉE EN FONCTION EN 2004, LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE BRUXELLOISE A POUR BUT DE DIMINUER DRASTIQUEMENT CES ÉMISSIONS DE CO₂. LES MAISONS DE L'ÉNERGIE CONSTITUENT UN DES OUTILS POUR Y PARVENIR. L'ENJEU EST ÉGALEMENT SOCIAL, PUISQU'UNE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE SOBRE PERMET AUSSI DE DIMINUER LA FACTURE DES BRUXELLOIS.

Evelyne Huytebroeck

Ministre bruxelloise de l'Énergie, de l'Environnement et de la Rénovation urbaine



EVELYNE HUYTEBROECK DEVANT LE BÂTIMENT COLLECTIF "L'ESPOIR" À MOLENBEEK. UN PROJET QUI A PERMIS À DES MÉNAGES À BAS REVENUS DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE.

Cet accompagnement est accessible aux propriétaires comme aux locataires. Le but est de toucher l'ensemble de la population bruxelloise, à n'importe quel moment de leur vie dans leur logement (achat, location, construction, rénovation...). Tous les ménages, quel que soit leur profil social ou leur degré de connaissance en matière énergétique ou de logement durable. Cette aide sera bien entendu adaptée en fonction du profil social des personnes accompagnées, sans toutefois se substituer aux acteurs sociaux.

La Maison de l'Énergie compte six antennes, réparties par zone :

- Ouest (Berchem-Sainte-Agathe/Ganshoren/Jette/Koekelberg/Molenbeek) : 151, rue Léon Théodor à Jette ;
- Soignes (Auderghem/Uccle/Watermael-Boitsfort) : 13, place Payfa-Fosseprez à Watermael-Boitsfort ;
- Midi (Anderlecht/Forest/Saint-Gilles) : 106 rue Berthelot à Forest ;
- Montgomery (Etterbeek/Woluwe-Saint-Lambert/Woluwe-Saint-Pierre) : 35, avenue de Woluwé-Saint-Lambert ;
- Nord (Schaerbeek, Evere, Saint-Josse) : 6 place de la Reine à Schaerbeek ;
- Centre (Bruxelles/Ixelles) : ouverture prochaine.

DES MESURES EN FAVEUR DES PLUS DÉMUNIS

Ces Maisons de l'Énergie constituent une nouvelle étape de la politique énergétique mise en place depuis 2004 en Région bruxelloise et qui a permis depuis de diminuer la consommation d'énergie par habitant de 21 %. Il est en effet crucial d'aider les ménages à réduire leurs consommations tout en garantissant un meilleur confort, que ce soit grâce aux changements de comportements, de petits investissements et/ou réglages ou des investissements plus conséquents. L'enjeu est environnemental mais aussi économique et social, nombre de Bruxellois ayant de plus en plus de difficultés à honorer leurs factures.

C'est pourquoi Le dispositif de la Maison de l'Énergie s'inscrit dans un cadre beaucoup plus large de mesures complémentaires. Soulignons tout d'abord les mesures instaurées pour baliser la libéralisation du marché du gaz et de l'électricité et éviter les dérives

Les locataires peuvent également bénéficier de ce prêt, par exemple, pour l'achat d'une nouvelle chaudière. Enfin, les différentes primes sont également très avantageuses pour les ménages les plus précarisés. Les primes énergie et à la rénovation sont majorées en fonc-

“IL EST CRUCIAL D'AIDER LES MÉNAGES À RÉDUIRE LEURS CONSOMMATIONS TOUT EN GARANTISSANT UN MEILLEUR CONFORT.”

sociales. Grâce à une série d'obligations imposées aux fournisseurs, les consommateurs sont protégés et les prix contrôlés. Les ménages les plus précarisés sont ainsi à l'abri des coupures intempestives de gaz et d'électricité.

À côté de cette nécessaire régulation, des outils très concrets fonctionnent aujourd'hui pour répondre aux besoins sociaux. Ainsi, le Centre d'Information Gaz-Electricité s'adresse aux consommateurs les plus fragiles. Sa mission est de les informer sur leurs droits, le choix de fournisseurs, la réglementation... mais aussi d'offrir un accompagnement individuel dont 4000 ménages bénéficient. La Guidance sociale énergétique propose elle un accompagnement aux plus démunis.

tion de la localisation, et, pour les primes à la rénovation, également en fonction du revenu.

Ces avantages peuvent évidemment être cumulés. Par exemple, un particulier, au revenu inférieur à 30.000€, pourra bénéficier en même temps des différentes primes, du Prêt vert bruxellois à taux zéro et d'une réduction ou d'un crédit d'impôt. Il est possible d'ailleurs d'estimer ses primes et la rentabilité des futurs travaux à la Maison de l'Énergie.

À noter également que l'appel à projets "Bâtiments exemplaires" a permis de voir sortir de terre des logements sociaux ou moyens répondant au standard passif (consommations divisées par

Par ailleurs, depuis 2011, En mai dernier, nous soutenons et accompagnons, à travers le programme PLAGE, six sociétés de logements sociaux avec l'objectif d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments en réduisant les émissions de CO2 et par conséquent les factures des locataires, les premiers bénéficiaires de ce programme.

D'ici mai 2014 et la fin de la législature, il me reste encore plusieurs chantiers à mener à terme : produire d'autres logements publics exemplaires, développer l'accès aux capitaux ou encore travailler sur le coût global d'occupation des locations afin d'encourager les propriétaires à effectuer des travaux. Démonstration est faite que la politique énergétique bruxelloise, à travers la Maison de l'Énergie et tous les autres outils, s'adresse à toutes et tous. Tous les Bruxellois, quel que soit leur niveau de revenus, sont concernés et ces initiatives sont adaptées aux différents profils qui composent notre population. Et ces politiques récoltent leurs fruits, en attestent les importantes baisses de consommations enregistrées en Région bruxelloise et qui permettent de transformer Bruxelles en Ville Durable. Ensemble. La Maison de l'Énergie : 02/563.40.00, <http://www.maisonenergiehuis.be> ■

“D'ICI À LA FIN DE LA LÉGISLATURE, IL ME RESTE ENCORE PLUSIEURS CHANTIERS À MENER À LEUR TERME.”

LA RÉNOVATION ACCESSIBLE À TOUS

Autre service : le Prêt vert bruxellois à taux zéro que la Région bruxelloise est la première à avoir lancé. Nous agissons là au moment de l'investissement afin de rendre accessible la rénovation aux plus démunis. 115 prêts ont été accordés en 2012, avec une moyenne de 10.000€ pour des temps de retour de deux à dix ans.

dix par rapport à une habitation classique) ou basse énergie (consommations divisées jusqu'à cinq par rapport à une habitation classique). Comme, par exemple, les logements collectifs "L'Espoir" à Molenbeek, les logements du CPAS de Bruxelles "Bruyn Ouest" à Neder-Over-Heembeek, les logements sociaux "Brasserie" à Ixelles, ou encore Midi-Suède de la SDRB à Saint-Gilles.

Université d'excellence, université de classe!

C'est le leitmotiv de chaque rentrée académique: "Il faut faire quelque chose pour contrer le taux d'échec important en première année universitaire." Certains recteurs plaident pour des examens d'entrée, d'autres pour des "mécanismes d'orientation" passant par des systèmes de "tremplin" permettant de passer de l'université vers une haute école, etc. Il s'agirait, nous affirment ceux qui sont désormais des "top managers" institutionnels [Ⓐ], de permettre à chacun de "trouver sa voie": l'université n'est pas faite pour tout le monde et partant de cette hypothèse, il est nécessaire de "trier" ceux qui y ont leur place (à qui le "milieu convient") et les autres pour éviter le "gâchis" qu'est l'échec. Le discours se veut en effet toujours bienveillant: "Non, l'enseignement de haute école n'est pas de moindre qualité, non, il ne faut pas y voir un enseignement de relégation."

Aucun de ces doctes décideurs ne semble cependant s'inquiéter du fait que l'échec à l'université est hautement corrélé avec l'origine sociale des étudiants (et singulièrement avec le niveau de diplôme de leurs parents), tout comme le choix de passer de l'université à une haute école après un échec. Ce fait est pourtant archi-connu et rappelé à maintes reprises par tous les spécialistes de l'enseignement supérieur, des économistes aux sociologues. Que signifie, dans ce cadre, le discours sur les aptitudes, sur le fait de "trouver le milieu qui convient", si ce n'est de renvoyer les étudiants issus des milieux moins aisés hors de l'université? L'argument fréquemment opposé à cette objection est, bien sûr, l'existence des passerelles... dont on s'abstient évidemment →

COMMENT L'UNIVERSITÉ LUTTE-T-ELLE CONTRE L'ÉCHEC EN PREMIÈRE ANNÉE? TROP SOUVENT, EN SORTANT LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS DE SES MURS, ET EN LES RENVOYANT DANS LEUR MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE

Renaud Maes
CSCE



L'ENSEIGNEMENT, UN ASCENSEUR VERS L'ÉGALITÉ?

de mentionner qu'elles sont elles aussi largement marquées par des déterminismes sociaux et ne fonctionnent vraiment que dans certaines filières ③.

“L'ENTRE-SOI” UNIVERSITAIRE

Il est nécessaire, comme le suggère le sociologue Yves Careil, d'interroger profondément les *mécanismes* de la reproduction dans toutes leurs dimensions. On doit alors examiner les effets de la pédagogie universitaire, mais aussi des messages institutionnels, des processus d'admission aux études, etc. Ainsi, pour prendre un exemple, lorsqu'on étudie l'iconographie institutionnelle, on se rend compte que les universités mettent généralement en avant des jeunes, correspondant aux canons esthétiques de la publicité, de peau blanche, habillés bourgeoisement (chemise et jean, vêtements de marque). Les filles ont majoritairement des longs cheveux et les garçons des cheveux courts. Quand un étudiant étranger est représenté, il s'agira plutôt soit d'une jeune fille d'ethnotype asiatique, soit d'un jeune homme d'ethnotype africain. Or la plupart des étudiants qui empruntent ces fameuses “passerelles” entre la haute école et l'université ne correspondent pas à ces ethno-, sexo- et sociotypes. Comment ne pas comprendre dès lors que ces étudiants “passerelle” indiquent qu'ils “ne se sentent pas vraiment à leur place” dans l'institution? Or le sentiment “d'appartenance” conditionne fortement le fait de se constituer un réseau de proches au sein de l'université, ce qui est un vecteur crucial de réussite pour les étudiants “atypiques” ④.

LA DUALISATION UNIVERSITAIRE

Pour pouvoir appréhender de manière fine les mécanismes de la reproduction sociale à l'université, il m'a semblé nécessaire de procéder par une “sociologie en miroir”, c'est-à-dire de considérer deux situations extrêmes : d'une part

des étudiants extrêmement nantis (ci-après, les nantis), et d'autre part des étudiants particulièrement précarisés (ci-après, les précaires). Mes travaux de recherche ont commencé en 2008 et se sont poursuivis jusqu'à début 2013, pour plus d'une cinquantaine d'entretiens avec des étudiants se situant des deux côtés de l'échelle sociale. Les témoignages ainsi recueillis permettent de percevoir à quel

“AUCUN DES DÉCIDEURS NE SEMBLE S'INQUIÉTER DU FAIT QUE L'ÉCHEC À L'UNIVERSITÉ EST CORRÉLÉ AVEC L'ORIGINE SOCIALE DES ÉTUDIANTS.”

point chaque étape du cursus universitaire éloigne complètement les étudiants les nantis des précaires. Par exemple, en matière d'orientation, les nantis peuvent compter sur des ressources familiales, les conseils personnalisés de professeurs d'université, là où les précaires sont confrontés à la jungle des salons d'information et donc au marketing des institutions. En matière de démarches administratives, un nanti n'aura aucune

“LA MISE EN PLACE DE TESTS D'ENTRÉE REVIENT À OPÉRER UN FILTRE SOCIAL.”

difficulté à s'assurer du suivi de son dossier d'inscription en ligne sur sa tablette portable, là où un précaire devra systématiquement se rendre dans un *cyber-café*... On peut multiplier les exemples encore et encore. Il résulte de cette différence systématique une véritable “disjonction” des réalités étudiantes, qui accompagne la *dualisation des filières*. En effet, la répartition des étudiants entre les différentes filières est largement fonction de leur origine sociale (surtout lorsqu'on consi-

dère l'ensemble du cursus, de la première à la dernière année). Pire encore, au sein même des filières, des mécanismes de différenciation sont identifiables : par exemple, dans le cas d'un programme prévoyant une “mobilité” obligatoire, là où un nanti pourra s'envoler pour une destination aussi prisée qu'onéreuse (Londres, Cambridge, Berlin...), un précaire restera en Belgique, bénéficiant d'un échange

avec une université néerlandophone (ce qui, dans le cas d'un campus bruxellois, signifie franchir le talus séparant l'ULB de la VUB).

L'EXCELLENCE

En 2000, l'enseignement supérieur de ce qui s'appelait alors “Communauté française” était pointé du doigt comme étant l'un des plus inégalitaires de tous les pays de l'OCDE! Mais depuis, la reproduction des inégalités à l'université

années 80, le taux d'encadrement comme le niveau de support social (bourses, aides sociales spécifiques) se sont largement dégradés. Concrètement, les conditions d'exercice du métier de professeur se sont également détériorées : les auditoriums vétustes sont de plus en plus bondés, le nombre de copies à corriger explosent, la possibilité de faire un suivi correct des travaux disparaît. Face à cette évolution, la réponse des managers universitaires est d'appeler à une diminution du nombre d'étudiants (avec maintien des moyens actuels) par la mise en place d'examens et de mécanismes de réorientation rapide et/ou à une augmentation des moyens par une augmentation des frais d'inscription, au nom du nécessaire “maintien de l'excellence” de l'université. Il ne faut pas se leurrer : vu que l'enseignement secondaire est lui-même marqué par une dualisation croissante entre établissements d'élite et de masse, la mise en place d'un test d'entrée revient à opérer un *filtre social*. Aucun manager universitaire n'est ignorant de ce fait évident, quand bien même il emballera cette réalité dans un discours paternaliste sur “les aptitudes” ou la “nécessaire revalorisation du supérieur non-universitaire” pour ceux qui ne sont pas “bons” à l'université : l'université de l'excellence est avant tout une université de classe.

④ R. Maes, *De recteur à top-manager: la nouvelle université marchande*, in *La Revue nouvelle*, avril 2013.

③ M. Al Charif, N. Raes & J.-L. Wolfs, *La reprise d'études universitaires chez des publics adultes*, Rapport d'étude FEE, ULB, 2012.

④ R. Maes, C. Sztalberg & M. Sylin, *Widening participation strategies at the Université libre de Bruxelles: the challenge of the institutional message*. In Thomas, L. & Tight, M. (ed.) *Institutional transformation to engage a diverse student body*. Londres: Emerald Books, n°6, 2011.

⑤ M. Van Campenhoudt, *Les conditions sociales d'accès et d'affiliation à l'université, thèse de doctorat*, UCL, 2012.

Austérité à tous les étages : la fin des sanctuaires

Le gouvernement fédéral a décidé, en juillet dernier, de réduire de 15 % l'allocation de rentrée.

Une première fois en 2013. Une seconde fois en 2014. L'allocation de rentrée est un supplément versé au mois d'août pour faire face aux frais de scolarité, lesquels peuvent parfois s'élever à plusieurs centaines d'euros par an, comme le montre l'enquête de la Ligue des familles sur le sujet ¹. Ce montant, déjà insuffisant pour faire face aux coûts réels de la scolarité des enfants, était cependant une bouée d'oxygène pour les familles.

Certes, les familles qui bénéficient de suppléments sociaux pour les allocations familiales (c'est-à-dire les familles les plus précarisées) ne sont pas touchées par cette mesure. Mais pour bénéficier de suppléments sociaux, il faut avoir des revenus très faibles. Un couple formé d'un(e) chômeur et d'un(e) travailleur(se) sera très rarement dans ce cas. On ne peut pourtant pas dire que ce soient des familles aisées.

Autre mesure d'austérité passée plus inaperçue : le gouvernement fédéral a diminué de 6 euros par mois les allocations familiales pour les étudiants de plus de 22 ans qui bénéficient encore d'allocations familiales. Une perte de 72 € par an pour les parents de ces jeunes, à rajouter à la diminution de l'allocation de rentrée. Cela touchera 100.000 familles.

A l'issue du conclave budgétaire, Joëlle Milquet se félicitait du fait que le CDH avait réussi à obtenir qu'on ne touche pas aux allocations familiales. Force est de constater l'inverse. Bien que les

SUITE AUX INJONCTIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE, LES AUTORITÉS POLITIQUES BELGES ONT DÉCIDÉ "D'ASSAINIR" LES FINANCES PUBLIQUES. AU MENU, ET À TOUS LES ÉTAGES: AUSTÉRITÉ ET RÉGRESSION. LES PARTIS FRANCOPHONES AVAIENT JURÉ QU'ON NE TOUCHERAIT NI AUX ALLOCATIONS FAMILIALES, NI À L'ENSEIGNEMENT. DE BELLES PAROLES VITE RAVALÉES.

Michael Verbauwhe
CSCE

coupes soient restées limitées, le gouvernement a bel et bien raboté les allocations familiales. Un premier sanctuaire a été violé.

CEINTURE UN JOUR, CEINTURE TOUJOURS

Le 2 septembre, Rudy Demotte, Ministre-Président francophone, annonçait sur une radio privée que

différentes Régions, la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont aussi dû réduire leur déficit public pour atteindre l'équilibre en 2014. En outre, le transfert de nouvelles compétences prévu dans la sixième réforme de l'État va nécessiter des moyens supplémentaires, car les moyens financiers transférés

Mais revenons à 2013. Les gouvernements Demotte de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont déniché plusieurs centaines de millions pour l'ajustement budgétaire 2013 et les grandes lignes du budget 2014. Dès le début, le ton était donné par André Antoine (CDH), pour qui il fallait y aller "à la bêche"...

L'ajustement budgétaire de 2013 a porté sur 136 millions d'euros d'économies : 2 % de réduction de dépenses des départements ministériels, non-remplacement de 2 fonctionnaires sur 3. C'est donc la qualité du service à la population qui sera affectée.

Les grandes lignes budgétaires pour 2014 ont également été tracées : 286 millions d'euros d'économies, dont 600 millions à charge du gouvernement Demotte. Pour trouver cet argent, le gouvernement a pris plusieurs mesures qui vont toucher directement la population : maintien des mesures prises pour 2013, taxe sur les billets d'avion, révision des

"LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES DU FÉDÉRAL VERS LES ENTITÉS FÉDÉRÉES VA EXIGER DE NOUVEAUX MOYENS BUDGÉTAIRES."

"l'enseignement est pour nous un sanctuaire. Il y aura des efforts à faire pour le budget 2014 en fédération Wallonie-Bruxelles, mais l'enseignement doit rester un tabernacle pour que ceux qui enseignent aient les outils nécessaires à l'exercice de leur métier".

Suite à l'accord sur la répartition des mesures d'austérité entre les

différentes Régions, la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont aussi dû réduire leur déficit public pour atteindre l'équilibre en 2014. En outre, le transfert de nouvelles compétences prévu dans la sixième réforme de l'État va nécessiter des moyens supplémentaires, car les moyens financiers transférés

L'enseignement?
un sanctuaire à
préservé...



droits d'enregistrement pour les "fausses maisons modestes", etc. Et ce n'est pas fini.

L'AUSTÉRITÉ À L'ÉCOLE

Le pire, sans doute, c'est la diminution programmée des allocations de fonctionnement des écoles officielles. À quoi servent ces subventions? À payer le personnel ouvrier des écoles, le matériel de cours,

les tableaux, craies, télévision, lecteurs DVD, mais aussi le chauffage, le nettoyage, etc. Contrairement aux subventions-traitements, qui concernent les salaires, ces subventions de fonctionnement varient d'un réseau à l'autre. Historiquement, on a en effet considéré que les réseaux non-organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pouvaient mobiliser des ressources

financières de leur Pouvoir Organisateur (commune, province ou... congrégation religieuse) pour faire face à ce type de frais. En 2001, dans le cadre des accords de la Saint-Boniface, les partis francophones avaient promis d'augmenter les subventions de fonctionnement des écoles subventionnées (libres, communales et provinciales). Elles devaient être égales à 75 % de celles des écoles de la Communauté. La récente décision du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne remet pas cet objectif en cause. Mais ceLUI-CI serait atteint, non en augmentant les subventions de fonctionnement des écoles subventionnées... mais en diminuant celles des écoles officielles! Un vrai tour de passe-passe, qui s'attire les foudres du monde de l'enseignement, libre et officiel.

Concrètement, le gouvernement veut réduire les subventions de fonctionnement des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 23 % d'ici 2016. La dotation de base par élève de ces écoles est aujourd'hui de 1.310 euros par an. Elle passerait d'ici 2016 à 1.005 euros. Une diminution de 305 €, donc. En proportion de la dotation actuelle, cela représente une réduction de 23 %

Trois cents euros par élève par an, cela représente un équivalent temps-plein par tranche de 170 élèves. Autrement dit, 6 équivalents temps-plein pour une école de 1000 élèves! Environ le double du coût moyen par élève de la consommation en gaz et électricité...

Alors Monsieur Demotte: l'enseignement, un sanctuaire à épargner, vraiment?

SUR LE DOS DES FAMILLES

Les partis au pouvoir peuvent annoncer fièrement avoir préservé leurs "sanctuaires". La réalité dément cependant leurs paroles. Le coup – et le coût – pour les familles risque d'être dur. D'un côté, le gouvernement fédéral rabote une aide insuffisante mais nécessaire pour faire face aux frais de scolarité. De l'autre, le gouvernement francophone rabote les subventions de fonctionnement de certaines écoles. Lesquelles pourraient donc être tentées de demander davantage d'argent aux parents pour le petit matériel, les manuels scolaires et autres photocopies.

Alors que l'une des plus grandes réformes de l'Etat se concrétise, le pessimisme est de mise: qu'advient-il lorsque les entités fédérées devront gérer des compétences encore plus importantes (on pense notamment aux allocations familiales)? On pressent que la voie tracée par les gouvernements de "centre-droit" et de "centre-gauche" fera encore peser bien des charges sur la population... ■

▲ Voir Aurélie Decoene, "Secondaire francophone: 300 euros de moins par élève par an", www.chengetheworld.be et P. Bouillon, *Le Soir* du 03/09/2013.

L'allocation de rentrée

Âge	2012 (indexé)	2013	2014
0 – 5 ans	27,60 €	22 €	20 €
6 – 11 ans	58,59 €	50 €	43 €
12 – 17 ans	82,02 €	70 €	60 €
18 – 24 ans	110,42 €	95 €	80 €

(source : www.allocationsfamiliales.be)

Période glaciaire pour les salaires

Le problème actuel est simple et peut se résumer en une phrase : le gouvernement n'a pas laissé les interlocuteurs sociaux négocier. En décidant d'une norme impérative (qui s'impose, donc) de 0 %, il a purement et simplement gelé les salaires pour 2013-2014. Les raisons invoquées sont toujours les mêmes : il faut faire des efforts en cette période de crise et il faut réduire l'écart salarial avec nos voisins. Cette politique porte un nom : l'austérité. Et non seulement, cela ne fonctionne pas (certaines grandes organisations commencent à s'en rendre compte) mais en plus, geler les salaires est une attaque uniquement ciblée contre les travailleurs. Ce sont encore eux qui paient la crise.

Face à cela, trois types de réactions possibles. Premièrement, négocier ce qui est permis dans la loi de 1996. Deuxièmement, tenter de négocier en-dehors des clous de la loi. Troisièmement, profiter de la réforme annoncée de la loi de 1996 pour tenter de renverser la logique. Ces trois possibilités ne sont pas exclusives les unes des autres...

LA LOI, RIEN QUE LA LOI, MAIS TOUTE LA LOI

Premièrement donc, il s'agit de profiter des interstices laissés ouverts par la loi de 1996. Selon une note transmise aux présidents de commission paritaire par le département "relations collectives" du SPF Emploi, il est permis de négocier certains éléments. Des augmentations des salaires minima directement liées à la hausse →

L'ÉCHEC DE LA NÉGOCIATION POUR ABOUTIR À UN ACCORD INTERPROFESSIONNEL 2013-2014 EST LARGEMENT IMPUTABLE À LA DÉCISION PRÉALABLE DU GOUVERNEMENT DE DÉFENDRE LES PROPOSITIONS DU BANC PATRONAL DE GEL DES SALAIRES. COMMENT RÉAGIR ET QUELLES SONT LES ALTERNATIVES ?

/ Sébastien Robeet
CSCE



du revenu minimum mensuel moyen garanti (le RMMMG, la version belge du SMIG). Il est notamment permis de relever les salaires minima prévus pour les jeunes de 21 ans et moins. La suppression pure et simple des barèmes dégressifs pour les jeunes travailleurs est également permise.

La loi de 1996 permet en outre aux interlocuteurs sociaux de négocier des cotisations supplémentaires à des mécanismes d'assurance-groupe ou des fonds de pension. Cette mesure peut être prise au niveau sectoriel ou au niveau d'entreprises individuelles. Rappelons toutefois qu'il s'agit là de mesures qui renforcent encore le système de compléments de retraite par capitalisation - et donc qu'elles contribuent à déforcer le pilier légal des pensions-, que ces mesures sont encouragées fiscalement et exemptes de cotisations de sécurité sociale. Il n'est donc pas ici question de mesures solidaires. Au contraire, elles contribuent à plomber les recettes fiscales et la financement de la Sécu.

L'augmentation de l'investissement de l'employeur dans la formation ou l'augmentation de la participation des travailleurs à la formation est également permise. Les cotisations supplémentaires aux fonds de formation sont parfaitement légales, voire encouragées pour satisfaire aux obligations du Pacte des Générations.

On peut également poursuivre dans la voie de la réduction de l'écart salarial hommes/femmes. Il est possible de procéder à une modification de la classification et, par conséquent, des barèmes salariaux qui y sont liés s'il est prouvé (ou exigé suite à un contrôle) que la classification existante n'est pas neutre du point de vue du genre.

Des mesures de création d'emplois, notamment la réduction collective du temps de travail,

peuvent également être prises, s'il est démontré qu'elle n'augmentent pas le coût salarial horaire. Une première analyse montre qu'en couplant des mesures de RTT à l'instauration de la semaine des quatre jours, les réductions de cotisations prévues par la loi permettent de répondre à cette exigence.

L'ensemble de ces mesures est évidemment un pis-aller. La liberté de négociation collective mise à mal par l'arrêté gouvernemental de gel des salaires permet, sans attenter à la compétitivité, de négocier paritairement des mesures qui ont une influence sur le coût salarial sans que cela pose problème aux deux bancs du secteur. Il est par ailleurs particulièrement injuste que les conventions collectives soient particulièrement contrôlées alors que les augmentations individuelles, théoriquement interdites, ne le seront probablement jamais.

ACCORDS PARITAIRES HORS LA LOI ?

La deuxième possibilité, lors des négociations sectorielles et des négociations d'entreprise qui vont suivre, est de respecter strictement la hiérarchie des sources de droit. Les conventions internationales de l'OIT et la Charte sociale européenne sont des sources de droit qui s'imposent à la loi. Or ces instruments prévoient une liberté de négociation collective.

Les interlocuteurs sociaux présents dans des secteurs ou des entreprises particulièrement florissants auront ainsi à cœur de partager la valeur créée en outrepassant les termes de l'arrêté royal du gouvernement Di Rupo et de la loi de 1996 en ce qu'ils contredisent des textes juridiques qui leur sont supérieurs et qui interdisent... d'interdire la négociation collective.

LA LOI DE 1996, À CHANGER D'URGENCE !

Il faut à tout prix combattre cette loi sur la compétitivité. Cette loi est

en effet contraire au droit international qui implique expressément la liberté de négociation collective. L'interdiction de négocier collectivement les salaires est particulièrement restrictive et ne se justifie pas en droit.

Cette loi est également absurde mathématiquement. La norme salariale est un maximum qui se calcule par rapport à la moyenne des augmentations accordées dans les trois pays voisins. Calculer un maximum en se référant à une moyenne est assurément curieux... Ce qui est tout aussi absurde, c'est la limitations arbitraire à ces trois pays. Enfin, la notion de coût salarial n'a aucune liaison directe avec la compétition entre entreprises. S'il fallait comparer des choses comparables, il faudrait à tout le moins intégrer la notion de productivité! Si un travailleur coûte 200 mais fabrique, sur son temps de travail un certain nombre de biens vendus pour 300, est-il plus ou moins compétitif qu'un travailleur payé 100 qui fabrique un certain nombre de biens vendus pour 110. Selon la loi de 1996, il est deux fois moins compétitif. Selon la réalité économique, il est beaucoup plus compétitif!

Elle est encore contre-productive économiquement. En effet, elle sa base sur l'adage: "Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain". On peut voir les résultats désastreux de cet adage néo libéral. Les profits sont siphonnés dans la sphère financière, les investissements stagnent voire régressent, et le chômage explose. Au contraire, les salaires sont le moteur de l'économie, il faut le rappeler avec force.

Enfin, cette loi est injuste socialement. Comme elle privilégie les formes les moins solidaires de rémunération, elle appauvrit l'État et la Sécurité sociale. Elle interdit donc les formes les plus collectives de redistribution que sont les conventions collectives

mais se soucie assez peu des négociations "à la tête du client" qui se développent énormément, avec des dégâts sur le bien-être au travail et les inégalités qui se renforcent (hommes-femmes, particulièrement).

Il faut donc changer complètement l'orientation de cette loi ou, au minimum, l'appliquer sur tous ces volets. Rien n'est en effet rendu obligatoire en termes d'efforts liés à l'emploi, pourtant le deuxième pilier de cette loi. En outre, la modération des autres revenus (dividendes, loyers,...) n'est jamais appliquée, ce qui montre qu'il ne s'agit que d'une arme de destruction massive de la négociation collective... Il faut donc continuer à se battre pour son élimination!

Depuis que le gouvernement a annoncé une interdiction pure et simple de négocier des augmentations de salaires dans les secteurs et les entreprises en 2013 et 2014, les syndicats ont mené plusieurs actions, dont le dépôt d'une plainte auprès de l'Organisation internationale du travail. C'est pourquoi, en plus de la plainte des trois confédérations syndicales auprès de l'OIT, et de la pression que nous exercerons lors des négociations de secteurs et d'entreprises, la CNE et les Métallurgistes de Wallonie et de Bruxelles de la FGTB (MWB) ont déposé auprès du Conseil d'Etat une requête en suspension et annulation de l'arrêté royal fixant la marge salariale à 0%. Nous y reviendrons. ■

Mamadou, la voix des sans-voix

Tu as échappé de peu à la mort. Sonia et Giorgos Mitralias, responsables grecs du Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM), m'ont alerté sur ton cas. Parle-nous de ton parcours...

J'ai fui mon pays, la Guinée, car mon père m'avait imposé un mariage dont je ne voulais pas, et il voulait que je devienne Imam, comme lui. J'ai fui sa haine jusqu'à Conakry et me suis envolé vers la Turquie, afin de tenter ma chance en Europe. Mais je me suis vite rendu compte que je ne parviendrais jamais à trouver un boulot dans ce pays : impossible, pour un Noir. De plus, la répression des mouvements sociaux était déjà enclenchée, les manifs étaient réprimées par la police anti-émeutes. J'ai donc décidé de prolonger ma route jusqu'en Grèce, en passant clandestinement par bateau.

Le passeur nous a déposés sur l'île de Mutelini, qui est un des principaux points de passage pour les migrants. Je me suis rendu au Commissariat me déclarer candidat réfugié. Ils m'ont fiché, envoyé à l'hôpital pour examiner mon état de santé, puis envoyé à Athènes, à la Police de l'Immigration, où j'ai pu introduire ma demande d'asile. J'ai obtenu le droit de séjour pour une période renouvelable de cinq ans, qui me permettait de circuler en Grèce et surtout de travailler légalement.

À mon arrivée à Athènes, j'ai vécu une semaine dans la rue, avant de trouver la trace de camarades guinéens. L'un d'entre eux m'a mis en relation avec des ONG qui

IL A ÉCHAPPÉ À LA BARBARIE SANGUINAIRE D'AUBE DORÉE. ET IL A OSÉ DÉNONCER PUBLIQUEMENT LES EXPÉDITIONS PUNITIVES NOCTURNES MENÉES DANS LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS, PEUPLÉS D'IMMIGRÉS OU DE PAUVRES BLANCS. TÉMOIGNAGE D'UN SURVIVANT QUI A FAIT LE CHOIX DE LA RÉSISTANCE.

Denis Desbonnet
CSCE

aident les réfugiés et les migrants. Il m'a hébergé et nourri gratuitement durant un mois, au nom de la solidarité ! On m'a indiqué un quartier touristique, où il y a plein de restos, et où je me suis fait embaucher. C'était très dur : 25 € pour des journées de dix à douze heures, au noir. Pendant des

des Guinéens de Grèce. Au fil du temps, j'y ai pris des responsabilités. Mon association est très active : on a organisé des meetings, des campagnes, des manifs, et même un tournoi de foot national ! Mais que les choses soient claires : ce ne sont pas mes activités de militant qui m'ont

moi. J'allais toujours au même arrêt, un peu isolé, même si je savais qu'il était "prisé" par les tueurs. Des compatriotes avaient déjà été agressés à cet endroit et, dans mon association, j'avais recueilli leurs témoignages, je les avais soutenus. Je connaissais le modus operandi de ces tueurs : ils tournent dans les quartiers, en caravanes de cinq à dix motos montées par deux hommes, armés de barres de fer et de poignards.

**“JE N'ÉTAIS QU'UN AFRICAIN
PARMI TANT D'AUTRES, JUSTE BON
À CREVER SOUS LEURS COUPS.”**

années, j'ai bossé comme ça, alors que tous mes collègues étaient déclarés. J'étais le seul à ne pas l'être, mais j'étais le seul Africain. J'ai donc cherché un autre job, en vain.

Tu t'es néanmoins investi dans le mouvement associatif, tu es devenu militant, notamment dans la communauté africaine...

Via les ONG de défense des migrants que j'ai rencontrées, j'ai rapidement noué des relations avec les associations africaines,

valu d'être agressé par les milices d'Aube Dorée. Quand ils m'ont attaqué, il ne savait pas qui j'étais, pour eux, je n'étais qu'un Africain parmi tant d'autres, tout juste bon à crever sous leurs coups.

Concrètement, que t'est-il arrivé ?

C'était la nuit du 22 au 23 mai 2013, aux alentours de trois heures du matin. Comme il n'y avait pas beaucoup de clients, je suis parti plus tôt du restaurant où je travaillais, et me suis rendu à l'arrêt de bus pour rentrer chez

Dans mon abribus, brusquement, je les ai vus arriver de loin, descendant la rue : quatre ou cinq motos, bien visibles avec leurs phares, car c'est une longue ligne droite. Comme ils approchaient, je les ai reconnus à leur "uniforme" : pantalon et veste militaire, tee shirt noir. Ils filaient droit sur moi. Je leur ai tourné le dos, j'ai mis ma capuche, pour qu'ils ne voient pas ma figure. Mais le conducteur de la deuxième moto s'est arrêté, et il m'a dévisagé. Il a aussitôt rameuté les autres. J'étais coincé. Comme le gars qui m'avait repéré s'avançait vers moi, je suis parti à reculons, pour pouvoir me défendre. Il →

m'a alors demandé "Qu'est-ce que tu fais en Grèce, chez nous?!". J'ai alors commencé à courir à toute vitesse (je suis très bon à la course), vers le centre-ville.

Mais le passager de la première moto était resté à l'avant du groupe: je suis tombé nez à nez avec lui. Il m'a frappé au front, avec quelque chose de froid et de très dur, métallique. J'ai senti qu'il m'avait fendu le cuir chevelu. J'ai crié "Mama!", et suis tombé. Je me voyais mort. Malgré mon vertige, j'ai quand même réussi à me remettre debout. Ils sont revenus

à la charge. Je me suis lancé désespérément en pleine circulation, au milieu d'une voie rapide, au

ai entendus dire: "Laissez-le, il a va aller mourir un peu plus loin, il a perdu trop de sang!".

“LA POLICE EST ELLE-MÊME GANGRENÉE PAR LE RACISME, ET LA TENTATION FASCISTE NE L’A JAMAIS QUITTÉE, DEPUIS L’ÉPOQUE DES COLONELS.”

carrefour suivant, au risque de me faire écraser. Mes poursuivants ont hésité, mais ils ont renoncé. Je les

Mais tu n'es pas mort...

Je ne pouvais plus tenir debout, je me suis assis sur le seuil d'une

maison, et j'ai perdu connaissance. Après une grosse demi-heure, je suis revenu à moi. J'ai pris un taxi et suis rentré chez moi. J'ai alors appelé le président de mon association guinéenne, qui m'a invité à aller à l'hôpital pour recevoir des soins. Mais sans le sou, pas la peine d'aller à l'hôpital; on n'y est soigné que si l'on paie à l'avance. Il a donc fait le pansement lui-même. J'étais terrorisé par l'idée que les tueurs pouvaient revenir, achever le travail. Et c'est effectivement ce qu'ils ont fait. Quelques semaines plus tard, ils sont revenus roder près de mon restaurant. Un soir, à la fin de mon service, je suis rentré dans le snack d'un ami albanais. À mon entrée, je l'ai vu qui me faisait des gros yeux, comme pour me prévenir d'un danger. Et là, je les ai reconnus: ils étaient quatre. J'ai couru jusqu'à mon resto, dans lequel ils n'ont pas osé me poursuivre. Mais j'ai dû abandonner mon boulot, car c'était trop dangereux d'y retourner.

Les raisons d'espérer

LES MILICES DU PARTI D'EXTRÊME DROITE AUBE DORÉE FONT RÉGNER LA TERREUR DANS LES VILLES GRECQUES. LEURS CIBLES? LES ÉTRANGERS, MAIS AUSSI LES MILITANTS DE GAUCHE, ANTIFASCISTES, HOMOSEXUELS, JUIFS, HANDICAPÉS ET MINORITÉS NATIONALES. LONGTEMPS FIGÉE, LA SOCIÉTÉ SEMBLE SE RÉVEILLER.

Le nombre d'agressions contre les Roms, les Albanais et, surtout, les Africains, a explosé en un an. Les tueurs d'Aube Dorée, juchés sur leur moto ou leur scooter et armés d'une barre de fer et d'un poignard, ratissent systématiquement les quartiers populaires où vivent les immigrants. Ces nouveaux damnés de la Terre et modernes "Untermenschen" sont désormais voués à la chasse à l'homme et à la mort par bastonnade ou à l'arme blanche. Qu'ils soient réfugiés en bonne et due forme, ou naturalisés grecs, ou illégaux n'y change rien: pour ces nostalgiques de Hitler, "un nègre reste un nègre", et tous les "nouveaux Grecs", des envahisseurs.

MAMADOU, SYMBOLE DE LA RÉSISTANCE CONTRE LE RACISME ET LE FASCISME

Dans le témoignage direct que nous avons recueilli, Mamadou, rescapé de ces ratonnades nous raconte son calvaire. Son récit glace le sang et donne une idée du climat de peur et d'intimidation qui règne dans le pays. Il est aujourd'hui sain et sauf en Belgique, où il demande un droit de séjour durable et témoigne des agissements des milices d'extrême droite. Une campagne est lancée autour de son cas, emblématique: il faut faire pression sur les autorités belges pour qu'il obtienne l'une ou l'autre forme

d'asile. Il faut aussi que son histoire devienne le symbole de la résistance au fascisme, en Grèce et partout ailleurs en Europe. À défaut, rien n'arrêtera ces nouvelles chemises brunes, qui s'en prennent à présent à tous les "ennemis du peuple", et donc aussi à la gauche, politique et syndicale. En trois semaines, au cours du mois de septembre dernier, les nervis d'Aube Dorée ont massacré des colleurs d'affiches du parti communiste grec (parmi lesquels le principal dirigeant du syndicat du Métal), et lacéré à mort un rappeur connu, antifasciste de longue date et compagnon de route de la gauche radicale. Tout indique qu'ils n'en resteront pas là.

DES ASSASSINATS "DE TROP" ?

Mais ces derniers assassinats, heureusement, semblent avoir fait basculer la situation. Dernièrement, des manifestations monstres ont eu lieu contre Aube Dorée, un peu partout dans le pays, et la police a arrêté les principaux dirigeants du parti néo nazi: la peur commence à changer de camp... La réaction - tardive et opportuniste - du pouvoir s'explique par la pression du peuple, qui a désormais pris conscience de la situation. Elle s'explique aussi - surtout? - par la crainte de la concurrence électorale du parti néo nazi, qui est crédité de très hauts scores lors du prochain scrutin. En réagissant enfin à cette escalade de la terreur, la coalition gouvernementale a sans doute vu l'opportunité de se refaire une virginité "démocratique" et de se débarrasser d'un rival.

L'avenir dépendra du nouveau rapport de forces créé, sur le terrain, par la vraie gauche, politique et syndicale, à la faveur de ce formidable revirement. L'espoir renaît en Grèce...

Depuis lors, tu témoignes, et tu dénonces...

Oui, c'est désormais, la seule chose qui m'importe: témoigner pour prendre la défense de mes frères et soeurs qui risquent leur peau à cause de leur couleur, de leur origine. En Grèce, les Africains ne bénéficient ni de secours, ni de l'aide de la police. Quand Aube Dorée quadrille les quartiers populaires à la recherche de ses victimes, ses milices croisent les patrouilles de la police, et elles se saluent.

La police est elle-même gangrenée par le racisme, et la tentation fasciste ne l'a jamais quittée, depuis l'époque des Colonels. Personnellement, j'ai été agressé trois fois par la police. Une première fois à l'arrêt du bus, où ils m'ont frappé et détrossé de quarante euros. Une autre fois, ils m'ont arrêté en rue, amené au commissariat où ils m'ont dénudé et humilié durant des heures. La troisième fois, ils m'ont à nouveau tabassé dans leur commissariat. Mon "crime"? Alors que j'avais été pris dans un contrôle



d'identité, j'avais essayé d'appeler mon patron – je ne voulais pas perdre mon travail, je voulais prévenir des causes de mon absence. J'avais supplié les policiers de me laisser téléphoner, mais ils ont refusé en se moquant de moi. Ils ont pris mes papiers pour les faxer à la police des étrangers : l'opération a duré trois-quarts d'heure. Pendant ce temps, j'ai discrètement sorti mon gsm de ma poche et de faire le numéro de mon patron. Mais ils policiers m'ont vu, et ils me sont

tombés dessus avec une violence incroyable.

tentation fasciste. Et la population grecque est elle aussi en partie

“LA POLICE EST ELLE-MÊME GANGRÉNÉE PAR LE RACISME, ET LA TENTATION FASCISTE NE L'A JAMAIS QUITTÉE, DEPUIS L'ÉPOQUE DES COLONELS.”

Donc, oui, le racisme existe dans les rangs de la police. Ainsi que la

gangrénée. Il y a des choses incroyables qui se passent. Savez-

vous que les membres d'Aube Dorée distribuent massivement des tracts avec une sorte de numéro vert que les gens peuvent appeler s'ils ont “des problèmes” avec des étrangers? Alors, plutôt que de faire appel à la police – ce qui représente déjà un risque énorme pour nous, vu le racisme qui y règne -, une partie de la population a pris l'habitude de s'adresser directement à Aube Dorée. Je connais un jeune Burkinabé qui doit deux mois de loyer à son proprio. Son logeur lui a dit: “Tu me payes cette semaine, sinon, Aube Dorée va venir te massacrer ici”. Il a préféré fuir en Italie... Et encore ce travailleur à qui son patron devait 200 €, qu'il lui promettait chaque jour sans jamais honorer son engagement. Face à l'insistance de son ouvrier, il lui a dit: “Fous-moi la paix, ou j'appelle le numéro vert...”. Le gars a donc bossé tout un mois sans toucher un euro!

Quelle conclusion tires-tu de ton histoire?

Ma première conclusion, c'est que que je n'ai aucun avenir dans ce pays. En tant qu'étranger, j'y suis surexploité, comme tous mes frères et soeurs. Et maintenant, nous craignons pour notre vie. J'ai dénoncé les assassins d'Aube Dorée dans les médias et, si je reste en Grèce, je sais comment ça finira. Ce que je sais également, c'est que, quel que soit l'endroit où je serai dans le monde, je militerai! Ce sera mon champ de bataille. J'aiderai les sans-droits, je serai la voix des sans-voix.

Mais tout seul, je ne peux grand-chose. Il me faut du soutien, comme celui que m'apporte ton journal. Je veux témoigner, partout, des agissements des nazis d'Aube Dorée. Dans la communauté africaine de Belgique, mais aussi, plus largement, au sein de la population belge. Je veux qu'elle sache ce que l'on fait aux immigrés ici, avec la bénédiction de la police, alors que nous contribuons largement, par notre travail et nos initiatives, à la richesse de ce pays. Il est temps de dire stop! Tous ensemble. ■

Le nouveau Chili se construit avec l'Université

Se promener à Santiago, la capitale du Chili, quarante ans après le coup d'État orchestré par les États-Unis contre Salvador Allende et l'arrivée au pouvoir d'Augusto Pinochet, pourrait être déprimant. À première vue, en effet, cette mégapole de 6 millions d'habitants – dont plus d'un million vivent sous le seuil de pauvreté - n'est qu'un grand marché, où tout se vend et tout s'achète.

Comment des familles, pour la plupart formée de plus de 6 personnes arrivent-elles à vivre, et surtout à consommer de manière compulsive, avec un salaire mensuel inférieur à 250.000 pesos, soit quelque 309 euros - c'est le cas de 75 % des ménages? Comment? Grâce au crédit. Les cartes de crédit sont distribuées comme des petits pains à l'entrée des grands "malls", ces temples de la consommation où affluent les citoyens acquis aux "vertus" du néo libéralisme.

Ce prolétariat surendetté est également peu politisé et peu critique. La révolution néo libérale a, effectivement, augmenté le pouvoir d'achat des classes populaires. Dans toutes les habitations des quartiers pauvres, trônent des télévisions, plusieurs géantes à écran plasma et, devant la porte, stationne une nouvelle voiture. Tout le monde a le GSM dernier cri. Mais à quel prix!

Le prix? Le surendettement qui prend à la gorge et rend la grève, voire toute revendication, impensable. La frustration qui se lit sur tous les visages. L'alcoolisme endémique. Le prix? L'accès à des soins de santé de qualité est

A PREMIÈRE VUE, PINOCHET PEUT CRIER VICTOIRE: QUARANTE ANS APRÈS LE COUP D'ÉTAT QUI A RENVERSÉ ALLENDE, LE CHILI N'EST QU'UN VASTE MARCHÉ ACQUIS AUX VERTUS DU NÉO LIBÉRALISME. MAIS À PREMIÈRE VUE SEULEMENT. CAR LE MONDE DE L'ÉDUCATION BRUISSE DU VENT DU CHANGEMENT.

/ Sergio Rojas
CSCE

devenu impossible pour la plupart des citoyens, et il en va de même de l'enseignement, de l'eau et de l'électricité, eux aussi privatisés. Ce prolétariat est d'autant moins "mobilisable" que la CUT ("centrale unitaire des travailleurs"), la centrale syndicale jadis si puissante, décapitée sous l'ère Pinochet et restaurée en 1990, n'a jamais retrouvé sa combativité d'antan. Elle a été supplantée par une myriade de petits syndicats aux intérêts plus ou moins corporatistes et antagonistes, sans vision collective. L'individualisme est poussé à l'outrance. Tout est fait pour "responsabiliser" les citoyens. On leur serine que ceux qui travaillent plus pourront gagner plus et consommer davantage. On les encourage à devenir "entrepreneurs", c'est-à-dire de petits indépendants qui ne peuvent compter que sur eux-mêmes et, pour la plupart, sont dans une situation très précaire.

Tous les mouvements sociaux issus de la Démocratie populaire, les comités de quartier, les collectifs de femmes, les centrales syndicales, bref, tout ce qui, sous Allende, créait du lien entre les citoyens, entre les travailleurs, a été

démembré sous Pinochet. Certes, Pinochet a quitté le pouvoir en 1989. Certes, le pays vit, depuis lors, sous un régime démocratique. Certes, la socialiste Michelle Bachelet a présidé le pays entre 2006 et 2010, avant le retour de la droite aux affaires en mars 2010, droite incarnée par le président Sebastian Piñera, le Berlusconi chilien, homme d'affaires, milliardaire. Mais le pays reste gangrené par les années Pinochet, les mentalités ont peu évolué, tout reste à faire, la démocratie chilienne est une démocratie handicapée.

Et ce n'est pas le probable retour au pouvoir de Bachelet – elle se présente contre la droite à l'élection présidentielle du 11 novembre – qui changera radicalement la donne: la droite reste majoritaire au Parlement, et la Constitution, élaborée par Pinochet en 1980 est une Constitution qui a été imposée par les armes. Pinochet a triomphé, serait-on donc tenté de conclure en débarquant à Santiago. Le lien social est cassé, les gens sont isolés, la politique économique néo libérale poursuit son sinistre ouvrage.

Mais, si l'on prolonge son séjour à Santiago, si l'on s'approche des campus universitaires et des écoles secondaires, on sent battre le pouls de la jeunesse. Et là, l'espoir renaît. Car les universités et les lycées, même privés, bruissent du désir de changement.

Déjà sous la présidence de Bachelet, les étudiants ont soufflé le vent de la révolte. On parlait alors de la "révolution des pingouins", allusion à l'uniforme noir et blanc porté par les lycéens. Ces lycéens occupaient les établissements scolaires de l'enseignement secondaire en revendiquant la fin de l'enseignement privé et le retour à un enseignement libre, gratuit et laïque. Bachelet n'a pas pu accéder à leurs exigences, mais Piñera n'a pas réussi à faire taire la révolte. Aujourd'hui, ces "pingouins" ont grandi et se retrouvent sur les bancs des universités, les lycéens continuent leurs actions: c'est donc là, désormais, que couve la contestation sociale. C'est parmi eux que se trouvent les dirigeants de demain. Et ce sont eux qui dessinent, aujourd'hui, la transformation de la société chilienne. Car ces étudiants "contaminent"



LE BUSTE DE SALVADORE ALLENDE, OEUVRE DU SCULPTEUR CHILIEN OSCAR PLANDIURA VIERA, S'ÉRIGERA BIENTÔT SUR LE SITE DE L'ULB, À L'INITIATIVE DU COMITÉ ALLENDE 40.

leurs familles : leurs revendications pour plus de démocratie et moins d'exclusion sont donc relayées par un nombre croissant de citoyens, dans tous les milieux.

On le sent, l'heure du changement sonnera bientôt : les mouvements sociaux sont en train de renaître de l'intérieur, grâce au mouvement étudiant. Récemment, les dockers

ont fait grève. Et ce n'est pas fini. Il n'y a jamais eu autant d'activités politiques depuis Allende. Elles ne sont pas encore très visibles, mais elles existent et se multi-

plient. Les Chiliens sortent de l'"enchantement du système néo libéral". La créativité du peuple refait surface, il faut croire en elle. ■

Le rêve chilien du socialisme démocratique

Durant toute sa vie, Allende a mené une lutte farouche contre le système capitaliste, producteur d'inégalités. À la fin des années 1930, Allende a été ministre de la Santé du gouvernement du Front Populaire. Les enseignements tirés de cette expérience l'ont aidé à élaborer les 40 mesures politiques, économiques et sociales du programme de l'Unité Populaire, sorti victorieux des urnes en 1970. Ce programme propose une vraie révolution, ouvre la voie vers un système socialiste démocratique. La nationalisation des banques, jusque là aux mains de capitaux privés, est l'une des premières mesures prise par Allende, rapidement suivie par la décision d'augmenter les salaires des travailleurs dans tous les secteurs de l'économie et la transformation du secteur de la construction. Allende dénonce, en effet, l'absence de logements décents pour la classe populaire.

Allende met également en place une réforme agraire au bénéfice de la paysannerie, remettant en cause les privilèges des gros propriétaires terriens. Ceux-ci, pour

la plupart héritiers d'anciennes familles de l'aristocratie espagnole, constituent les plus farouches ennemis de l'Unité Populaire. Ils opposent la politique de la terre brûlée aux velléités de changement d'Allende, sacrifiant les champs agricoles et sacrifiant le bétail. À l'arrivée au pouvoir d'Allende, 27 millions de moutons paissaient sur les plaines de la Terre de Feu ; au moment du coup d'État, il n'en subsiste que 3 millions... Allende crée également un secteur d'économie sociale, transformant le visage des multiples entreprises mal gérées ou monopolistiques, génératrices d'injustices salariales et de mauvaises conditions de travail.

Allende n'en reste pas là : il décide de la nationalisation du cuivre. Ce pilier de l'économie chilienne ("le salaire du Chilien", comme l'appelait Allende) est détenu par de grands groupes industriels américains, privant les Chiliens de la gestion et de la jouissance de leur principale source de richesses.

On le voit, le gouvernement d'Allende s'est

consacré à résoudre les problèmes sociaux, économiques et politiques d'un pays où les travailleurs ne disposaient d'aucun droit. Peu à peu, l'expérience chilienne a influencé les organisations de travailleurs du monde entier. Les dirigeants du système capitaliste mondial se sont inquiétés de cette possible tache d'huile. Ils ont résisté à cet élan révolutionnaire. Les partis de la droite chilienne se sont retranchés au Parlement et au Congrès, où ils avaient la majorité. Il fallait absolument mettre fin à cet expérience, coûte que coûte.

Le 11 septembre 1973, Salvador Allende meurt dans le palais présidentiel de la Moneda, assailli par les militaires. Des camions remplis de militaires investissent les quartiers industriels de la capitale pour détruire les "poches de résistance". Les nouveaux maîtres de l'économie, formés à l'école ultra libérale de Chicago, reprennent les rênes du système socio-économique chilien, avec la bénédiction d'Augusto Pinochet. C'en est fini du socialisme démocratique à la chilienne.

ESPAGNE 2018. CE N'EST PAS LE TITRE D'UN FILM DE SCIENCE-FICTION APOCALYPTIQUE. C'EST LE SOMBRE AVENIR QUE RÉSERVE À CE PAYS LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI) DANS SON RÉCENT RAPPORT ANNUEL RELATIF À L'ESPAGNE. AU MENU: CHÔMAGE ET PAUVRETÉ

/ Jérôme Duval et Fatima Fafatale
(Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde/CADTM)

Après plusieurs coupes budgétaires brutales qui ont appauvri massivement la population, une réforme du travail et une autre des retraites, cette institution recommande encore plus d'austérité. Le résultat, selon ses propres prévisions, sera plus de dette, de chômage et une augmentation de la pauvreté.

Le rapport du FMI, rendu public début août 2013 s'attaque à nouveau à l'État-providence, déjà fort malmené par les précédentes mesures. Il recommande ainsi fermement la réforme du système des retraites, "la révision des dépenses de services-clefs comme l'éducation et la santé", l'augmentation de la TVA et des impôts spéciaux ainsi que la réduction des personnels de l'État, des collectivités territoriales et des organes de Sécurité sociale. De plus, dans un pays dont le taux de chômage officiel se monte à 26,3 % de la population active dans un contexte de pauvreté croissante, il propose de baisser les salaires des travailleurs-ses de 10 % en deux ans. La mesure permettrait, selon le Fonds, de réduire le chômage entre six et sept points de pourcentage d'ici à 2016, de diminuer le déficit et d'augmenter le PIB. Même si les prévisions du FMI étaient atteintes – ce qui n'arrive pratiquement jamais, vu qu'il révisé périodiquement ses propres prévisions antérieures jusqu'à se tromper à nouveau – on atteindrait un taux chômage de 20 %, ce qui est loin d'être une perspective enthousiasmante.

Espagne : chronique d'un désastre annoncé

LA SPIRALE NÉGATIVE

Ce que nous venons de mentionner serait le scénario le plus optimiste que le FMI peut nous offrir, à condition d'accélérer ses recettes de misère. En effet, le FMI reconnaît le désastre qui nous attend après l'application servile de ses recettes sous un gouvernement conservateur d'un Partido popular corrompu disposé quoi qu'il arrive à mener les ajustements jusqu'à ses ultimes conséquences. Les estimations jusqu'en 2018 du FMI pour l'Espagne montrent un panorama de "faiblesse prolongée" avec un taux de chômage estimé à 27 % en 2014 et qui serait encore au dessus des 25 % en 2018; une dette publique qui s'envole à 106 % du PIB sans que la dette privée ne baisse en dessous des 236 % du PIB au cours des cinq prochaines années. Dans le même temps, il admet qu'un scénario à la baisse pourrait avoir lieu avec une "spirale macro-financière négative" qui nous amènerait à des niveaux élevés de dette publique et privée, un PIB en recul jusqu'en 2017 et un chômage estimé dans un "futur prévisible" à plus de 27 %. En plus de grandes contradictions, le FMI fausse par ailleurs les données, en omettant de comptabiliser l'impact des sauvetages bancaires

– que le rapport chiffre à 246,4 milliards d'euros – dans l'estimation prévisionnelle du déficit budgétaire. La proposition de baisser les salaires de 10 % a reçu l'aval de la Commission européenne (CE) par la voix de son vice-président en charge des matières économiques, Olli Rehn, qui touche 22 963 euros par mois. Pour une fois, le gouvernement, les partis politiques et syndicats – dont certains avaient pourtant approuvé la réforme du travail exigée par le FMI – ont affirmé leur opposition à cette proposition. Olli Rehn a alors volé au secours du FMI et écrit sans honte le 6 août, que "ceux qui rejettent instantanément [la proposition de baisser les salaires] porteront sur leurs épaules l'énorme responsabilité du coût social et humain". Cependant, beaucoup pensent que la faute de l'énorme "coût social et humain" repose en premier lieu sur son institution, la Commission européenne, le FMI et le gouvernement qui leur est soumis.

LE FMI, PILIER DU CAPITALISME SANS FRONTIÈRES

Chaque année, en application de l'article IV de ses statuts, une mission du Fonds visite les autorités des pays membres et distribue ses

recommandations, ce qui permet de suivre de près les politiques économiques appliquées par les gouvernements respectifs et d'exercer son influence. Ses recommandations, qui constituent des conditions à ses prêts ou assistance, visent à affaiblir le fragile État-providence, détruire la souveraineté du pays pour le soumettre aux riches créanciers et laisser la liberté de mouvement maximale aux entreprises privées. Quelle est la légitimité d'une organisation qui demande de couper dans les salaires quand sa directrice, Christine Lagarde, s'octroie 11 % d'augmentation à son arrivée à la tête du FMI? Son salaire annuel se monte à 323 000 euros annuels (441 980 dollars), plus un supplément pour frais de représentation de 58 000 euros (83 760 dollars annuels), exonérés d'impôts en vertu de son statut de fonctionnaire internationale. Il est grand temps de mettre fin à l'impunité dont jouissent les hauts fonctionnaires du FMI. Cette institution néfaste doit être abolie et ses responsables jugés. Elle doit être remplacée par un organisme international réellement démocratique, qui respecte le droit international et qui travaille pour une stabilité financière au service des peuples. ■

Un ordi chic et pas cher? **Ça existe!**

Un Belge sur cinq n'a toujours pas accès à Internet, n'a pas les moyens de surfer sur les réseaux sociaux, d'envoyer un mail, chercher un emploi via le net, consulter des informations. Un Belge sur cinq éprouve donc, dans son quotidien, cette fameuse "fracture numérique" qui fait l'objet de nombreuses études savantes, menées au niveau européen. À l'heure où la société est régie par le "tout à l'info", à l'heure où tout est digitalisé, instantané, éphémère, ceux qui n'ont pas accès à l'informatique vont grossir les rangs des "nouveaux analphabètes". Un ado qui doit avouer à son professeur qu'il n'a pas d'ordinateur à la maison et ne pourra donc envoyer son travail par mail, "en fichier attaché et sur 3 500 signes", comme demandé, ressent une honte indicible. C'est cela, la fracture numérique. De l'autre côté de cette "fracture", du bon côté, il y a les "nantis" - ou

AVEC TACTIC-INFORMATIQUE, LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE N'EST PLUS UN SIMPLE SLOGAN. CETTE ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE OFFRE UNE SECONDE VIE À DES ORDINATEURS QUI, SANS CELA, IRAIENT GROSSIR NOS MONTAGNES DE DÉCHETS. SES CLIENTS? DES PERSONNES DÉFAVORISÉES. MAIS PAS SEULEMENT.

/ Isabelle Philippon
CSCE

les inconscient, c'est selon - : ceux qui surfent sur la vague, achètent le smartphone dernier cri, l'ordinateur portable doté d'une mémoire colossale et d'"applications-absolument-indispensables"... qu'ils n'utiliseront jamais. Et, entre les deux, tous ceux qui utilisent l'informatique pour ce qu'elle est : un outil indispensable,

mais qui doit rester à sa place, c'est-à-dire au service de l'Homme, au lieu de le rendre esclave, comme c'est trop souvent le cas.

UNE FINALITÉ SOCIALE

"Lutter contre la fracture numérique, c'est permettre aux personnes disposant de faibles revenus d'acheter un ordinateur qui

fonctionne bien, sans grever leur budget", souligne Jean-François Verlinden, responsable de projets "Entrepreneuriat social et Développement durable" chez Partenamut, et délégué à la gestion journalière de Tactic-informatique, une société coopérative à finalité sociale spécialisée en informatique. De quoi s'agit-il? En résumé, les →



TACTIC-INFORMATIQUE: UN "VRAI" MAGASIN OÙ LE CLIENT SE SENT ACCUEILLI.

projets d'économie sociale donnent la primauté aux personnes et au travail plutôt qu'au capital et à la distribution de bénéfices. Et ils ont une finalité sociale, c'est-à-dire des valeurs, sur lesquelles ils s'appuient et qui constituent leur raison d'être. Les activités socio-économiques de la coopérative Tactic, qui vient de souffler sa première bougie, ont précisément pour objet de lutter contre la fracture numérique, tout en encourageant le réemploi et en favorisant, par conséquent, le développement durable.

Tactic-informatique permet donc aux personnes défavorisées, on l'a dit, de s'équiper d'un matériel informatique sans casser leur tirelire. Mais on parle bien, ici, d'un matériel de qualité. Les ordinateurs vendus par la société sont des ordinateurs reconditionnés : il s'agit d'ordinateurs de qualité professionnelle – la plupart proviennent d'entreprises équipées en matériel de qualité, mais déclassés après amortissement ou fin de leasing – qui, après être passés entre les mains de techniciens avertis, affichent une forme digne d'appareils de première jeunesse et une efficacité démontrée, et ils bénéficient d'une garantie d'un an. La différence avec des ordinateurs d'occasion ? Le matériel d'occasion est parfois de fabrication plus

récente, certes, mais souvent de moindre qualité, rarement professionnel, vendu "en l'état" et avec une garantie de quelques semaines seulement.

Tactic-informatique travaille main dans la main avec les CPAS bruxellois : les usagers du CPAS bénéficient d'une aide de 100 euros à l'achat d'un PC, à condition toutefois d'en introduire la demande. "Trop peu d'usagers le savent, souligne Jean-François Verlinden : il s'agit pourtant d'une aide appréciable puisque, chez nous, pour 100 euros, on trouve déjà un ordinateur de qualité."

VIVE LE RÉEMPLOI

Tactic-informatique fait la part belle au réemploi : "Le marché informatique est extrêmement périssable, observe Verlinden : tout est très vite prétendument dépassé. Il produit donc également beaucoup de déchets. Que fait-on avec un ordinateur supplanté par un modèle "plus performant" ? Trop souvent, on le jette, sans se soucier de la pollution que cela engendre. Les filières déchets sont donc engorgées, saturées, alors que nombre de ces "déchets" pourraient encore avoir une longue vie." Le réemploi, c'est-à-dire la deuxième vie accordée au matériel informatique – et, dans d'autres filières, aux vêtements, aux

vélos, etc. (*lire l'encadré*) – permet de réduire les déchets et, donc, le coût et l'impact écologique de leur traitement.

Le développement durable, c'est le respect de l'environnement, certes, mais pas seulement. Il passe aussi par le développement d'une économie plus "humaine", par la mise à l'emploi de personnes fragilisées. "Mais qu'on ne s'y trompe pas, prévient Verlinden. Nous respectons les personnes et leurs problèmes, nous militons en faveur de l'insertion professionnelle, mais nous sommes très exigeants sur la qualité de nos services. Nous avons une responsabilité sociale par rapport à la société et aux personnes qui travaillent chez nous, mais nous avons également une responsabilité vis-à-vis de nos clients. Ils doivent trouver chez nous un accueil agréable et efficace, des conseils professionnels."

UN ACTE DE RÉSISTANCE CONTRE LA SOCIÉTÉ KLEENEX

Et c'est cela, sans doute, ce qui fait la force de Tactic-informatique : on se trouve là dans un "vrai" magasin, avec de "vrais" professionnels et de "vrais" rayons, sur lesquels trônent de "vrais" ordis à la mine attrayante. "Ce n'est pas parce que les prix sont moins chers ici qu'ailleurs que l'endroit doit être sinistre et le personnel incompétent. Si nous voulons sensibiliser la population, toute la population, aux vertus du réemploi, si nous prétendons lutter efficacement contre le consumérisme à tout crin et les effets de mode, il faut offrir aux clients une alternative digne de ce nom. Il faut qu'il se sente bien. Acheter un ordinateur est un plaisir, et doit le rester. Et ce même si cet ordinateur n'est pas cher. Acheter un ordinateur portable chez Tactic-informatique, c'est se faire du bien au moral, du bien au portefeuille, et aussi à la planète. Le tout en soutenant une entreprise d'économie sociale : qui dit mieux ?"

Le rêve de Jean-François Verlinden et des trois personnes qui tra-

vailent chez Tactic-informatique ? Que ceux qui poussent la porte du magasin ne le fassent pas "simplement" parce qu'ils ont peu de moyens. Que, riches ou pas riches, ils aient la volonté de lutter contre la "société kleenex" : cette société qui jette sans états d'âme des personnes et des objets qui pourraient pourtant encore servir. ■

Tactic-informatique : Chaussée de Waterloo, 24 A, 1060 Bruxelles, 02/544.12.66 www.tactic-informatique.be

Quelles Ressources !

C'est fou le nombre d'objets qui ne demandent qu'à vivre une deuxième vie, qui sont encore en pleine force de l'âge, et qui sont ravis de trouver acquéreurs. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter le site de Ressources ^A, la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation et la valorisation des ressources. Le réseau pluraliste Ressources se compose d'une soixantaine de membres actifs en Wallonie et à Bruxelles – parmi lesquels figure Tactic-Informatique - qui reçoivent, collectent, trient, réparent, recyclent et revendent des produits auxquels ils redonnent vie. Le réseau est actif tant dans les filières classiques (textile, encombrants, équipements électriques et électroniques) qu'émergentes (bois, vélos, déchets de construction, déchets verts, services industriels ou encore cartouches d'imprimantes) de l'économie sociale de la récupération et du recyclage. Un site à visiter avant de foncer au magasin pour acheter du neuf.

^A <http://www.res-sources.be/>

Front commun des SDF : 20 ans et toutes ses dents !

Jean Peeters, compagnon de route du Collectif, successeur d'Alain Stiénaert et des Compagnons du Partage, fort en gueule et cœur sur la main, est l'un des plus vigoureux porte-parole des SDF. Depuis deux décennies, il se fait entendre aux quatre points cardinaux du royaume, pour que l'on rende justice aux "sans abri... mais pas sans droits". Aujourd'hui, dans une brochure intitulée *Notre histoire: celle de la lutte des exclus de la société* et sous-titrée *Des Compagnons du Partage à la Croisade des sans abri, au Château de la Solitude puis au Front Commun des SDF*, il retrace avec verve ces vingt années de combat, émaillées d'anecdotes savoureuses, d'espoirs, de galères, et aussi de victoires engrangées au fil des batailles sur le terrain, au propre comme au figuré. Des batailles menées depuis – et dans – la rue d'abord, jusqu'au Palais royal (!), en passant par les cabinets ministériels et les antichambres des bureaux présidentiels de CPAS. Sans oublier les diverses "Concertations", Tables Rondes et autres commissions officielles où, sans se laisser encommissionner, l'infatigable porte-parole, le verbe aussi haut que précis et incisif, va secouer le cocotier institutionnel, pour tenter d'en faire tomber des fruits légaux.

Des luttes menées jusqu'au Palais royal, disions-nous? Voyez plutôt. Lors d'une de leurs expéditions "commandos", Alain Stiénaert et ses potes – parmi lesquels Jean Peeters - n'hésitèrent pas à faire irruption sur les "greens" du

LA VIE DU FRONT COMMUN DES SDF EST UNE VÉRITABLE SAGA. DE SES DÉBUTS EN 1993 À AUJOURD'HUI, LA LONGUE MARCHÉ DES SANS-ABRI A ÉTÉ ÉMAILLÉE D'ANECDOTES SAVOUREUSES, DE GALÈRES ET DE VICTOIRES. COUP DE PROJECTEUR AVEC JEAN PEETERS, GÉNÉREUSE CHEVILLE OUVRIÈRE DE CE PROJET HAUT EN COULEURS.

Denis Desbonnet
CSCE

Palais de Laeken, afin de tenter de remettre à la reine de l'époque un cahier de doléances particulier. Sans être très partisan de ce genre de "supplique" adressée à nos "bons Souverains", cela montre quand même la formidable audace de ces flibustiers qui ne

représentés que par une seule participante, qui plus est "semi-institutionnelle" **A**.

Le récit de Jean Peeters dans la brochure-anniversaire s'ouvre par un panorama législatif de ce début des années 90, lorsque de pre-

des associations de défense des sans-abri.

Dans la foulée, la loi Onkelinx instaure le droit pour les Communes de réquisitionner des bâtiments vides pour y loger, momentanément ou durablement, des SDF. Hélas, elle restera lettre quasi morte, car impraticable dans les faits. Et pour cause. Que prévoit cette loi? Que la Commune peut réquisitionner les logements du secteur privé... s'il n'existe aucune propriété publique susceptible de faire d'abord l'objet d'une telle mesure. Or, l'ensemble des pouvoirs publics, de la Commune elle-même aux Régions, en passant par l'État fédéral ou les Provinces, sont évidemment détenteurs de très nombreux immeubles à l'abandon. En conséquence, ce beau "projet" législatif est resté à l'état de vœu pieu. Ajoutons à cela que, même si une commune ne comptait aucun bien (para) étatique de ce type, bien vaillant et téméraire serait le bourgmestre qui oserait imposer ce type d'hébergement forcé de

“UNE SAGA DE DIX MOIS, ÉMAILLÉE DE MOMENTS EXTRAORDINAIRES, ENTRE RIRES ET LARMES, ORGANISATION ET GESTION VAILLE QUE VAILLE DE CETTE ÉTRANGE “VIE DE CHÂTEAU”.

reculent devant rien. Panache dont Jean lui-même fit encore preuve en décembre passé, partant à l'assaut de la tribune (royale) du Colloque anniversaire du SPP-Intégration Sociale, en présence d'Albert II en personne, pour réclamer le droit à la parole pour les "pauvres types" dont un large panel devisait abondamment, mais qui n'y étaient

mières et timides avancées ont été arrachées, et tout d'abord la sortie du "délit de mendicité" du Code Pénal, via la suppression en 1993 de la loi, tout juste centenaire, condamnant le "vagabondage". Une victoire obtenue notamment suite à une "Nuit à la rue", co-organisée Place de la Monnaie par la Ligue des Droits de l'Homme et

sans-abri. Une politique pas très porteuse électoralement, car pas vraiment "populaire" auprès des petits propriétaires, ni de la population en général, peu désireuse de côtoyer de tels voisins à la réputation peu flatteuse et sur lesquels pèsent les pires clichés.

"NOUS ON RESTE LÀ, ON NE BOUGE PAS..."

À cette impuissance législative s'ajoute une dramatique impasse, à l'image de celles où tant de pauvres hères doivent "hiberner". À savoir, comme l'écrit Jean Peeters, "le fameux cercle vicieux qui donnera lieu à une affiche imprimée à 1000 exemplaires: "Pas de logement = pas de domiciliation = pas d'identité = pas de revenu = pas de logement = pas de domiciliation =..." ③.

Cette situation kafkaïenne provoque l'étincelle qui met le feu aux poudres. À l'initiative d'un ex-chauffeur routier et syndicaliste, mais aussi ex-SDF, Alain Siénart, ancien chauffeur à l'Orbem mais aussi ex-SDF, resté en relation avec ses anciens potes de galère, une poignée d'entre eux entament une "tournée", non des popotes (encore que de vraies "cuisines roulantes" sont improvisées à même le trottoir), mais des CPAS bruxellois, devant lesquelles ils organisent des piquets nuit et jour. "Camping sauvage" s'attire rapidement l'attention des médias et la sympathie agissante de diverses associations, mais aussi de simples citoyens et de nombreux riverains.

... TANT QUE LA COMMUNE NE NOUS RELOGE PAS" ④

Ce premier pas à l'actif des "Compagnons du Partage" (l'appellation que se sont choisie les contestataires) débouche rapidement sur une accélération du mouvement: sit-ins dans les locaux des CPAS, avec exigence d'être reçus par les présidents, certes presque toujours concédés, mais qui n'aboutiront qu'à des "bottes en touche" et renvois de la balle par

ces mandataires, se déclarant impuissants face aux prescrits du pouvoir central.

Lassés de ce ping-pong et refusant de tourner plus longtemps en rond, le noyau d'activistes décide alors de passer à la vitesse supérieure. Une indiscretion du président de la Communauté française leur en fournit l'occasion. Un château abandonné, apprennent-ils, pourrait se voir appliquer la loi Onkelinx. Ce château, tombé dans l'escarcelle de la Communauté, a été érigé à la "Belle Époque" par le "Roi Bâtitseur" (et accapareur esclavagiste) Léopold II. Il est idéalement situé dans la ceinture verte de Bruxelles, en bordure de la Forêt de Soignes. Face aux atermoiements et recules ultérieurs du ministre (qui a manifestement regretté après coup

vaillie de cette étrange "vie de château", où cohabitent – et doivent coexister aussi pacifiquement que possible - une centaine de "passagers clandestins" de l'étrange paquebot échoué en lisière des bois. Dont pas mal de fortes personnalités, voire de "caractères": les incidents ne manqueront pas, la boisson "aidant" souvent, malgré le ban formel (parfois au double sens) de l'alcool dans les murs de cet "habitat groupé" un peu spécial. Il n'empêche, au final, l'aventure sera une réussite, à la fois sur le plan pratique, logistique, social et convivial. Elle sera égayée de fêtes mémorables: les deux réveillons successifs laisseront un souvenir merveilleux à ceux qui ont eu la chance d'y participer – dont l'auteur de ces lignes. Le succès sera aussi médiatique: les journa-

une ancienne piscine désaffectée – l'aventure a duré une vingtaine d'années. Il menait également un projet d'occupation d'un bâtiment rénové appartenant au CPAS d'Anvers et comptant pas moins de 35 chambres. Le sabotage délibéré des installations sanitaires par les services techniques du CPAS a, hélas, rendu l'opération impossible. Qu'à cela ne tienne: le DAK jeta peu après son dévolu sur des anciens greniers communaux, puis sur un ancien cloître jouxtant la Gare Centrale, où il établit ses quartiers pendant quelques années!

C'est ce renfort inattendu que voudront consacrer les nouveaux partenaires par la création du Front Commun des SDF, label soulignant bien cet axe "au-delà des frontières" communautaires. Leur devise?

"La Pauvreté ne connaît pas de frontières." Dorénavant, c'est sous cette bannière que la suite du combat sera menée.

Le bilan s'avère très bon (bien plus qu'ils n'auraient pu le rêver), mais la situation devient néanmoins peu à peu ingérable: une telle occupation n'a, en effet, pas vocation à durer indéfiniment. Ses organisateurs et "meneurs" décident donc de mettre fin à l'expérience en juin 1996, la tête haute et avec le sentiment du devoir accompli. Mieux: ils laissent derrière eux une demeure que, aux dires mêmes du secrétaire du Ministre-Propriétaire public, ils ont laissée dans un meilleur état que lors de leur intrusion...

Plusieurs nouveaux projets de vie commune perdureront encore quelque temps, rassemblant quelques noyaux de camarades de misère et de combat.

"CONTINUONS LE COMBAT!"

Cette fois, la lutte a pris sa vitesse de croisière – oups, pardon: de croisière: le "squat au château" a donné un nouvel élan et une ampleur inédite à l'action des SDF et de leurs supporters. Et cela commence à payer! Alternant

"BIEN DU CHEMIN RESTE À PARCOURIR POUR QUE LES EXCLUS D'ENTRE LES EXCLUS SORTENT DE LA ZONE DE NON-DROIT - DU "NO HUMAN'S LAND"- QU'EST ENCORE TROP SOUVENT LA JUNGLE DE LA RUE."

sa "suggestion"), nos activistes décident de prendre celui-ci au mot - mais en self service! Aussitôt dit, aussitôt fait: après un vrai jeu de piste, les pirates du plancher des vaches localisent le bâtiment et l'investissent sans coup férir, profitant d'une porte providentiellement (entr-)ouverte – heureux hasard ou discret coup de pouce? –, leur permettant d'éviter l'effraction (et l'infraction).

LE CHÂTEAU DE LA SOLITUDE, LE MAL NOMMÉ

S'ensuivra une saga de dix mois, émaillée de moments extraordinaires, tantôt cocasses, tantôt bouleversants, voire franchement "border line", entre rires et larmes, organisation et gestion vaillie que

listes sont friands de ce genre de "sujets" et d'"événements" hors format. Et politique: cette occupation ouvrira bien des portes, pour rester dans les mêmes métaphores. Mais la plus belle réussite sera avant tout humaine!

UNE ALLIANCE DÉTERMINANTE

Pour ne rien gâcher, l'aventure scellera une alliance déterminante: le Dak (Dakloze Actie Komitee), déjà actif depuis quelques années à Anvers, s'est très vite joint à la bataille, dans une remarquable solidarité "Nord-Sud" (ou plutôt "Centre"). Le Dak s'illustre, alors, par le soutien des "squats" collectifs organisés, parmi lesquels un logement alternatif et collectif dans



piquets (dont une "visite" - très-matinal au domicile du Premier ministre de l'époque, Jean-Luc Dehaene), manif et rassemblements, occupations répétées des "bureaux du pouvoir" ①, interpellations (voire chahuts) lors de réunions politiques, et, encore et toujours, "tapage" médiatique, le désormais "Front" verra petit à petit quelques-unes de ses principales revendications coulées dans le marbre législatif ou réglementaire.

Même si tout est loin d'être gagné, les motifs de satisfaction ne manquent pas. Jugez plutôt. Le "répertoire du SDF" ouvrirait théoriquement le droit au Minimax (ancêtre du Revenu d'Intégration Sociale), mais s'est révélé largement insuffisant. On est donc passé à l'adresse de référence – un outil bien plus efficace –, après avoir transité par la confirmation de la "compétence" obligatoire du CPAS de la commune où réside le SDF qui y fait appel. Victoire aussi,

que cette radiation d'office du SDF des registres de la population de la dernière Commune où il était inscrit (condition pour que le CPAS de celle où il réside effectivement intervienne, mais qui n'était pas automatique et empêchait donc cette aide). Victoire encore que l'octroi du taux "isolé" et non plus cohabitant pour le RIS sans-abri, ou encore la prime d'installation pour l'emménagement des "habitants de la rue" qui ont la chance de s'en sortir (au sens littéral).

Toutes ces percées auront toutefois nécessité un véritable et harassant travail de lobbying, confinant parfois au harcèlement indispensable, face aux manœuvres de retardement, aux "parades" et tentatives d'échappatoires procédurières multipliées par les CPAS et les Communes.

"ET QUE C'EST PAS FINI!"

"Et que c'est pas fini!", dirait Jacques Brel (*Ces gens-là*). La

route est encore longue pour que les plus exclus d'entre les exclus jouissent enfin d'un "chez soi", et avant cela, d'un statut de citoyens à part entière. Bien du chemin reste à parcourir pour qu'il sortent de la zone de non-droit - du "No Human's Land"- qu'est encore trop souvent la jungle de la rue. Et, plus globalement, celle de nos sociétés "d'opulence", modernes galères urbaines...

Aujourd'hui, si ça et là des actions d'éclat ponctuent encore cette insurrection des sans-voix, le combat se mène plus discrètement, à travers divers forums et caucus institutionnels (parfois en en forçant les portes - nécessité fait loi et on ne se refait pas). Aux côtés de ses homologues flamands et du noyau dur du Front, Jean Peeters fait toujours entendre sa voix, poursuivant sa "mission" (il nous pardonnera cette fraternelle allusion à son passé de "bon père" en Afrique). Pas comme un "bon

Samaritain", encore moins comme un "berger", mais en un humble serviteur de ses frères d'armes désarmés, de ses compagnons de partage et de colère. Longue vie à toi, l'ami, et à tous ceux du Front Commun: continuez encore longtemps à jouer les empêcheurs d'exclure en rond! ■

① Lire à ce propos "Un anniversaire aussi indécent que surréaliste", Ensemble! n° 78.

② Affiche de José Paradés, dit Speedy.

③ Intertitre emprunté à une célèbre chanson du mouvement français de résistance aux expropriations pour "cause d'utilité publique", très actif au début des années 70, et dont c'était le refrain.

④ Allusion à l'obséquieuse émission de Fabienne Vandermeersch sur la première chaîne télé de la RTBF, qui nous offrait il y a quelques années le "privilège" de visiter les lieux de travail des "décideurs". À peu près à la même époque, une autre émission, radio celle-là, nous proposait de rencontrer, "Côté jardin", les pontes économiques et politiques du pays, avec un approche toute aussi servile et complaisante des puissants.

La lutte contre la pauvreté infantile, **version De Block**

LA CAMPAGNE CONTRE LA PAUVRETÉ INFANTILE LANCÉE PAR MAGGIE DE BLOCK, MINISTRE DE L'INTÉGRATION SOCIALE, EST UN EXEMPLE DE CYNISME ET D'IRRESPONSABILITÉ

Denis Desbonnet
CSCE

"Mets fin à la pauvreté infantile, c'est ce qu'on attend de toi, ni plus, ni moins": telle est la "sommation" lancée par Maggie De Block et le SPP Intégration sociale aux enfants et à leurs écoles. Cette campagne s'inscrit dans le cadre d'un "master plan" lancé à grand renfort de publicité au printemps dernier ¹. Elle l'inaugure donc sa nouvelle croisade en y "associant" les enfants, par le biais d'un appel à projets adressé à toutes les écoles.

Ne s'agit-il pas là d'une perverse inversion des rôles et des responsabilités? Il est vrai que cette campagne s'inscrit parfaitement dans la vogue mystificatrice de la prétendue "démocratie participative". Et, surtout, dans la logique "activatrice" du gouvernement Di Rupo, qui veut faire croire que les chômeurs sont responsables de leur sort, tout comme les allocataires sociaux, les mendiants et les sans-abri, les sans-papiers ou encore les réfugiés. Par conséquent, s'ils veulent prétendre à une aide quelconque, ils doivent "s'activer", faire des "efforts" et remplir leurs "devoirs".

LA FAUTE À QUI?

Cette campagne contre la pauvreté infantile est particulièrement cynique. Ce sont les enfants - par définition reconnus comme "irres-



ponsables" par toutes les conventions internationales et le b.a.-ba du droit - qui sont désormais "mis en demeure" de résoudre la pauvreté... que de plus en plus d'entre eux subissent! Ce rôle ne revient-il pas aux responsables politiques, élus pour ce faire, mais qui détruisent au contraire le tissu social?

Qui est réellement visé par cette sommation? Les enfants pauvres eux-mêmes, qui devraient œuvrer à leur propre sortie de la misère, en faisant, eux aussi, un "effort" pour montrer leur "bonne foi" et leur "bonne volonté"? Ou alors, les gosses (un peu) moins défavorisés, qui sont censés contribuer à cette belle cause, sur le mode bien connu de l'"entraide" entre plus ou moins pauvres? Ou encore, ceux de la classe moyenne et des "classes supérieures" qui sont "appelés" à se pencher avec commisération sur leurs condisciples "deshérités"?

Quant aux écoles encouragées à participer à ce bel élan, vise-t-on plutôt celles "à discrimination positive" des quartiers populaires (pardon, des "Zones d'Éducation Prioritaires"), ou celles des beaux quartiers? Va-t-on y voir fleurir des téléthons et autres opérations sans lendemain -genre "Une couverture de laine"-, à la veille de l'hiver, abandonnées et oubliées dès le retour du printemps?

POMPIÈRE PYROMANE

À travers ce nouveau barnum, Maggie De Block tente d'occulter une évidence: la politique qu'elle applique et promeut, la lutte contre la prétendue "fraude sociale", est directement responsable de l'exclusion de milliers de pauvres de l'ultime filet de protection sociale, à savoir l'aide vitale octroyée par les CPAS!

Les pauvres? Des victimes expiatoires, présentés comme

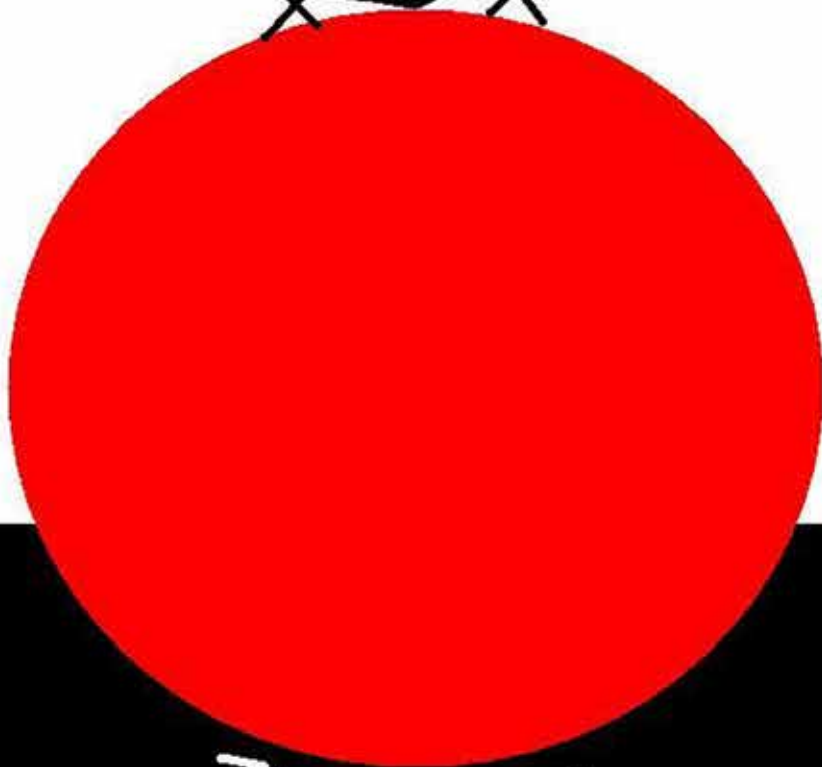
des profiteurs à l'opinion publique, et impitoyablement chassés à la rue par des procédures inquisitoriales et kfkaiennes, bafouant le plus élémentaire droit à la défense. La chasse aux pauvres vise d'abord les familles les plus fragilisées, dont une bonne part de "monoparentales", à savoir à plus de 80 % des femmes seules et sans ressources, avec plusieurs enfants. Lesquelles risquent d'être l'objet d'un harcèlement redoublé. Car, au nom de "l'intérêt supérieur de l'enfant", cette soi-disant lutte contre la pauvreté infantile est l'alibi idéal pour de nouvelles dérives culpabilisantes, intrusives et arbitraires.

En effet, implicitement, ce sont les parents qui sont pointés comme largement responsables de la misère de leur progéniture. Il faudra donc que notre bonne samaritaine libérale nous explique comment elle entend "sortir 380.000 personnes de la pauvreté ²", et singulièrement "éliminer celle des enfants". En précipitant leurs parents dans la misère absolue et la mort civile? ■

¹ Voir "Un paquet cadeau empoisonné de l'Europe néo libérale", dans le magazine Ensemble! n°79 du Collectif Solidarité Contre l'Exclusion: www.ensemble.be

² Objectif déclaré du gouvernement belge, dans le cadre du ronflant et fumeux volet "social" de la nouvelle "Stratégie UE20-20".

MONDIALISATION



M

UNE CAMPAGNE CONTRE LA STIGMATISATION DES CHÔMEURS

TOUS DES GLANDEURS ! ?



Christophe Smets

A Bruxelles

Mardi 24 septembre 2013
pour abattre le mur des préjugés !

Après la distribution du journal
dans de nombreuses gares* entre 7h et 9h,
rendez-vous à Bruxelles à partir de 10h
pour une animation visuelle et ludique.

Où ? A la sortie principale de la gare du Midi,
place Victor Horta (côté Ministère de l'Emploi, ONSS,
Tour des Pensions...).

Ambiance, spectacle et participation de tous assurés.

* Bruxelles Midi, Liège, Namur, Nivelles, Verviers, Arlon, Tournai, Comines,
Charleroi, Mons, La Louvière-Sud, Mouscron, Ath...

Toutes les activités sur

www.pac-g.be

www.equipespopulaires.be

Une campagne organisée par
les Equipes Populaires et Présence et Action Culturelles



Ed. resp. : JM Charlier - 48, rue de Gembloux, 5002 St Servais

Avec le soutien de

